

Université Les Frères Mentouri - Constantine

Les cahiers du

SLADD

DES LANGUES ET DES DISCOURS EN QUESTION
.....
: LE PRÉNOM EN ALGÉRIE :
: UN ENJEU IDENTITAIRE
: ET IDÉOLOGIQUE

Sous la direction de
Chérif Sini



N°8 Novembre 2015

Directrice de la Revue

Pr. Cherrad Yasmina

Directeur de la Publication

Pr. Derradji Yacine

Comité de rédaction

Pr. Daouia HANACHI

Pr. Abdesselem ZETILI

Pr. Laarem GUIDOUM

Pr. Farida LOGBI

Dr. Nedjma CHERRAD

Comité scientifique

Pr. Dalila MORSLY, U. Angers

Pr. Rabah KAHLOUCH, U. Tizi-Ouzou

Pr. Yasmina CHERRAD, U. Mentouri Constantine

Pr. Foued LAROUCI, U. Rouen

Pr. Valéry DEBOV, U. Ivanovo

Pr. Yacine DERRADJI, U. Mentouri Constantine

Pr. Mohamed MILIANI, U. Oran

Pr. Bah OULD ZEIN, U. Nouakchott

Pr. Jean-François SABLAYROLES, U. Parix XIII

Pr. Nedjma BENACHOUR, U. Mentouri Constantine

Le SLADD,

Un pôle d'expression pour les enseignants-chercheurs, doctorants et étudiants en formation postgraduée dont les travaux ont pour centre d'intérêt l'étude des pratiques réelles non seulement de la langue française mais de toutes les langues en présence en Algérie et dans le Maghreb, la didactique du FLE et les discours littéraires.

Les Cahiers du SLADD

Édité par : Cherrad Yasmina / Derradji Yacine / Morsly Dalila

ISSN : 1112-4792

-
1. Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs.

SOMMAIRE

• <i>Chérif Sini</i> Présentation	07
• <i>Henia Akir</i> Les prénoms dans l'œuvre de Jean Sénac : l'expression d'un nationalisme et d'une discrimination raciale	15
• <i>Mohamed Zakaria Ali-Benchérif</i> Transmission et modes d'attribution des prénoms aux descendants de l'immigration algérienne en France	33
• <i>Salah Améziane</i> Quelques observations onomastiques dans La maison de lumière de Noureddine Saadi	49
• <i>Ahmed Boualili</i> Parcours interprétatif et construction de sens : prénoms et paradigmes idéologiques en Kabylie	61
• <i>Radhia Haddadi</i> De quelques procédés d'attribution de prénoms dans la région de Batna	91

Sommaire

- *Mohand-Akli Haddadou*
Le prénom amazigh en Algérie, de l'interdiction à
un semblant de reconnaissance 111

- *Soraya Hadjarab*
De l'hétérogénéité anthroponymique à Batna :
le signe d'un malaise identitaire 129
- *Brahim Hamek*
Prénoms kabyles : état des lieux 153

- *Chérif Sini*
Les procédés traditionnels d'attribution de prénoms à
l'épreuve des mutations sociolinguistiques
à Tizi-Ouzou 179

- *Fatima Ziouani et Mohamed Touati*
Quel mode d'attribution de prénoms à Laghouat ? 201

- **Monographie du laboratoire** 217

- *Nebia Dadoua*
03 التسمية في الجزائريين اختيارات الآباء وموضات العصر

- *Nawel Hamadouche*
19 الاسم في الأسرة الجزائرية : التراث والحداثة أي دور ؟

LE PRÉNOM EN ALGÉRIE : UN ENJEU IDENTITAIRE ET IDÉOLOGIQUE

Présentation

Faisant partie des mutations socioculturelles et sociopolitiques que connaît l'Algérie depuis quelques décennies, le prénom paraît constituer, en plus de sa fonction de désignateur socio-anthropologique, un condensé des enjeux de luttes identitaires et d'options idéologiques en cours. Outre qu'il porte les traces des procédés de représentations locales liées à la préservation d'une mémoire collective fondée essentiellement sur l'oralité, il est aussi porteur de projets de sociétés à vocation conservatrice, distinguant le local de l'Oriental et de l'Occidental, et, parfois, refondatrice du rapport au passé, au religieux, à l'individuel et au collectif. L'urbanisation et la généralisation progressive du mode de vie en famille nucléaire au détriment du mode de vie en famille traditionnelle (large et regroupant, selon les cas, parents, grands-parents, sœurs, frères, tantes, oncles, cousin(e)s, neveux et nièces) semblent produire des effets sur les pratiques langagières des Algériens, en général, et sur leurs modes d'attribution de prénoms, en particulier. De moins en moins est observée la traditionnelle reproduction du prénom du grand-père paternel ou de celui de la grand-mère et ce particulièrement dans les familles nucléaires où même

lorsque l'enfant y porte le prénom d'un ascendant ou d'un aîné disparu, il est systématiquement connu par un deuxième prénom fonctionnant socialement comme son vrai prénom. Cette situation rappelle le dédoublement de prénoms d'autrefois : le prénom donné à l'état-civil, pour l'école, etc., n'est pas celui de la maison, du village, du quartier... L'identification à des personnes appréciées, par les donateurs, pour leurs actions, leurs qualités morales, etc., semble céder petit à petit devant l'option identitaire individuelle recherchée dans l'attribution de prénoms à usage rare, le plus souvent valorisants ou perçus comme tels. L'identité collective, dans le choix des prénoms, serait-elle alors de moins en moins considérée ?

Les contributions réunies dans ce numéro des *Cahiers du Sladd* traitent de cette problématique à partir de données recueillies dans différentes régions du pays. A la lecture, les différences et surtout les ressemblances émergent comme pour rappeler le fonds culturel commun des Algériens, qu'ils soient amazighophones, arabophones, francophones ou les deux ou encore les trois en même temps. Aussi bien en pratiques littéraires qu'en pratiques sociales, les charges culturelles et idéologiques condensées dans ces bouts de langues attestent d'une dynamique anthropologique en devenir et d'une pratique anthroponymique diversifiée et à la recherche de l'originalité dans le malaise identitaire qui ressort des témoignages rapportés et parfois des solidarités culturelles exprimées.

Ainsi, en rendant compte des analyses que lui inspirent douze entretiens interactifs conduits avec six pères et six mères de famille dans la ville de Batna, Soraya Hadjarab soutient que le choix des prénoms «n'est jamais innocent», il «est significatif d'une vision du monde, parfois aussi d'un niveau culturel et social» et «témoigne de l'affrontement des hommes à la recherche de leur repère». Un affrontement dans lequel, selon l'auteure, les prénoms algériens résistent de moins en moins

face aux prénoms venus d'ailleurs. D'où l'intitulé évocateur de sa contribution : «De l'hétérogénéité anthroponymique à Batna : le signe d'un malaise identitaire».

En effet, dans sa contribution, Salah Ameziane fait ressortir, à partir des prénoms de personnages romanesques, les préoccupations identitaires dans le récit généalogique qu'offre Nourredine Saadi dans son second roman intitulé *La maison de lumière*, paru en 2000. Écrit en pleine période de crise de transmission intergénérationnelle qui frappe la société algérienne des années 1990, le souci de rétablir ce lien intergénérationnel interroge le passé algérien, particulièrement la rupture généalogique engendrée par l'état-civil établi durant la période coloniale et «l'éclatement du «récit traditionnel», transmis anciennement dans une continuité assurée par la stabilité de la société».

Dans cet ordre littéraire, Henia Akir se saisit de l'emploi discriminatoire du prénom dans l'œuvre de Jean Sénac. En mettant en avant les fonctions descriptive, classificatoire et symbolique mais aussi désignative du prénom, elle aborde la façon avec laquelle J. Sénac se sert de la puissance d'identification sociale, culturelle et ethnique du prénom pour affirmer son nationalisme et son engagement auprès du peuple algérien en lutte contre l'oppression coloniale.

Sur la base des données d'une pré-enquête réalisée au moyen du questionnaire structuré combinant questions fermées, à choix multiple et questions ouvertes, Radhia Haddadi a entrepris des échanges avec 60 parents batnéens, médecins ou enseignants de profession et ayant en moyenne deux enfants, en vue de saisir dans leur discours les raisons pour lesquelles ils abandonnent les prénoms anciens et locaux au profit de prénoms orientaux et occidentaux. Ces prénoms sont jugés trop anciens et leur contenu sémantique est parfois pro-

blématique dans le contexte socioculturel actuel. Le corpus recueilli regorge de spécificités régionales aussi bien dans le sens des prénoms anciens, comparé par exemple à l'usage de ces mêmes prénoms dans la région de Tizi-Ouzou, que dans les motivations en faveur de nouveaux prénoms et surtout en accord avec certains principes de régularité sonore dans tous les prénoms de la fratrie, de tri-composition pour concilier les trois sphères d'inspiration locale, orientale et occidentale...

Dans cette perspective, l'«état des lieux» de Brahim Hamek indique les sources constitutives des prénoms kabyles ou kabylisés et amazighs, en général. L'influence de la religion chrétienne et même musulmane n'a pas empêché, selon lui, totalement les prénoms typiquement locaux et donc kabyles de continuer à être attribués. En revanche, l'attrait symbolique et référentiel des prénoms arabo-islamiques réduira leur fréquence alors que beaucoup de ces derniers ont subi l'adaptation morphologique kabyle. Dans son texte, il aborde, tour à tour, les retombées dénominatives sur les prénoms kabyles ou kabylisés, issues de l'établissement de l'état-civil durant la période coloniale et de l'algérianisation de cet état-civil après le recouvrement de la souveraineté nationale ainsi que les réactions que cela a engendrées auprès des défenseurs kabyles de l'amazighité. En examinant les problèmes de notation phonétique, en général, des prénoms actuellement en usage et de leurs lexèmes, en particulier, B. Hamek soulève des questions liées au sens de ces prénoms induit justement par certains aspects des transcriptions adoptées.

En intitulant sa contribution «Les procédés traditionnels d'attribution de prénoms à l'épreuve des mutations sociolinguistiques à Tizi-Ouzou», Chérif Sini illustre ces procédés dont certains sont en voie d'extinction, particulièrement en contexte de famille nucléaire de surcroît urbain. Pour cet auteur, le parcours des procédés d'attribution des prénoms dans cette ré-

gion porte les traces de l'évolution qu'elle connaît sur tous les plans et contribue à marquer davantage sa spécificité sociolinguistique en devenir.

Un devenir qu'Ahmed Boualili se propose d'interroger en s'appuyant sur la théorie de la sémantique interprétative. Celui-ci examine donc un corpus de prénoms établi à partir des listes d'étudiants nés respectivement durant les périodes 1987-1990 et 1991-1995 et inscrits aux départements de français ou de langue et culture amazighes de l'université M. Mammeri. L'exercice permettrait, selon l'auteur, de constater, d'une part, l'évolution dans le choix et l'attribution des prénoms relevés et, d'autre part, de reconstituer ce qu'il désigne dans l'intitulé de sa contribution par « parcours interprétatif et de construction de sens : prénoms et paradigmes idéologiques en Kabylie ».

Centré essentiellement sur la nomenclature de prénoms amazighs adoptée officiellement en juillet 2013, Mohand-Akli Haddadou relève, dans sa contribution, des incompréhensions dans les choix opérés, des ambiguïtés et des confusions liées aux étymologies que cela suppose. Critique donc, il apporte moult détails au sujet de prénoms contenus dans cette nomenclature mais aussi concernant d'autres qu'on aurait dû y intégrer, selon lui. Outre la question de l'écriture et de la transcription de ces prénoms qu'il soulève, il y a aussi celle de la création de nouveaux prénoms à partir de racines données pour être amazighes...

En brassant une espèce de tableau indicateur des facteurs sociologiques et psychologiques qui interviennent dans la reproduction ou le choix de prénoms, plutôt dans l'ouest algérien, Fatima Zouani et Mohamed Touati présentent une enquête conduite au moyen du questionnaire plus ou moins structuré auprès d'un échantillon de la population universitaire résidente de la ville de Laghouat. Les données déclaratives re-

cueillies montrent que la tradition reproductrice des prénoms des grands-parents est encore vivace, dans cette ville que les deux auteurs décrivent comme un lieu de cohabitation communautaire et un espace de traditions conservatrices, en général, et religieuses, en particulier. Ce qui explique sans doute la prédominance du caractère traditionnel et conservateur des prénoms attribués aussi bien aux garçons qu'aux filles. En plus de ces données, les deux auteurs ont engagé des échanges avec certains de ces répondants dont plus de quinze pour cent se plaignent de leur propre prénom qu'ils «trouvent vieux et démodés». Ces derniers, selon les auteurs, préféreraient des prénoms d'usage actuel mais toujours de référence religieuse. Ces échanges révèlent que de plus en plus on reçoit deux prénoms : celui pour l'école, l'administration, etc., appartient à la catégorie de prénoms "à la mode" ; quand celui réservé à l'espace familial est plutôt ancien...

Cette espèce de dilemme ressort aussi dans les données recueillies auprès de migrants algériens en France et de leurs descendants. Mohamed-Zakaria Ali-Benchérif y étudie «les modalités de transmission, de maintien et d'attribution des prénoms comme composante fondamentale des questions identitaires et culturelles en lien avec l'origine socio-ethnologique» de ces migrants et de leurs descendants. Les lectures que ces données lui inspirent traduisent la complexité de la situation de cette population d'enquêtés soucieux, pour certains d'entre-eux, de maintenir ce qui leur paraît être le lien avec la culture des origines mais inquiets des discriminations socioprofessionnelles, en particulier, et, pour d'autres, prédisposés à adapter leur prénoms à leur culture urbaine, du moins du point de vue de leur sonorité mais sans pour autant adopter ceux de la culture d'accueil. *«Tout se passe, écrit Z. Ali-Benchérif, comme si les descendants de l'immigration veulent se démarquer par rapport à la culture de l'autre (Français) en restant plus ou moins*

Le prénom en Algérie : un enjeu identitaire et idéologique

attaché à la culture des parents et s'en distinguer pour être fidèle aussi à la culture urbaine qui est la leur et à laquelle ils s'identifient.»

Ce dilemme, Dadoua Nebia le situe entre le désir parental et les contraintes de l'époque (dans laquelle les porteurs des prénoms à attribuer évoluent) ! Elle s'interroge particulièrement sur l'instance à même ou qui a le pouvoir d'attribuer le prénom au nouveau-né, sur la façon avec laquelle ce prénom est choisi, les croyances, les critères et les modalités de ce choix en rapport avec la réalité sociale, culturelle et politique ainsi que l'indique l'auteure en référence à ses travaux sur la fluctuation de la fréquence d'attribution, dans quelques localités de l'ouest algérien, des prénoms religieux selon les périodes 1960-1970, 1980-1990 et 1990-2000. Dans l'ensemble, elle constate que la différence entre le choix de prénoms de parents âgés et celui des nouvelles générations de parents réside essentiellement dans l'attachement des premiers aux prénoms de leur temps, de ceux de leurs parents et grands parents sans se soucier spécialement du porteur, quand les derniers optent pour des prénoms modernes et prennent en considération les enjeux et les retombées éventuelles de leur choix sur le porteur. Mais, conclut-elle, cette liberté de choisir est elle-même circonscrite aux conditions d'apparition et d'émergence de ces prénoms...

Dans une perspective historique, Nawel Hamadouche montre comment aux étapes historiques et aux événements sociologiques et politiques que l'Algérie a connus, correspondent des pratiques anthroponymiques révélatrices à la fois de l'état d'esprit de la société et des mouvements souterrains qui la traversent et que traduit l'acte de prénommer. L'auteure conclut qu'à la différence d'autrefois où les référents de prénoms étaient limités à l'authenticité et à la religion, depuis quelques années ces derniers sont si multiples qu'ils indiquent une recherche parentale d'une identité la plus spécifique et authentique possible dans un prénom peu utilisé... Ce qui est loin d'être une

Chérif Sini

particularité aux deux régions de Sétif et de Béjaia qu'elle donne en exemples de comparaison. Cela ressort en filigrane des données analysées et présentées dans cet ensemble.

Chérif Sini

LE PRÉNOM DANS L'ŒUVRE DE JEAN SÉNAC : L'EXPRESSION D'UN NATIONALISME ET D'UNE DISCRIMINATION RACIALE

Hania Akir
Université A. Mira
Béjaïa

Résumé :

L'objectif de notre contribution est de montrer que, dans son œuvre, Jean Sénac se sert de certains prénoms algériens comme symbole, d'une part, de l'affirmation de son nationalisme et de son engagement auprès du peuple algérien dans sa lutte, de toujours, contre le colonialisme, d'autre part, de l'appartenance à une race. Ainsi, notre contribution vise à mettre en avant la fonction classificatoire du prénom impliquant des paramètres identitaires et ethniques. Puissant moyen d'identification sociale, culturelle et ethnique permettant un positionnement identitaire, le prénom possède un pouvoir discriminant. Dans notre travail où il sera question de montrer l'impact idéologique et social d'une dénomination, en même temps qu'un processus d'identification, nous nous intéresserons davantage au prénom dans sa fonction symbolique et descriptive que dans sa fonction désignative.

Mots-clés :

Prénom, symbole, engagement, identité, ethnie

Abstract :

The aim of our article is to show that in his writings, Jean Senac uses of the Algerian first names like symbol of its nationalism and its commitment near the Algerian people in his fight against colonialism, and like symbol of a racial segregation. Thus, our contribution wishes to emphasize the classifying function of the implying first name of the identity and ethnic parameters. In this work we expose the powerful means of social, cultural and ethnic identification allowing an identity positioning, the first name has a discriminating power. Our interest will be more with the function symbolic system of the first name that to its designative function.

Keywords :

First name, symbol, commitment, identity, ethnic group

Introduction

Nous tenterons dans le présent article de montrer un emploi particulier des prénoms dans lequel ceux-ci présentent une capacité à exprimer une appartenance nationale, ou culturelle et raciale. A partir d'énoncés puisés dans l'œuvre de Jean Sénac, constituée de son roman *Ebauche du père- Pour en finir avec l'enfance (EDP)* et de ses *CŒuvres poétiques (OP)*, nous chercherons à mettre en évidence l'idée que l'auteur se sert de la force symbolique dont un prénom peut être chargé pour manifester une idéologie politico-sociale. Ayant une fonction classificatoire, impliquant des paramètres identitaires et ethniques, le prénom possède un pouvoir discriminant. Il permet incontestablement une identification sociale, culturelle et ethnique et, partant, un positionnement identitaire. En outre, nous souhaitons attirer l'attention sur la faculté du prénom à remplir, à lui seul, une fonction identifiante, alors qu'en principe celle-ci ne se réalise complètement que lorsqu'il se trouve accompagné

d'un nom de famille. Notre article tâchera de souligner à la fois l'impact idéologique et social d'une dénomination, et un processus d'identification ; cependant, la fonction désignative, étant généralement reconnue au nom propre, il faut préciser que c'est la fonction symbolique et descriptive du prénom qui, ici, éveillera notre intérêt. Force est de constater que pour exprimer tant le patriotisme que le racisme, l'auteur fait usage de prénoms chargés de significations symboliques pour créer une ramification sémantique à l'intérieur de ses textes.

1- Le prénom : expression du nationalisme et du militantisme

Les prénoms qui apparaissent dans les énoncés (1), (2), (3), (4) et (5) contribuent à affirmer l'appartenance de Jean Sénac, auteur-narrateur, à une patrie algérienne, arabo-berbère, ainsi que son engagement dans la libération du peuple algérien. Dans les quatre premiers extraits, les prénoms *Jugurtha*, *Damyra*, *Tachfin*, *Massinissa* (période de l'histoire des Berbères), *Abd-el-Kader* (époque de la conquête française) sont utilisés pour référer à l'histoire de l'Algérie d'avant 1954 et à la lutte ancestrale des Algériens pour la défense de leur territoire et de leur liberté. Au même titre que tous les noms propres célèbres, les prénoms notoires créent toujours du sens dans un texte, car ils sont porteurs d'informations d'ordre historique, politique, culturel, etc.

Dans l'énoncé (1), par le procédé de la comparaison, dans lequel à trois reprises, les comparants sont des prénoms célèbres, l'auteur-narrateur atteste son identité algérienne.

(1) «Je suis né algérien, comme *Jugurtha* dans son délit, comme *Damyra la Juive - La Kahena* ! – comme *Abd-el-kader...*» (EDP, p. 20)

Les prénoms de ces illustres guerriers sont utilisés par le narrateur en tant que modèle auquel il se compare, parce que tout comme ces derniers, il se sent Algérien et doté d'une âme de révolté. Jugurtha, Damya la Juive (La Kahina), Abd-el-kader ont défendu leur territoire et refusé de se soumettre à l'ennemi. Bien qu'appartenant à des périodes différentes de l'histoire de l'Algérie, ces prénoms, figures emblématiques de la résistance contre l'oppression, symbolisent un combat algérien pour la liberté. Ces prénoms représentent des personnages qui sont partie intégrante de l'histoire de l'Algérie. Qu'ils soient hommes ou femmes, chefs guerriers amazighs, chef d'insurrection contre l'installation militaire et administrative française au XIX^e siècle, Arabes, Berbères, musulmans, ou juifs, ils ont choisi de lutter pour la libération de ce qu'ils considéraient comme leur territoire et leur patrie ; ces personnages avaient en commun un idéal ; un idéal qu'ils ont payé d'un lourd tribut ; un idéal défiant le temps, les races, les religions, les sexes : cet idéal que l'auteur-narrateur est si fier de partager. Celui-ci met en avant à travers ces prénoms, une identité algérienne et une lutte contre la colonisation. Il tient à mentionner que malgré des origines différentes, Jugurtha, Damya, Abd-el-kader, et lui-même, à plusieurs décennies, voire à des siècles, d'intervalle, ont la même soif de liberté et portent en eux, de la même façon, cette éternelle fibre patriotique.

Dans les énoncés (2) et (3), les prénoms sont utilisés dans des tournures métaphoriques.

(2) «Ô ma ville ! Voici que soudain tu surgis des ténèbres, tu pousses le cri de *Tachfin* ! En écho te répondent les cavernes : *Jugurtha ! Damya ! Abd-el-Kader !*» (EDP, p. 70)

Le prénom *Tachfin* sert à illustrer la révolte d'Oran, ville de Jean Sénac, et la volonté de celle-ci de reconquérir ce qui, autrefois, lui avait appartenu : son identité algérienne. Cet énoncé rap-

pelle le lien entre Oran et Tachfin, qui remonte au fait que ce célèbre émir de la dynastie des Almoravides fut tué lors de la prise de cette ville par les assaillants, par une nuit particulièrement obscure. L'auteur-narrateur fait à nouveau usage, dans l'énoncé (2), des prénoms des grands combattants *Jugurtha*, *Damya* et *Abd-el-kader* pour montrer combien l'espace algérien demeure imprégné des noms de ses défenseurs. S'il affirme qu'au cri de Tachfin, les cavernes répondent les prénoms de ces héros de l'histoire de l'Algérie, c'est surtout parce qu'il estime que ces derniers représentent justement la relève de la lutte de Tachfin. *Jugurtha*, *Damya*, *Abd-el-Kader*, prénoms de guerriers notoires pour la défense et la liberté de leur territoire, symbolisent la lutte de toujours des Algériens, à laquelle Jean Sénac et sa ville participent. Le narrateur cite tous ces prénoms à l'affilée, car il les considère comme des noms incontournables de la résistance et de l'histoire algériennes.

(3) «On ne sait pas où va cette grotte ? Jusqu'au cœur de *Massinissa*, peut-être.» (EDP, p. 113)

Dans l'énoncé (3), *Massinissa*, prénom du célèbre roi de Numidie, sert de référence pour marquer le lien indéfectible qui unit un homme à la terre de ses aïeux et son combat jusqu'à la mort pour la reconquérir. Lorsque l'auteur-narrateur suppose que la grotte en question va «jusqu'au cœur de *Massinissa*», il sous-entend que cette terre sur laquelle il se trouve, en l'occurrence la terre algérienne, est chargée d'une grande et douloureuse histoire, et que les ancêtres des Algériens, à l'exemple de *Massinissa*, ont toujours tout fait pour protéger cette terre à laquelle ils étaient si fortement attachés.

(4) «Abd-el-kader ! Antée ! Je regroupais mes forces.» (EDP, p. 69)

Dans l'énoncé (4), l'auteur-narrateur se sert à nouveau du prénom *Abd-el-kader*, pour symboliser le combat pour la pa-

trie, pour l'Algérie ; le combat de la résistance à l'occupation française de 1830. Ce prénom, qui semble lui donner du courage, est utilisé dans le procédé de l'interpellation. Le narrateur qui cherche à rassembler ses forces, interpelle en même temps qu'Abd-el-kader, héros de la résistance algérienne, Antée, géant de la mythologie grecque. Par l'utilisation des deux prénoms *Abd-el-kader* et *Antée*, l'auteur-narrateur cherche à attirer l'attention respectivement sur deux types de combattant : l'un s'élevant contre la colonisation, l'autre trouvant sa force dans la terre qui est sa mère. Nous pouvons en déduire alors que comme Abd-el-kader, le narrateur s'insurge contre l'occupation française et comme Antée, il va puiser ses forces en touchant la terre, mais plus particulièrement la terre qu'il considère comme sa mère patrie : l'Algérie dont il ne pourrait s'éloigner trop longtemps, sous peine d'en mourir étouffé, tel que fut le sort d'Antée. A l'image de ce dernier, l'auteur-narrateur avait besoin de « sa mère », de sa terre, pour ranimer ses forces et poursuivre sa lutte nationaliste qui s'inscrit dans la lignée de celle d'Abd-el-kader.

(5) « Et la guirlande indissoluble : *Djamila, Mustapha, Henri, Ali, Maurice, Annie, Ahmed, Kader, Zohra, Fernand, Mohamed, André, Omar, Ferhat, Yacine.* » (EDP, p. 70)

L'énoncé (5) compte une longue succession de prénoms masculins, féminins, algériens ou encore européens qui représentent des personnages importants de la lutte anticolonialiste. Le fait de désigner ces militants de la cause nationale algérienne, par leurs prénoms uniquement, témoigne de la sympathie que leur manifeste l'auteur-narrateur. Cela est une manière de montrer qu'il se sent proche d'eux et de leur combat, et qu'il l'affirme. De plus, nous remarquons parmi ces prénoms la présence du diminutif (ou de la version abrégée) du prénom algérien *Abdelkader* (*Kader*) ; ce qui conduit à accentuer la marque de sympathie et de proximité souhaitée par l'auteur-narrateur.

Le diminutif crée une plus grande complicité, entre le narrateur et le lecteur, que le prénom, qui «connotant l'intimité» (F. Corblin, 1996 : 104), est déjà réservé à un usage restreint, dans un contexte de connaissance familière du référent, ce qui n'est pas le cas du patronyme ou du nom complet utilisés en dehors du cadre familial et/ou intime : «c'est le patronyme ou le nom complet qui exprime la notoriété, le prénom seul est une forme de la sphère privée» (Gary-Prieur, 2001 : 113). C'est un fait, le phénomène de notoriété porte presque toujours sur le nom de famille, à l'inverse, l'usage du prénom reste, en général, réservé à la familiarité. F. Corblin (1996 : 101) confirme cela en écrivant que «les communautés épistémiques présupposées par le nom et le prénom ne sont évidemment pas identiques : le prénom présuppose un cercle plus étroit, et davantage de familiarité entre l'utilisateur et l'individu. Le nom complet renvoie à une communauté plus large, et à l'absence de familiarité entre l'utilisateur et l'individu». Ainsi, il apparaît nettement, comme le signale C. Bromberger (1982), que le choix des appellations révèle un type particulier de relations ou une forme de manipulation de la distance sociale.

Par ailleurs, l'absence de patronyme dans l'énoncé (5) ne nous empêche pas de découvrir l'identité des individus désignés par chacun des prénoms cités, même si cette absence peut, parfois, nous conduire à envisager de multiples possibilités. En effet, la célébrité de tous ces prénoms, lors de la guerre de libération, fait qu'ils arrivent presque à se passer de patronyme. Nous ne pouvons nous défendre de penser que c'est là un procédé délibéré de l'auteur, par lequel il chercherait à prouver qu'une identification est tout à fait possible, malgré l'absence du nom du père. «Le narrateur fait peut-être volontairement abstraction du patronyme, pour prouver que celui-ci n'est finalement pas si indispensable que cela pourrait paraître. Ne serait-ce pas, pour lui, à qui le nom du père a cruellement fait défaut,

une façon d'attirer l'attention sur le fait qu'une personne puisse être connue et même reconnue sans ce nom» (H. Akir, 2009 : 219), ce patronyme auquel tout le monde semble porter un si grand intérêt ?

Parallèlement à cela, cet anonymat peut aussi refléter une volonté de considérer ces prénoms comme des représentants des très nombreux héros et martyrs de la guerre d'Algérie restés dans l'ombre. Et en y réfléchissant bien, peu importe le nom de ces hommes et de ces femmes, car ce qui compte c'est leur qualité de militants et de combattants ainsi que le degré de leur engagement dans la lutte algérienne, dont ils sont des figures emblématiques. L'auteur emploie donc simplement ces prénoms en tant que symboles de la révolution algérienne.

Cependant, d'emblée, ces prénoms nous font penser respectivement à Djamila Bouhired ou à Djamila Boupacha, à Mustapha Ben Boulaïd, à Henri Maillot ou à Henri Alleg, à Ali-la-Pointe (Ali Ammar) ou à Ali Boumendjel, à Maurice Laban ou à Maurice Audin, à Annie Steiner, à Ahmed Ben Bella ou Ahmed Zabana, à Abdelkader Guerroudj, à Zohra Drif, à Fernand Yveton, à Mohamed Boudiaf ou à Mohamed Khider (le prénom Mohamed, tellement fréquent dans le milieu musulman, peut désigner bien d'autres révolutionnaires algériens), au Professeur André Mandouze, au «petit Omar» (Omar Yacef), à Ferhat Abbas, à Kateb Yacine.

Symbole du combat contre l'oppression, cette kyrielle de prénoms dénués de patronyme, désigne des individus à l'égard desquels l'auteur-narrateur exprime sa fraternité et son affection ; partageant leurs idéaux et leur engagement, le combat qu'il mène à travers l'écriture est au même titre que celui mené par un maquisard.

Si les prénoms apparaissant dans les énoncés (1), (2), (3) et (4) n'appellent pas la présence de noms de famille, il n'en est pas de

même pour ceux de l'énoncé (5). En effet, la célébrité de l'émir Abd-el-kader, du roi Jugurtha, de la reine Damya (La Kahina), de l'émir Tachfin et du roi Massinissa est telle que, non seulement, le lecteur arrive, sans difficulté aucune, malgré l'absence du nom de famille, à identifier les personnages en question, mais il ne lui viendrait jamais à l'esprit qu'*Abd-el-kader, Jugurtha, Damya, Tachfin* ou *Massinissa* puissent être accompagnés d'un patronyme. En revanche, la situation est légèrement différente dans l'énoncé (5), dans la mesure où le lecteur parvient aussi à identifier les individus désignés par les prénoms dépourvus de patronymes, sauf que cette construction lui semble surprenante et inhabituelle. Dans l'énoncé (5), les prénoms ne jouissant pas de la notoriété de ceux des énoncés précédents puisent leur notoriété dans le contexte qui les emploie, à savoir le récit de la guerre d'Algérie ; en dehors de ce contexte précis, la détermination du référent particulier de ces prénoms n'aurait pas été possible sans patronyme. C'est dans cette optique que Gardiner (1954), qui s'occupe du nom propre en tant que moyen de référence, s'intéresse aux noms propres «incarnés» qu'il considère comme des attributs inséparables du particulier qu'ils désignent et définitivement associés à une entité particulière. Liés exclusivement à un endroit, à un individu, ou à un objet particulier, les noms propres incarnés sont pour Gardiner les seuls «vrais noms propres» en raison de leur caractère strictement individuel, contrairement aux noms propres «désincarnés» qui peuvent être attribués à des centaines de personnes par exemple. Cela explique donc pourquoi, pour désigner le référent auquel ils renvoient, il nous paraît tellement évident qu'*Abd-el-kader, Damya, Tachfin, Massinissa*, qui trouvent leur place parmi les noms propres «incarnés», ne nécessitent pas la présence d'un patronyme, et tellement étonnant que *Djamila, Mustapha, Kader, Zohra*, etc., qui sont à classer parmi les noms propres «désincarnés», se passent de l'accompagnement d'un patronyme.

Nous l'avons vu à travers l'ensemble des énoncés exemplifiés précédemment, des prénoms de personnages historiques, dotés d'une identité extratextuelle précise, sont introduits dans le texte dans un but symbolique. G. Le Bihan (2006 : 13) explique justement que « par rapport au nom commun, le nom propre, et parce qu'il participe justement à une histoire ou à un mythe, a un grand pouvoir d'évocation ». Certains prénoms plus ou moins connus créent des associations d'idées ; fortement connotés, ils peuvent alors devenir qualifiants. Appartenant à l'histoire, ces prénoms ont un caractère informatif car ils signifient de manière connotative, en suscitant l'émergence d'informations encyclopédiques. Pour désigner ces notions de connotations, d'associations d'idées, de représentations qu'un nom propre donné évoque dans une communauté, R. Galisson (1991) parle de « charge culturelle partagée ».

2- Le prénom : expression d'une ségrégation raciale

Si le prénom est souvent révélateur d'une culture, il arrive fréquemment que dans le discours, il se charge de connotations. P. Siblot (1995 : 149) explique alors que la sélection d'un nom propre dans un contexte donné procède d'un choix qui fait nécessairement sens. En effet, nous constatons que l'emploi fait des prénoms dans les trois énoncés (6), (7) et (8) a pour objectif d'indiquer une appartenance ethnique et d'afficher une ségrégation raciale avérée.

(6) « Mais qu'est-ce qu'elle dit ? [...] Qu'elle est bête ! y aura jamais rien à en tirer de *ces fatmas* ! » (EDP, p. 111)

(7) « Nous, c'était *la Fatma* et toi. » (EDP, p. 165)

L'énoncé (6) rapporte des propos de pieds-noirs racistes portant sur une Algérienne ne parvenant pas à parler français de manière intelligible. Dans l'énoncé (7), l'auteur-narrateur

s'exprime volontairement à la façon de ces mêmes pieds-noirs dans le but de parodier ceux-ci et de souligner à nouveau leur condescendance à l'égard des Algériennes.

On relève, dans les exemples (6) et (7), un emploi du nom propre en antonomase, puisque le prénom *Fatma* ne désigne plus dans ces cas une personne s'appelant *Fatma*, mais prend pour sens «femme arabe». Ce sens découle de ce que, ce prénom, naguère très fréquent dans le milieu arabo-musulman, est attribué par la communauté française ségrégationniste à toute femme arabe. En outre, dans (6), nous pourrions même considérer qu'il y a une lexicalisation de ce prénom, étant donné que celui-ci perd sa majuscule et prend la marque (s) du pluriel.

L'usage du nom propre dans les deux énoncés exemplifiés ci-dessus «est communément appelé métaphorique», selon K. Jonasson (1994 : 214), car le syntagme nominal dans lequel se trouve celui-ci désigne un référent distinct du référent initial du nom propre. Il s'agit-là d'un emploi figuré du nom propre. Dans ces exemples, le prénom, précédé d'un déterminant, se trouve en emploi modifié car il indique un rôle et ne reflète pas l'unicité et la singularité de son référent. Les énoncés (6) et (7) constituent des constructions syntaxiques atypiques dans lesquelles le nom propre est modifié, puisque ce dernier ne désigne plus un particulier mais sert à indiquer un type ou un rôle par le biais duquel un autre particulier sera décrit et identifié. Ce rôle n'étant pas défini par la propriété «s'appeler NP¹», mais par des propriétés caractéristiques du particulier (connu) porteur du nom propre et qui est le référent original. A ce propos, K. Jonasson (1994 : 218) écrit que «le nom propre métaphorique signale d'abord un rôle, ensuite éventuel-

1. NP = Nom propre.

lement une valeur (un référent). [...] Il est plus descriptif, car il est défini par les propriétés caractéristiques, ou le rôle social, d'un porteur connu dans la communauté linguistique». Ainsi, le prénom féminin *Fatma*, typiquement arabe, transcrit avec ou sans majuscule, portant ou non l's du pluriel, précédé de l'adjectif démonstratif pluriel ou de l'article défini singulier, est employé dans (6) comme dans (7) pour désigner péjorativement les femmes arabes, créant de la sorte une catégorie, une classe, celles des femmes arabes, afin de les dévaloriser. Dans ces deux constructions, le rôle du prénom est saillant, il a une fonction descriptive, en vertu de la connaissance que ce prénom désigne normalement des personnes arabes de sexe féminin. Partant de cette idée, le prénom *Fatma* indique ici un rôle complexe et défini par des traits descriptifs. La fonction descriptive de ce prénom est conférée par sa position dans la phrase et par le contexte ; il est interprété alors à partir de connaissances extralinguistiques relevant de conventions d'attribution des noms propres.

De ce fait, dans l'énoncé (6), même si la construction «démonstratif + NP» n'apparaît pas en corrélation avec un nom propre antérieur et qu'elle semble en occurrence isolée, elle présuppose une connaissance préalable du référent du nom propre. Dans cet énoncé, l'adjectif démonstratif a, certes, pour fonction d'attirer l'attention sur le référent du prénom *fatmas* (*Fatma*) qui est alors mis en avant, mais aussi de produire un effet sémantique. Par l'emploi du démonstratif, le locuteur cherche à exprimer la distanciation et le mépris à l'égard du référent de ce prénom, présenté comme l'objet de son jugement, un jugement absolument défavorable. Par ailleurs, on remarque que le locuteur, qui au départ ne désigne qu'une seule personne en faisant usage du pronom personnel *elle*, se met soudain à employer le pluriel par l'utilisation de l'adjectif démonstratif *ces*, et cela dans le but de créer un effet de généralisation ; dans

cet énoncé stylistiquement marqué, la forme plurielle du démonstratif et du prénom accentue la dévalorisation du référent auquel il renvoie. Cependant, il est nécessaire de préciser que le pluriel des noms propres ne vise pas toujours à donner lieu à une valeur dépréciative ou péjorative du référent dans l'énoncé, car comme l'explique Martine Léonard (1996 : 92) «la pluralisation du nom propre fonctionne très différemment selon les contextes énonciatifs».

(8) «Que je me nomme *Jean* ne sera plus pour vous un signe d'injustice.» (OP, p. 306)

Comme le prénom *Fatma* dans les énoncés *supra*, le prénom *Jean*, bien qu'en emploi non modifié dans l'énoncé (8), est en quelque sorte un «nom générique» chargé d'afficher une appartenance raciale dans le but de marquer la ségrégation entre Européens et Arabes. De même que *Fatma* est indicateur d'une identité algérienne ou arabe, *Jean* est indicateur d'une identité française ou européenne.

Dans l'énoncé exemplifié ci-dessus, «se nommer *Jean*» signifie être Français, et être Français dans l'Algérie française, c'est avoir des droits que les Algériens n'ont pas. Le narrateur-auteur affirme sa qualité de Français, son identité française, en se servant d'un nom propre» (H. Akir, 2009 : 224). Il indique son origine ethnique au moyen d'un prénom. Le prénom a une fonction classificatoire par laquelle il fixe une appartenance ethnique et inscrit son porteur dans un réseau identitaire. S. Leroy (2006 : 29) estime que «le choix dont le prénom fait l'objet en fait un enjeu identitaire et signifiant particulièrement important». Elle montre que le fonctionnement sémantique du prénom est en relation avec des paramètres identitaires et ethniques. Dans cet énoncé exemplifié, le prénom *Jean* est utilisé un peu comme un prolongement de la désignation de la race européenne. Ce prénom est signifiant dans sa banalité

même ; prénom typique de la culture européenne, il permet dans cet emploi de «concentrer sur lui tous les participants de cette culture», pour reprendre les termes de J. L. Vaxelaire (2005 : 239). C'est dans cette optique que celui-ci précise que «les noms et les prénoms gardent généralement une trace de leur origine géographique et forment donc un outil maniable pour désigner les membres d'une nation» (2005 : 238).

«Jean Sénac souhaitait vivre dans une Algérie où il n'y aurait plus de place pour la ségrégation raciale, où Français et Arabes seraient égaux, et dans laquelle une nomination française ou arabe serait indifférente et sans conséquences» (H. Akir, 2009 : 224) ; c'est pourquoi dans l'énoncé (8), à travers l'emploi du prénom *Jean*, l'auteur-narrateur met en évidence le pouvoir discriminant du nom propre, car comme le mentionne B. Diaz (1996 : 266) : «Nommer c'est classer, mais c'est aussi se classer et se placer sur l'échiquier social». Cela est confirmé par S. Akin (1999 : 52) qui voit dans les noms propres de puissants moyens d'identification sociale, culturelle et ethnique permettant un positionnement identitaire. L'emploi du prénom *Jean* fait ressortir l'impact social d'une dénomination ainsi qu'un processus d'identification. A juste titre, on estime alors qu'une fois l'acte de dénomination accompli, le nom propre a pour but non seulement l'identification de son porteur, mais encore la construction de l'idée que le monde se fait de lui (se nommer *Jean* = être Français).

L'emploi du prénom *Jean* dans (8) montre de manière irréfutable qu'on ne peut pas se contenter de considérer que «la fonction d'un nom est simplement de nommer»¹, car il apparaît clairement ici que le rôle du nom propre va bien au-delà de l'unique fonction de nommer. Dans cet énoncé, il s'est agi

1. Kripke cité par Engel (1984 : 445).

avant tout d'inférer, à partir de la connaissance que le prénom *Jean* désigne le plus souvent des Européens, que celui-ci est utilisé en tant que parangon d'une dénomination européenne (même s'il peut aussi être porté par des Algériens ou des Arabes de confession chrétienne). Dans certains cas, le contexte et sa position dans la phrase confèrent au nom propre une fonction descriptive : «le nom propre de baptême, tout comme le nom propre de famille, se laisse interpréter à partir de connaissances extralinguistiques relevant des conventions d'attribution des noms propres» (K. Jonasson, 1994 : 211). De plus, on observe dans l'extrait (8) que le prénom est susceptible d'être analysé comme indiquant un rôle défini par la propriété «se nommer Jean» et identifie directement une valeur. L'utilisation de la propriété «se nommer Jean» produit alors un effet stylistique dans la phrase, l'attention se trouvant déviée du référent lui-même vers son nom propre, en l'occurrence, son prénom.

Parallèlement à cela, il est important de noter que l'exemple (8) porte sur la fonction de nomination qui, comme le rappelle K. Jonasson (1994 : 69), «est celle que le nom propre remplit dans des énoncés exprimant le lien dénominatif existant entre le nom propre et une entité particulière». Toutefois, il faut préciser que la fonction de nomination sous-entend un rôle prédicatif (et non référentiel) du nom propre ; mais cette prédication consiste à attribuer un nom propre au particulier désigné ; le nom propre indique alors une propriété du référent posé par le sujet, celle de «s'appeler X». Il paraît évident que dans l'énoncé (8), cette propriété implique des paramètres culturels, identitaires et ethniques.

Certes la fonction d'un prénom, à l'instar de n'importe quel nom propre, est avant tout de désigner et de référer, cependant, comme nous avons pu l'observer, dans les trois derniers énoncés exemplifiés, les associations culturelles que celui-ci véhicule sont indispensables pour la compréhension de son

utilisation dans le texte. En effet, M. Bréal (1976 : 183) affirme que «si l'on classait les noms d'après la quantité d'idées qu'ils éveillent, les noms propres devraient être en tête, car ils sont les plus significatifs de tous, étant les plus individuels». Les prénoms connus ont donc forcément un sens associatif et peuvent faire l'objet, dans le discours, d'un usage associatif, connotatif.

Conclusion :

Porteurs d'une symbolique, les prénoms figurant dans les énoncés extraits de l'œuvre de Jean Sénac examinés dans notre contribution sont représentatifs et constituent une référence. Cela suppose que le prénom renvoie à un référent qui est un modèle, une figure emblématique, servant même, par moment, à la qualification et à la caractérisation, ou simplement qu'il est utilisé de façon à désigner plus, voire autre chose, que son référent initial, ou encore que sa présence fournit des indices non négligeables, pour la compréhension de l'énoncé. Plus qu'un reflet identitaire, les prénoms ne sont pas neutres, car ils peuvent porter un poids idéologique ; et si l'auteur les a choisis, c'est précisément dans le but de signifier, voire de connoter. Dans cette optique, R. Barthes (1953 : 125) estime que le nom propre est un signe qui s'offre à une exploration et à un déchiffrement. La fonction sémantique du nom propre fait souvent intervenir la notion de connotation, en dépit du fait que celui-ci n'ait pas toujours de connotations fixes. Par conséquent, comme tout nom propre, le prénom peut être chargé de connotations. Les prénoms dénotent un ancrage social, ethnique, religieux, culturel et/ou politique. A ce sujet, P. Siblot (1994 : 82) pense que «pour n'être pas enregistrés dans le lexique de la langue, les noms propres n'en sont pas moins inscrits dans des codes sociaux, à travers lesquels ils ne peuvent pas ne pas produire de sens lors de leur mise en discours».

Ainsi, nous avons pu observer à travers différents exemples le pouvoir évocateur du prénom qui se fait, à certains moments, l'expression d'une identité nationale algérienne et d'un engagement absolu pour la cause algérienne, indiquant la volonté de participer à l'histoire et au combat du peuple algérien, et à d'autres, l'expression d'une ségrégation raciale certaine et générale, révélant l'inégalité outrancière entre Européens et Arabes, inégalité qui, du reste, fut à l'origine de ce combat.

Bibliographie

- Akin Salih, 1999, «Pour une typologie des processus redénotatifs», in S. Akin (dir.) : *Noms et renoms. La dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, Rouen, Dyalang, pp. 33-60.
- Akir Hania, 2009, «Noms propres et recherche identitaire dans l'œuvre de Jean Sénac», *Synergies Algérie*, n°8, coordonné par Saddek Aouadi, Jacques Cortès et Boumediène Benmoussat, Revue du GERFLINT, pp. 217-225.
- Barthes Roland, 1953, *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Seuil.
- Bréal Michel, 1976 [1887], *Essai de sémantique*, Genève, réédition Slatkine Reprints.
- Bromberger Christian, 1982, «Pour une analyse anthropologique des noms de personnes», *Langages*, n°66, Larousse, pp. 103-124.
- Corblin Francis, 1996, «Noms et autres désignateurs dans la fiction», in M. Léonard & E. Nardout-Lafarge (dir.), *Le texte et le nom*, Montréal, XYZ, pp. 95-105.
- Diaz Brigitte, 1996, «Je rêvais profondément à ces noms...» Fonctions du nom propre dans *Vie de Henry Brulard*, in M. Léonard & E. Nardout-Lafarge (dir.), *Le texte et le nom*, Montréal, XYZ, pp. 261-272.
- Engel Pascal, 1984, «Le sens d'un nom propre», *Archives de philosophie*, n°47, pp. 431-448.
- Galisson Robert, 1991, *De la langue à la culture par les mots*, Paris, CLE international.
- Gardiner Alain, 1954, *The Theory of Proper Names – A Controversial Essay*, Londres, Oxford University Press.

- Gary-Prieur et Marie-Noëlle, 2001, *L'individu pluriel – Les noms propres et le nombre*, Paris, CNRS Editions.
- Jonasson Kerstin, 1994, *Le nom propre. Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Le Bihan Guy, 2006, «Le nom propre : identification, appropriation, valorisation», *Cahiers de sociolinguistique*, n°11, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 9-26.
- Léonardo Martine, 1996, «Balzac : l'antonomase du nom propre», in M. Léonard & E. Nardout-Lafarge (dir.), *Le texte et le nom*, Montréal, XYZ, pp. 83-94.
- Leroy Sarah, 2006, ««Les prénoms ont été changés», Pseudonymisation médiatique et production de sens des prénoms», *Cahiers de sociolinguistique*, n°11, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 27-40.
- Sénac Jean, 1989, *Ébauche du père – Pour en finir avec l'enfance*, Saint-Amand, Gallimard.
- Sénac Jean, 1999, *Œuvres poétiques*, Arles, Acte Sud.
- Siblot Paul, 1994, De l'actualisation du nom propre», *Modèles linguistiques*, Vol. 30, pp. 69-84.
- Siblot Paul, 1995, «Noms et images de marque : de la construction du sens dans les noms propres», in M. Noailly (éd), pp. 147-160.
- Vaxelaire Jean-Louis, 2005, *Les noms propres. Une analyse lexicologique et historique*, Paris, Honoré Champion.

TRANSMISSION ET MODES D'ATTRIBUTION DES PRÉNOMS AUX DESCENDANTS DE L'IMMIGRATION ALGÉRIENNE EN FRANCE

*Mohammed Zakaria Ali-Bencherif
Laboratoire Dylandimmed
Université Med Belkaid - Tlemcen
Chercheur associé au CRASC - Oran*

Résumé :

Cette contribution porte, comme son titre l'indique, à étudier la question de la transmission des prénoms aux descendants de l'immigration algérienne en France. Il s'agira plus précisément de s'interroger sur la volonté d'attribution, de maintien et des changements des prénoms en lien avec la transmission de la culture d'origine des parents et ce, à travers une enquête sociolinguistique voire onomastique ayant concerné plusieurs familles de migrants algériens et de leurs descendants. Seront évoquées également les questions de la diversité et de la variation anthroponymique résultant de la question identitaire et des néo-codages. Les résultats obtenus montrent à la fois la volonté de transmission des prénoms de la part des parents, la (dis)continuité en ce qui concerne l'attribution et l'acceptation des prénoms en tant que facteur de démarcation ou encore du refus de certains prénoms en tant que moyen d'intégration.

Mots-clés :

Prénom, immigration, attribution, transmission intergénérationnelle, culture d'origine.

Abstract :

This contribution deals with the question of the transmission of the first names to the descendants of the Algerian immigration in France. It will focus on the will of the attribution, the preservation and the changes of the first names in connection with the transmission of the culture of origin of the parents through a sociolinguistic and onomastic investigations with regard to several families of Algerian migrants and their descendants. The questions of the diversity and the anthroponymic variation resulting from the identity question and the neocodings will also be evoked. The obtained results show the will of the parents to transmit the first names of the home country and at the same time the (dis)continuity as regards to the attribution and the acceptance of the first names as factors of demarcation or the refusal of certain first names as a mean of integration.

Keywords :

First name, immigration, attribution, intergenerational transmission, culture of origin.

Introduction

L'attribution des prénoms aux descendants de l'immigration algérienne en France est tributaire de la transmission intergénérationnelle de la Langue-Culture d'Origine (LCO). La question de la transmission intergénérationnelle de la langue-culture d'origine ou hérité¹ (Matthey, 2010) au sein des

1. L'attribution du prénom est considérée comme un devoir familial ou ethnique entendu comme un legs que beaucoup de familles de migrants sacralisent.

familles de migrants algériens ou encore au sein de celles de leurs descendants (2^{ème}, 3^{ème} génération, etc.) a suscité beaucoup de questionnements parmi les chercheurs en sociologie, en anthropologie culturelle et en sociolinguistique qui tiennent plus particulièrement aux langues à transmettre et le capital culturel hérité ou à hériter. Notre propos ici est de nous interroger sur les modalités de transmission, de maintien et d'attribution des prénoms comme composante fondamentale des questions identitaires et culturelles en lien avec l'origine socio-ethnologique.

Outre la symbolique que recèlent les prénoms (Del Castillo, 2003), leur rôle dans la vie des individus, leur transmission, leur maintien, leur modification et leur attribution dépendent de plusieurs facteurs socioculturels et culturels ayant une relation avec l'époque, l'espace, les conjonctures et la mode. Il s'agit, en effet, d'un phénomène à géométrie variable qui suppose des choix conscients de la part des individus pour assurer la continuité et l'identification aux siens. En tant qu'élément identificateur, le prénom est laissé au libre choix des parents, voire du groupe (famille traditionnelle ou réduite aux parents et grands-parents). Autrement dit, les enfants "subissent" ce que les parents souhaitent transmettre ou maintenir.

En tant qu'éléments identificateurs des personnes, les prénoms constituent une composante fondamentale aux niveaux psycho-généalogiques et psychosociologiques puisque leur maintien et leur transmission relèvent de l'imaginaire familial et collectif. Ils constituent également une forme de marquage identitaire¹ et d'appartenance à une culture, à un groupe et à une contrée.

1. Voir Paul Siblot (1998) à propos de la dialectique et le dialogisme relatifs à la nomination identitaire.

**La question du prénom :
modes d'attribution, transmission et maintien**

L'attribution des prénoms, leur fixation, leur maintien, leur transmission ainsi que leur gestion ont, par ailleurs, suscité beaucoup de questionnements parmi les chercheurs algériens. En effet, l'intérêt scientifique porté aux questions d'onomastique est grandissant du fait du nombre des phénomènes qui sont au cœur du questionnement d'une société en pleine mutation. Anthropologues, sociologues, psychosociologues, linguistes et historiens travaillent ensemble depuis plus d'une décennie afin de décrire et de comprendre les modes d'octroi des prénoms, leur transcription, leur uniformisation ainsi que les faits et les effets de cette action *in vivo* (consciente ou inconsciente) sur les plans psycho-généalogique, juridique, social, identitaire, culturel et sociolinguistique.

L'adhésion volontaire au groupe et à l'espace, la maîtrise des codes culturels /cultuels, la pratique et la reconnaissance des langues en présence sont les composantes essentielles qui permettent de repenser la question identitaire compte tenu de la diversité et de la complexité des faits. Les recherches en onomastique réalisées dans ce sens par les chercheurs algériens (Benramdane, 2000, 2008, Yermèche, 2005, Sini, 2005 pour ne citer que ceux-là) montrent dans leur ensemble le malaise vécu, dit et interagit par les individus. A côté de cela, s'ajoutent les problèmes administratifs et juridiques. C'est pourquoi il est inéluctable de repenser la question identitaire dans sa dimension onomastique et culturelle, et ce dans le but d'intervenir sur les corpus anthroponymies (gestion et aménagement onomastique) afin de les uniformiser. D'un point de vue épistémologique, nous pouvons constater que ces travaux constituent la pierre angulaire d'un champ de recherche onomastique algérien en devenir ayant ses principes et ses démarches méthodo-

logiques. Encore faut-il que les sphères de décision prennent en considération les résultats de ces recherches ?

C'est dans ce sens que nous posons le problème de l'attribution et de la transmission des prénoms aux descendants de l'immigration algérienne en France. Cette question nous paraît cruciale puisqu'elle concerne une population d'Algériens et de leurs descendants qui vit de l'autre côté de la Méditerranée. C'est un phénomène qui, à notre sens, n'a pas été suffisamment traité. Au-delà des problèmes juridiques et techniques (transcription) se pose la question de la transmission et de l'attribution des prénoms aux descendants de l'immigration algérienne en France. S'agit-il de maintien ou de rupture en ce qui concerne le mode d'attribution des prénoms au sein des familles de migrants ? Y a-t-il une volonté affichée de la part des parents pour ce qui est du choix et de l'attribution des prénoms aux enfants ? Qu'elles sont les attitudes des enfants envers les prénoms qu'ils portent ? Est-ce que le prénom est une entrave dans la vie scolaire et socioprofessionnelle ? Qu'en pensent les enfants et les parents ? Autant de questions qui découlent d'une situation qui s'avère très complexe en lien avec une réalité socioculturelle vécue en termes de malaise, d'intra-culturel et d'interculturelle dans l'espace d'accueil vécu autrement par les migrants et leurs descendants.

Méthodologie :

Notre étude est basée sur une enquête réalisée auprès de plusieurs familles observées lors des séjours passés en Algérie (vacances d'hiver, de printemps et d'été) et d'autres en France lors de nos différents séjours scientifiques entre 2011 et 2012¹.

1. Notons que ces enquêtes ont eu lieu dans des endroits publics avec des personnes de statut et de classes sociales différents (étudiants en mobilité

Nous avons choisi comme méthodologie d'enquête l'entretien semi-directif et le questionnaire (un questionnaire destiné aux parents et un autre destiné aux enfants), et ce dans le but d'explorer, de décrire et de comprendre ce qui ressort de leurs discours sur les différents modes de transmission et d'attribution des prénoms. (La constitution d'un corpus est encore en cours). Il s'agissait en grande partie d'entretiens informels où nous avons provoqué des discussions autour de la question des prénoms et de leur transmission et leur attribution.

Le prénom, un élément d'(auto)categorisation et de (dé)marquage

Selon les propos de certains parents migrants (des années 80 et 90), la question est très complexe. La plupart des parents se situent entre le fait de vouloir perpétuer la tradition familiale et le changement, voire l'adaptation à l'espace et à l'époque. La dénomination s'avère fondamentale dans le sens où elle renvoie à des « connotation associatives » (Kerbrat-Orecchioni, 1977). Force est de constater que l'attribution des prénoms recèle des valeurs socioculturelles inestimables. Certains individus sont attachés à des valeurs sociales ancestrales et tentent de perpétuer la tradition, d'autres ne sont même pas conscients de ce que l'attribution de tel ou tel prénom pourrait provoquer comme incidence sur l'état psychosociologique et l'avenir socioprofessionnel de leurs enfants. Par ailleurs, il existe des entraves administratives qui ne laissent pas vraiment un grand choix aux parents¹.

universitaire mariés, migrants et descendants de l'immigration).

1. Il arrive que les services consulaires imposent des listes aux parents. Il en est de même pour ce qui est de l'état civil des mairies françaises. Ainsi, les descendants de l'immigration algérienne (binationaux pour la plupart) se trouvent face à un dilemme qui relève des dispositifs techniques de deux

De même que le personnel chargé des questions d'état civil affichent des attitudes de rejet de certains prénoms. Malek, un quadragénaire ayant émigré vers les années quatre-vingts dix, nous a déclaré que *«le choix du prénom pour nos enfants est dans certains cas dicté par le personnel de l'état civil même ceux dont les parents sont migrants // une demoiselle m'avait suggéré de changer le prénom de ma fille «Rokia» en me disant «ça c'est ancien pourquoi ne pas l'appeler Sara, Yasmine ou autres»*. Nadir, quadragénaire et cadre hautement qualifié, nous a dit carrément *«j'appelle mon fils Mohammed comme ça il va se rendre compte de ses origines et de son appartenance socioculturelle»*. Ce propos me semble révélateur d'une volonté de transmission et du maintien d'une certaine tradition. De même que ces propos renvoient à un malaise vécu, dit et interagi. Il nous a, à ce propos, dit que *«je ne fais pas des enfants pour la France // ils sont là pour vivre comme les Français sans pour autant être des vrais Français, donc Mohammed c'est pas Michel ou Pierre»*. De ce fait, nous pouvons parler du poids des discours circulants, d'auto-stéréotypes et d'auto-catégorisation dont l'impact est apparent chez les individus. Selon Sara Leroy (2006 : 29), *«l'attribution du prénom donne lieu à de nombreuses stratégies, variables selon les milieux et les époques, visant à inscrire l'enfant à naître dans différents groupes, la lignée familiale tout d'abord, les communautés générationnelles, géographiques ou socioculturelles ensuite»*. Est-ce le cas pour ce qui est des descendants de l'immigration algérienne en France ? Oui et non, selon les cas. Tout dépend du degré de conscience des parents, de leur attachement au pays d'origine et de leur niveau socioculturel.

administrations qui ont ni complémentaires, ni contradictoires.

Diversité et variation anthroponymes :
des prénoms qui en cachent d'autres

Il a été constaté à travers les propos des enquêtés (parents et enfants) une prise de conscience pour ce qui est du maintien et de la transmission des prénoms. Lié à la question identitaire (Marc, 2005), le prénom est pour la plupart une forme de marquage et d'appartenance d'abord et avant tout à une culture souvent associée à la religion. Cependant, beaucoup de familles attribuent des prénoms nouveaux ou à la mode, et ce pour ne pas pénaliser les enfants. Ces derniers, outre les prénoms qu'ils portent officiellement, procèdent à des formes de modification. Celle-ci se révèle comme une action volontaire, pensée et discutée au sein de la famille. Celle-ci relève d'une décision soit individuelle ou de groupe (notamment les groupes de pairs), d'où un double (dé)marquage : celui en lien avec les siens et avec la culture d'origine des parents et qui traduit un héritage (culture hérité) et celui lié à la culture urbaine (prénoms circulants). En effet, la socialisation et l'acculturation est ici le corollaire de deux espaces (ou sphères) : la famille et la rue. Quand Mohammed devient Momo et Omar qui devient Maro, on comprendra que les phénomènes de suppression et du verlan concernent non seulement la langue (en tant que marqueur identitaire) mais aussi les prénoms. Ainsi, un processus d'inventivité des prénoms apparaît en tant que marqueur identitaire en lien avec la culture urbaine et l'identité dite de «jeunes» à travers laquelle le jeune se démarque des siens et des autres en essayant de marquer sa présence et donner à son identité nommée une image de marque nouvelle et renouvelée. Nous pouvons relever, par exemple, des prénoms qui ont une résonance qui rime bien avec ce que ces jeunes souhaitent porter comme prénoms. Ainsi, nous avons : Kader, Kad, Sousou, Nina, Lina, Momo, Jo, Abdel, Rimas, etc.

En tout état de cause, les changements et les choix de nouvelles formes (relevant surtout de l'oralité et des usages informels) sont motivés et conscients. L'inventivité est, en effet, ce qui traduit cette volonté de changer de prénom sans pour autant choisir celui que porte l'autre, le Français en l'occurrence (identification et différenciation). Tout se passe comme si les descendants de l'immigration veulent se démarquer par rapport à la culture de l'autre (Français) en restant plus ou moins attaché à la culture des parents et s'en distinguer pour être fidèle aussi à la culture urbaine qui est la leur et à laquelle ils s'identifient. Il s'agit à notre sens d'un double processus d'acculturation et de déculturation qu'impose leur socialisation langagière et culturelle au sein de la sphère familiale et scolaire mais aussi et surtout au sein de la sphère urbaine. Certains jeunes nous ont affirmés que *«même si certains prénoms sont difficiles à porter nous les supportons et nous les imposons»*. D'autres nous ont dit *«que certains prénoms s'imposent et sont faciles à porter ... les Autres peuvent les prononcer sans les écorcher.»*

Voici quelques exemples de prénoms anciens et nouveaux que nous avons relevés auprès de quelques familles : *«Lina, Inaya, Yasmine, Maïssa, Maya, Sofia, Kenza, Sara, Aya, Assia, Lila, Nour, Marwa, Selma, Nora, Sirine, Sirina, Leïla, Amina, Farah, Salma.*

Adam, Mohamed, Rayan, Ilyes, Amine, Mehdi, Ayoub, Younès, Wassim, Wissam, Amir, Ibrahim, Youssef, Naïm, Yassine, Ramzi, Bilal, Anis, Reda.

Mémoire familiale et transmission intergénérationnelle des prénoms : *entre héritage et volonté de changement*

Face au sentiment de «l'entre-deux» qu'affichent beaucoup de descendants de l'immigration, certains estiment qu'ils ne sont pas des binationaux «*mi-Algérien*» et «*mi-Français*», mais comme des «*ni-Algérien*», «*ni-Français*». Ceci correspond à

une identité nouvelle ou encore renouvelée qui se détache de celle des parents. Ceci apparaît comme une forme de démarquage marqué comme une marque de la diversité et de la dynamique socioculturelle. Certains jeunes ont une vocation à devenir des êtres autonomes, une autonomie imposée par la société dans laquelle ils ont grandi¹. Ils se disent Français d'origine algérienne ou encore Français de (grands-) parents algériens.

Le changement souhaité du prénom chez les descendants de l'immigration est lié, dans bien des cas, à leur intégration et surtout au fait que certains prénoms leur offrent plus de chances pour bénéficier d'une vie socioprofessionnelle meilleure et qui pourrait diminuer le sentiment de haine que l'autre affiche envers eux (en tant qu'étrangers, Arabe, Musulmans ou immigrés). Pour certains, changer de prénoms ne veut pas dire renier ses origines mais constitue une manœuvre pour sortir d'une situation de cloisonnement et du rejet social. Nous pouvons illustrer cela par un exemple qui revient dans le discours des descendants de l'immigration algérienne en France. Il s'agit de l'envoi des curriculum vitae anonymes afin de s'inscrire dans une sorte de compétition où ils sont persuadés *a priori* qu'ils ont moins de chance de réussir le pari. Ainsi, Youcef devient Joseph ou Jo ; Safia devient Sophia, etc. C'est ce que beaucoup ont affirmé leurs des entretiens informels.

Nous pouvons, eu égard à la réalité du terrain, souligner que la continuité et la discontinuité constatées sont les résultats des mutations socioculturelles et socioprofessionnelles ainsi que des impératifs qu'impose l'espace d'accueil ou de nais-

1. Il ne s'agit plus pour eux d'un attachement à la sphère familiale (à la famille élargie ou à la famille nucléaire) mais d'une indépendance qui est d'abord et avant tout financière qui les amène à fonder leur propre foyer et donc des normes familiales de leur choix.

ce (pour les enfants). Ainsi, nous pouvons parler de plusieurs faits qui motivent le changement des prénoms et leur attribution :

- Le changement du prénom et sa variation sont liés aux changements linguistico-culturels et l'acculturation dans un espace autre que l'espace initial (migrations internes/externes).
- Il y a des changements imposés par les lois de la société d'accueil (en lien avec les questions techniques comme la transcription, par exemple). Dans ce cas de figure, les individus doivent se conformer aux listes proposées/imposées.
- Les changements suggérés et dictés par les différents acteurs sociaux, les proches, les amis, etc. Ces changements sont le produit des discours circulants dont le poids est inestimable sur le plan social.
- Les changements volontaires, conjoncturels et conscients sont souvent une (ré)action face à une situation de malaise social vécu et interagi.

Les changements des stratégies d'attribution des prénoms se révèlent aussi comme un changement stratégique chez certaines familles. Cela se manifeste à travers l'attribution d'un prénom composé¹. Par cette manœuvre ambivalente, les parents s'inscrivent dans la tradition sans pour autant tourner le dos aux exigences de la modernité. De ce fait, ils inscrivent leurs enfants dans une dynamique qui leur permet de faire eux-

1. Notons que les parents qui sont conscients de ce que les prénoms provoquent comme incidences, veulent à la fois perpétuer la tradition en conservant les prénoms de leur région, de leur groupe ou de leurs ancêtres et offrir à leurs enfants l'opportunité de s'inscrire dans la modernité. Il est à noter que beaucoup de parents imposent une transcription du prénom dont la résonance laisse le moins possible de traces qui appellent aux stéréotypes ethnoculturels.

mêmes le choix entre un prénom ou un autre. En tout état de causes, attribuer ou choisir un prénom pour les enfants, c'est indiquer une direction identitaire à leur égard dans le temps et les orienter vers un espace qu'ils connaissent très peu, notamment ceux qui ne vont jamais dans le pays d'origine des parents.

Certains prénoms d'origine maghrébine sont devenus plus français que les prénoms français vu leur diffusion, leur fréquence ainsi que l'effet de mode qu'ils génèrent. C'est ainsi que certains prénoms dépassent les frontières ethno-sociales et ethno-nationales. Il reste à savoir comment les prononcer et les transcrire. Assurer la continuité dans et par l'innovation serait, à notre sens, une meilleure façon de transmettre les valeurs socioculturelles qui transcendent le typique local. De ce fait, les prénoms néo-codés sont une actions pour échapper à l'hétéro-catégorisation et aux effets négatifs des stéréotypes circulants, des hétéro-stéréotype (eux, leurs, les autres) et des auto-stéréotypes (nous, notre, les nôtres).

La cote des prénoms arabes

Voici quelques données statistiques¹ sur la cote des prénoms arabes durant l'année 2011 qui montrent à la fois le maintien de certains prénoms qui ont une résonance (inter)culturelle et ethno-nationale et le renouveau qui renvoie à la diversité qui caractérise la France en tant que terre d'accueil. A cette question d'attribution et de transmission des prénoms, s'ajoute celle de la transcription et de la variation que l'on pourra facilement constater. Les exemples et les chiffres retenus dans le tableau ci-après parlent d'eux-mêmes et s'articulent avec ce que révèle le terrain.

1. Source : <http://www.journaldesfemmes.com/prenoms/arabe/>

Transmission et modes d'attribution des prénoms aux...

Prénoms	Naissances en 2011	Prénoms	Naissances en 2011
Mohamed	2402	Anissa	367
Ambre	2238	Aicha	354
Rayan	2039	Walid	352
Yasmine	1193	Farah	350
Amine	1160	Amira	314
Mehdi	826	Fatima	310
Maissa	765	Mohammed	304
Yassine	713	Aliya	296
Nassim	641	Alya	294
Sofiane	619	Fatoumata	293
Hamza	579	Bilel	293
Naim	579	Idriss	288
Nour	569	Khadija	255
Amir	563	Malik	224
Yacine	497	Adel	212
Ali	496	Aminata	212
Rayane	494	Omar	211
Leila	493	Maissane	210
Marwa	492	Karim	194
Bilal	470	Salim	192
Amina	438	Reda	188
Ahmed	426	Abdallah	187
Fares	422	Safia	172
Sami	414	Soraya	170
Anis	409	Adil	166

Conclusion

Eu égard aux données analysées, nous dirons que l'attribution des prénoms aux descendants de l'immigration algérienne en France est fortement liée à une double culture : celle des parents que les enfants ont hérité (directement) et celle que

les enfants ont eux-mêmes façonnée (l'inventivité) et choisie. Outre ces considérations, nous pouvons parler de volonté de transmission et donc de maintien des prénoms par les parents et par les enfants (célibataires) eux-mêmes. Si certains veulent se démarquer, leur but n'est pas de se distinguer mais de s'affirmer par une sorte de marquage à la fois identitaire et langagier. Ce (dé)marquage ne se traduit pas seulement par les prénoms portés officiellement mais aussi par les prénoms qui subissent des changements (par une touche personnelle ou collective)¹. Ces nouvelles formes qui caractérisent les prénoms chez les descendants de l'immigration montrent à quel point les questions soulignées plus haut contribuent aux changements dans le choix et l'attribution des prénoms. Autant de phénomènes qui concernent les langues en contact touchent également les prénoms (suppressions, composition, (néo)codages, métissage, etc.). Dynamique langagière et dynamique identitaire, deux éléments qui vont de soi et sont en lien avec à la fois la revendication et la démarcation.

Bibliographie :

- Benramdane F., 2000, «Violence et état civil en Algérie ou élément d'un onomacide sémantique», in *Insaniyat*, n° 10, *Débat sur la violence*, Oran, Éditions CRASC.
- Benramdane F., 2008, «Toponymie et anthroponymie en Algérie : état des lieux», in Nouria Benghabrit-Remaoun & Mustapha Haddab (dirs.), *État des savoirs en sciences sociales et humaines 1954-2004*, Oran, Éditions CRASC, pp. 739-750.
- Coulmont B., 2014 (2011), *Sociologie des prénoms*, La Découverte, Paris.
- Del Castillo P., 2003, *La symbolique des prénoms. Le jardin secret de nos mémoires familiales*, Aubagne, Éditions Quintessence.

1. Voir ce qui ressort dans la chanson urbaine (le rap).

Transmission et modes d'attribution des prénoms aux...

- Kerbrat-Orecchioni C., 1977, *La connotation*, Lyon, Presse Universitaire de Lyon.
- Leroy S., 2006, « Les prénoms ont été changés ». Pseudonymisation médiatique et production de sens des prénoms», *Cahiers de sociolinguistique* n° 11, in Francis Manzano (éd.), *Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 27-40.
- MARC E., 2005, *Psychologie de l'identité. Soi et le groupe*, Paris, Dunod.
- Matthey M., 2010, «Transmission d'une langue minoritaire en situation de migration : aspects linguistiques et sociolinguistiques» in, *Bulletin de linguistique appliquée (Vals-Asla)*, n° spécial, pp. 237-252.
- Siblot P., 1998, «De l'un à l'autre. Dialectique et dialogisme de la *nomination identitaire*», in *L'autre en discours*. pp. 27-43.
- Sini Ch., 2005, «Des Algériens face à leurs prénoms. Éléments pour un protocole d'enquête sociolinguistique», in *Des noms et des noms ... État civil et anthroponymie en Algérie*, coordonné par Farid BENRAMDANE, Oran : Éditions CRASC, pp. 45-43.
- Yermèche O., 2005, «L'état civil algérien : genèse d'un processus dénominatif», in *Des noms et des noms ... État civil et anthroponymie en Algérie*, coordonné par Farid Benramdane, Oran, Éditions CRASC, pp. 19-29.

QUELQUES OBSERVATIONS ONOMASTIQUES DANS LA MAISON DE LUMIÈRE DE NOURREDINE SAADI

Salah Améziane
Université de Cergy-Pontois
Paris

Résumé :

Cet article propose quelques observations onomastiques dans le roman de Nourredine Saadi *La Maison de lumière*. Ces observations sont ponctuées par un travail de contextualisation historique et culturelle. Le but est de montrer comment les représentations identitaires ont besoin d'atteindre un niveau poétique pour servir d'oeuvre de transmission.

Mots-clés :

Onomastique, récit généalogique, culture

Abstract :

This paper provides some observations on onomastics in Nouredine Saadi's novel *La Maison de lumière*. The observations are underlined by a cultural and historical contextualisation. The aim is to show how identity representations need to reach a poetic level to serve as a work of transmission.

Key-words :

Onomastics- genealogical narrative- culture

Dans son deuxième roman, *La Maison de lumière*¹, Nourredine Saadi² offre un récit généalogique qui donne à lire une réflexion profonde sur la question identitaire (et identificatoire ; et on sait que l'identité est souvent une question de prénom, de nom et de dénomination) et sur la mémoire culturelle de la société algérienne. Paru en 2000, ce roman répond à une urgence "questionnelle" sur la crise de transmission qui frappe la société confrontée à un renouvellement démographique inédit. C'est dans une volonté de refondation que s'est écrit ce projet littéraire. L'auteur assure un rôle de relais dans une situation d'impasse et dans un contexte d'urgence et éclaté.

En 1998, Mostefa Lacheraf publie son essai qui fait date, *Des noms et des lieux. Mémoires d'une Algérie*³ oubliée, dans lequel il revient sur l'histoire sociale et culturelle de l'Algérie selon une approche onomastique. Ainsi l'essayiste signale que «la stratification des noms se superposant les uns sur les autres dans la

1. Nourredine Saadi, *La Maison de lumière*, Paris, Albin Michel, 2000 ; réédition, Alger Chihab éditions, 2012. Nos extraits sont pris à l'édition algérienne ; ils sont désignés par l'abréviation du titre *LML* et le numéro de la page [*LML n°*]

2. Universitaire et juriste, Nourredine Saadi est un auteur algérien de langue française, né à Constantine en 1944. Il est venu à l'écriture littéraire en 1996, avec son premier roman, *Dieu le-Fit* (Albin Michel, 1996), suivi de *La Maison de lumière*, *La Nuit des origines* (L'Aube, 2005 ; réédité par Barzakh, à Alger) et *Il y a pas d'os dans la langue* (L'Aube, 2008 ; réédité par Barzakh, à Alger). Son œuvre littéraire se distingue par une épaisseur réflexive et un intérêt certain pour les questions profondes qui travaillent la société algérienne, notamment le rapport à l'espace, la mémoire culturelle et son exploitation, l'héritage culturel et symbolique et sa patrimonialisation. Il est par ailleurs auteur de nombreux essais sur l'art, la peinture et la chanson.

3. Mostefa Lacheraf, *Des noms et des lieux. Mémoires d'une Algérie oubliée*, Alger, Casbah, 1998.

longue suite d'ancêtres est significative de continuité, d'anciennes présence aux lieux qui firent l'histoire mémorable, inscrite dans les pierres, sur le terrain indélébiles de la généalogie¹.»

C'est cette logique de stratification – à savoir ce lien intergénérationnel – que tente de rétablir narrativement Nourredine Saadi dans l'espace romanesque de *La Maison de lumière*. À travers ce parcours d'écriture, le récit généalogique épouse l'impératif réflexif pour atteindre la littérature. Cette logique de tissage dynamise le roman qui se lit comme une chronique romanesque qui interroge le passé algérien et ces moments marquants, notamment les coupures, les cassures et les éclatements du «récit traditionnel», transmis anciennement dans une continuité assurée par la stabilité de la société. Au sujet de ce dernier point, on peut reprendre une réflexion éclairante de Mouloud Mammeri sur les évolutions des sociétés traditionnelles, de culture orale, dans lesquelles le souci mémoriel (généalogique) s'associe constamment à l'exigence esthétique :

«[...] chaque groupe a sa chronique traditionnelle, transmise de génération en génération, plus au moins manipulée, mais dont la fonction idéologique appelle un certain souci de la forme. Beaucoup de familles ont des généalogies. De toute façon dans une civilisation orale, non seulement il est malaisé de dessiner une frontière linéaire entre ce qui est littérature et ce qui ne l'est pas, mais l'oralité même de tout discours le dote d'une nature et de fonctions quelquefois très différentes de celles de la littérature écrite².»

1. *Ibid.*, p. 183.

2. Mouloud Mammeri, «Culture savante et culture vécue en Algérie», dans *Culture savante. Culture vécue, études 1938-1989*, essai, Alger, éd. Tala, 1991, p. 67-68.

Le roman, *La Maison de lumière*, accorde une réflexion profonde à "l'aventure graphique" en Algérie, à savoir le passage limité mais violent de la culture orale à la culture écrite sous la pression coloniale, à savoir la présence française en Algérie depuis 1830. Deux personnages sont au centre du récit : Marabout, le personnage-narrateur (orateur) qui réveille et réinvente le récit généalogique par un récit oral, et Rabah, le fils, personnage-transcripteur qui consigne le récit de sa famille sur sept générations : «Sa voix résonne dans ces mots que j'écris», annonce ce dernier dès le prologue.

C'est dans ce récit recueilli et restructuré que se refonde le lien brisé par une succession d'événement :

«Il me semble parfois que je reconnais, comme si j'y étais, le chemin de la marche de mon aïeul accompagné de son fils *Rabah Ouakli, celui dont je porte le nom*, parvenus ici épuisés, conduits par les janissaires. J'aimais les jours de grande chaleur quand le sirocco empêchait la sieste, venir m'allonger sur l'herbe, à l'ombre du palmier, et dans mes féeries d'enfant, je tendais l'oreille pour écouter *leur voix d'outre-tombe* me raconter leur histoire, et je restais là à poursuivre des yeux les fourmis rejoindre leur fourmilière comme si elles nourrissaient *mes aïeux*.» [LML 193-195]

La fixation romanesque – descriptive, discursive, narrative et réflexive – sur le cas de Marabout offre un intérêt certain. Dans un jeu dérivatif qui accentue la signification que veut donner l'auteur à ses personnages, le prénom Marabout assure le rôle du transmetteur, du «griot» ; il est donc doté d'une fonction sémiologique¹. Mais on découvre grâce à son récit que l'expérience est porteuse d'autres significations :

1. Cf. Philippe Hamon, «Pour un statut sémiologique du personnage», dans *Poétique du récit*, Seuil, coll. «Points», 1977, p. 122-124.

«Mon père est mort alors que j'étais dans le ventre de ma mère. Durant toute ma gestation, elle désirait une fille et l'avait secrètement appelée Oum Hani, la mère de la félicité, dont elle rêvait pour son mari retrouvé. A ma naissance elle m'appela Marabout, du nom de destinée. Je ne sais pas si ce fut ainsi car, dans les papiers qu'on me fit bien après ma naissance, je suis inscrit Ouakli Amokrane comme mon aïeul. En vérité ma mère m'avait raconté que ce surnom ne m'avait été donné que plus tard par les voisins du Village indigène. J'étais un enfant turbulent [...] Pour me défendre, ma mère disait : oh laissez tranquille mon marabout ! Un saint, c'est cela que disait ma mère ! Elle avait laissé échapper le mot comme un nom, qui deviendra mon sobriquet. Elle pensait à Marabout Sidi Bel Houari.» [LML 130]

Ainsi le prénom est porteur d'enjeux majeurs jusqu'à prendre une connotation religieuse. Autrement dit, le prénom peut servir de dépositaire de sens et d'histoire (s) mais aussi de refuge identitaire et symbolique. Il faut rappeler d'ailleurs que dans la tradition algérienne – et par extension maghrébine – le système de filiation est de type agnatique et s'appuie sur la chaîne des prénoms pour assurer le processus de désignation. Or sous la pression coloniale, le patrimoine anthroponymique connaît une évolution importante : avec toutes les dépossessiones vécues, l'identité religieuse devient le dernier refuge touché légèrement (il y a eu des compagnes d'évangélisation ; et les conversions passent souvent par l'adoption de nouveaux prénoms).

Par ailleurs, le personnage Marabout est au centre de la mésaventure nominative que vit sa famille, mésaventure que semble incarner les prénoms qui révèlent les moments de brimades et de sursauts comme tient-il à rappeler et à préciser : ainsi, si l'ancêtre Akchiche – qui veut dire cadet, petit – a souffert de sa dénomination "réductrice" qui lui a été donnée pour marquer

la domination coloniale et ses brimades, il a tenté de la rétablir à l'arrivée de son premier fils qu'il «honora dès sa naissance d'un nom de sagesse, Amokrane, *le Grand*.»

De ces faits révélateurs et significatifs ainsi collectés, le roman de Nourredine Saadi peut se lire comme une sorte de transposition romanesque des “dégâts” symboliques de l'ingérence coloniale – précisément administrative – en Algérie. Il faut rappeler ce démembrement de la société entamé au milieu du 19^{ème} siècle ; rappelons les mots de Napoléon III :

«Les entraînements de la conquête ont amené une grande perturbation dans l'ancienne société arabe ; l'organisation conforme à ses traditions et à ses mœurs a été détruite sans être remplacée. [...] On a déconsidéré [les] grandes familles et annulé leur importance. On a tenté de dissoudre la tribu ; on a bouleversé l'organisation de la justice musulmane ; enfin on a détruit les vieilles coutumes [...] de la sorte que, sans guides, ce malheureux peuple erre, pour ainsi dire à l'aventure, ne conservant intact que son fanatisme et son ignorance¹.»

Entre dépossessions matérielles (les terres, les propriétés) et symboliques (l'identité et les personnes), cette perturbation continue le long du 20^{ème} siècle causant des dislocations réapparues et perçues au tournant des années 1990 avec le basculement dans la violence consécutive à la “blessure coloniale”, blessure de nature identitaire. Comment interroger cette cassure ? Où situer ses origines ? «Né présumé», Marabout incarne une «perte de nom». Son récit se développe depuis ce moment de brisure et de deuil :

1. Extrait de la lettre de Napoléon III sur la politique de la France en Algérie adressée au Gouverneur Général de l'Algérie, en 1865. Repris par Jacques Borgé et Nicolas Viasnoff dans *Archives de l'Algérie*, Paris, éditions Michèle Trinckvel, 1995, p. 13.

«Le nom, c'est comme la destinée. Moi c'est comme si j'avais changé mon nom de naissance, comme si je l'avais quitté ainsi que les escargots perdent leur coquille. Mon vrai nom, je l'ai oublié [...]. Les miens s'appelaient l'un après l'autre, génération après génération, Rabah, Amokrane, Akchiche Ouakli, comme une longue chaîne qui devait poursuivre un secret jusqu'à l'éternité. Marabout est la destinée qui l'a brisée.» [LML 156-157]

Héritier de cette histoire lacunaire, et conscient de la situation du déficit de transmission et de mémoire que traversent les nouvelles générations, Nourredine Saadi offre dans l'espace romanesque de *La Maison de lumière* un récit généalogique où l'impératif narratif épouse l'urgence culturelle. Ainsi, le récit restitue un parcours qui dessine deux siècles de mémoire familiale, remontant de l'ère ottomane jusqu'au basculement de la guerre civile au début des années 1990. C'est la famille Ouakli qui est au centre de cette aventure. Arrivée de Kabylie pour s'installer à Alger, au début des années 1800, à la fin du règne ottoman en Algérie, la famille connaîtra la "nuit coloniale" et ses incidences sur l'identité algérienne pendant la période contemporaine, marquée par l'entrée dans une modernité oppressive qui se traduit par une dislocation généralisée dès le milieu du 19^{ème} siècle.

Au Maghreb, il y a eu longtemps une association de la dénomination avec la terre, le sens se fait en rapport avec le sol et non avec le sang ; ainsi, souvent, on peut observer que dans le substrat de base des dénominations, les noms des grandes tribus sont associés aux territoires qu'elles occupaient. L'intervention administrative a causé la cassure de ce lien. Le récit de *La Maison de lumière* qui se déroule à la maison Miramar en offre un exemple illustratif : ce nom lui-même, Miramar, est issu de la déformation française du nom turc, *Mariat El Bahar*, *Miroir*

de la mer, donné à la question par le vizir ottoman. La perte de la terre est aussi une perte de nom :

«La Maison changea de nom est les gens du hameau s'habituaient à prononcer MIRAMAR imitant les militaires.» [LML 59] C'est précisément cette perte à répétition que révèle Marabout dans une méditation tragique en fin de récit : «Dans cette maison, j'ai même perdu mon nom. On m'a toujours appelé Marabout. Quand on oublie jusqu'à son nom, c'est que notre peine sera éternelle.» [LML 236]

Serait-il alors la figure d'une Algérie confrontée à la crise du nom et de la dénomination ?

La question du nom et de la dénomination est majeure dans la transmission de la mémoire généalogique. Chez Nourredine Saadi, le choix nominatif des Ouakli est révélateur d'une ascendance asservie : dans le rituel nominatif berbère (kabyle en l'occurrence), le nom Akli est synonyme d'esclave, de dépendant et peut désigner l'excommunié aussi. Or, la dénomination dans la société maghrébine a souvent un caractère symbolique. Sensible au phénomène de la «blessure du nom¹», l'auteur témoigne lui-même de cette importance :

«Au-delà de l'anecdote, les noms de mes romans sont très élaborés [...] il y a le mode de nomination populaire au Maghreb [...] il y a aussi des noms à caractère symbolique [...] la signification des noms est toujours emblématique².»

L'auteur propose un travail d'inventaire où les moments de coupures sont donnés à voir dans leur incidence sur les indivi-

1. On peut citer à ce sujet le travail d'Abdelkébir Khatibi, *La Blessure du nom propre*, Paris, Denoël, 1986.

2. Christiane Chaulet Achour, «Du réel et de l'emblématique», suivi de «Entretien avec Nourredine Saadi», réalisé par Christiane Chaulet Achour et Tayeb Achour, *Algérie Littérature / Action*, n° 39, mars-avril 2000, 230-237.

dus, les familles et les communautés. Ainsi, le récit s'arrête sur le décret Crémieux de 1871, à travers l'expérience de la famille juive Schebat. Il s'agit de revenir de la sorte sur le basculement communautaire et identitaire des Juifs d'Algérie entraînés dans la contrainte assimilationniste organisée par l'administration coloniale. Il s'agit aussi d'interroger un moment de coupure identitaire : « nul n'a le droit de briser le fil de nos pères car seul celui qui se souvient sait », rappelle le personnage-narrateur, Marabout, qui rappelle encore : « couper le lien du nom et de la communauté, c'est couper dans la chair. » [LML 86-87] Plus loin, l'auteur s'arrête longuement sur l'aventure administrative que représente l'instauration de l'état civil et le code de l'indigénat qui, selon Sylvie Thénault, représente « l'abomination coloniale dans tout l'Empire coloniale¹. » Ces deux actions provoquent des dislocations généalogiques et organisationnelles à rebondissements qu'on rencontre au quotidien dans les bureaux d'état civil en Algérie².

Néanmoins, revenir sur la question du nom, c'est revenir sur l'héritage culturel – en l'occurrence littéraire – de la tradition orale. Au-delà de la quête réflexive sur le cheminement socioculturel de l'Algérie, on observe le recours de Nourredine Saadi à des formes esthétiques. Pour indiquer son investissement autofictionnel dans le récit, l'auteur inscrit dès le titre du roman un moyen poétique – un jeu nominatif – emprunté à l'oralité :

1. Sylvie Thénault, « Le code de l'indigénat », dans *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, dans *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, (Collectif. Dir), Paris/Alger, La Découverte/Barzakh, 2012.

2. Nous faisons référence aux nombreuses requêtes de rectification de nom reçues par les services concernés. On peut lire à ce sujet l'étude de Farid Benramdane, *Des noms et des... noms : état civil et anthroponymie en Algérie*, Oran, CRASC, 2005.

«Il y a dans “lumière” [Nour veut dire lumière en arabe] la signature de mon nom selon une vieille pratique de la poésie populaire, le chanteur dans la *qasida*¹ [forme de poème] donne le nom de l’auteur [...] ce procédé m’avait conduit à penser que je pouvais le faire à mon tour²».

De même dans la culture maghrébine, la maison est souvent associée à la famille et au nom des propriétaires. C’est dire que ce jeu d’associations révèle une part de généalogie et d’autobiographie qui remonte loin dans la culture maghrébine³. Il s’agit donc à travers ce projet romanesque de se réappropriier l’espace algérien notamment sur le plan symbolique. Recouvrir et réactualiser les cultures traditionnelles ancrées dans l’espace géoculturel algérien seraient donc une contribution majeure à réinstaurer de nouvelles perspectives narratives avec le passé. Car la mémoire est identité.

Ainsi, Nourredine tente de rétablir, depuis le cheminement nominatif, des généalogies brisées et des filiations électives faisant participer la littérature à l’effort culturel pour résoudre

1. À l’origine la Qasida désigne en arabe et en persan, une forme de poésie originaire de l’Arabie pré-islamique. Elle a typiquement une longueur de 50 vers, parfois plus de 100. Mais, dans la tradition algérienne, la Qsida est associée à un genre de poésie chantée, née avec la naissance du Chaâbi, qui veut dire musique populaire. Cf. Jamel Eddine Bencheikh, *Dictionnaire de littératures de langue arabe et maghrébine francophone*, [1994], Paris, PUF, coll. «Quadrige», 2000, p. 309.

2. Christiane Chaulet Achour et Tayeb Achour (int), « Entretien avec Nourredine Saadi », art. cit.

3. On connaît à ce sujet la tradition de l’autobiographie en terre d’Islam. Ibn Khaldûn demeure un exemple connu. D’ailleurs dans son autobiographie, ce dernier associe dès l’incipit son nom et sa maison. La maison assure ainsi un lien généalogique, lien qu’il développe dans son ouvrage *Muqaddima*. Cf. Ibn Khaldûn, *Le Voyage d’Occident et d’Orient*, traduit de l’arabe et présenté par Abdesselam Cheddadi, Paris, Sindbad, coll. «La bibliothèque arabe», 1980. Notamment la partie « Mon nom », p. 33-35.

la crise de transmission. Si le narrateur-transcripteur, Rabah, porte le même prénom que son lointain aïeul, c'est pour rétablir ce lien et cette chaîne familiale nécessaires au récit et à la continuité de la transmission mémorielle. C'est dans ce sens que le travail «questionnel» touche la littérature.

Bibliographie

- Bencheikh Jamel Eddine, *Dictionnaire de littératures de langue arabe et maghrébine francophone*, [1994], Paris, PUF, coll. «Quadrige», 2000.
- Benramdane Farid, *Des noms et des... noms : état civil et anthroponymie en Algérie*, Oran, CRASC, 2005.
- Borge Jacques, et Viasnoff, Nicolas, *Archives de l'Algérie*, Paris, éditions Michèle Trinckvel, 1995.
- Chaulet Achour Christiane, «Du réel et de l'emblématique», suivi de «Entretien avec Nourredine Saadi», réalisé par Christiane Chaulet Achour et Tayeb Achour, in *Algérie Littérature / Action*, n° 39, mars-avril 2000, 230-237.
- Hamon Philippe, «Pour un statut sémiologique du personnage», dans *Poétique du récit*, Seuil, coll. «Points», 1977, p. 122-124.
- Ibn Khaldûne, *Le Voyage d'Occident et d'Orient*, traduit de l'arabe et présenté par Abdesselam Cheddadi, Paris, Sindbad, coll. «La bibliothèque arabe», 1980.
- Khatibi Abdelkébir, *La Blessure du nom propre*, Paris, Denoël, 1986.
- Lacheraf Mostefa, *Des noms et des lieux. Mémoires d'une Algérie oubliée*, Alger, Casbah, 1998.
- Mammeri Mouloud, *Culture savante. Culture vécue, études 1938-1989*, essai, Alger, éd. Tala, 1991.
- Saadi Nourredine, *La Maison de lumière*, Paris, Albin Michel, 2000 ; réédition, Alger Chihab éditions, 2012.
- Thénault Sylvie, «Le code de l'indigénat», dans *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, dans *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, (Collectif. Dir), Paris / Alger, La Découverte / Barzakh, 2012.

PARCOURS INTERPRÉTATIF ET CONSTRUCTION DE SENS : PRÉNOMS ET PARADIGMES IDÉOLOGIQUES EN KABYLIE

Ahmed Boualili
Université M. Mammeri
Tizi-Ouzou

Résumé :

L'acte d'attribution des prénoms semble revêtir une importance ontologique. La Kabylie est pour ainsi dire un terrain plus qu'indiqué pour l'étude de ce phénomène. Pour ce faire, nous avons opté pour un corpus de prénoms d'étudiants inscrits au sein des départements d'amazigh et de français à l'université de Tizi-Ouzou pour déterminer, grâce à une étude dé-ontologique, quelles sont les discours qui président au choix du prénom. Cela s'inscrirait dans des parcours interprétatifs conditionnés par des discours qui auraient conduit l'instance dénommante, travaillée par ces discours, à faire correspondre le triptyque idéologie, choix du prénom et langue d'étude. Notre objectif premier est donc de caractériser cette instance dénommante en dégagant les paradigmes idéologiques sous-jacents à la pratique dénommante.

Mots-clés :

Prénom, parcours interprétatif, sème afférent, sémantique interprétative, instance dénommante.

Abstract :

The first names allocation act seems to be of ontological significance. Kabylia is practically a stated ground for the study of this phenomenon. To do this, we opted for first names of students of Amazigh and French departments at the University of Tizi-Ouzou to determine, through a de-ontological study, what are the speeches govern the choice of the first name. This would be in interpretive trail packed with speeches that could have led the styling authority, worked by these speeches, to match the triptych ideology, choice of name and language of study. Our first goal is to characterize the styling authority by providing the ideological paradigms underlying the styling practice.

Key-words :

first name, interpretive trail, afferent seme, interpretative semantics, styling authority.

Introduction

Nous assistons depuis quelques années à la reconfiguration de la carte anthroponymique de la Kabylie notamment en ce qui concerne les prénoms. En effet, des prénoms jusque-là inconnus ou peu connus apparaissent dans ce champs, tandis que d'autres disparaissent.

Nous voulons à travers cette étude comprendre ce double mouvement en interrogeant un corpus de prénoms constitué à partir de listes d'étudiants inscrits en 1^{ère} année de licence et en 1^{ère} année de master aux départements de français et d'amazigh de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. Nous avons circonscrit ce corpus aux listes des étudiants appartenant à deux tranches d'âge : les étudiants nés entre 1987 et 1990 et ceux qui sont nés entre 1991 et 1995.

Deux facteurs ont déterminé la construction de ce corpus : 1° un facteur temporel marqué par l'année charnière 1991 qui a

institué la «manifestation» de la mouvance islamiste ; 2° un facteur linguistique déterminé par la langue d'apprentissage dans laquelle les étudiants sont investis.

Partant du principe selon lequel le global détermine le local, nous avons jugé cet échantillon représentatif des tendances actuelles en matière de dénomination individuelle. Notre objectif sera donc de comprendre et dégager les paradigmes idéologiques sous-jacents à cette pratique pour *in fine* reconstituer la situation dénominative en caractérisant l'instance dénommante et l'aire spatio-géographique.

Nous avons donc voulu croiser ces deux facteurs pour pouvoir répondre à la problématique suivante : quels sont les paradigmes idéologiques dans lesquels s'inscrivent les prénoms ? Les bouleversements politiques de 1991 ont-ils un impact sur la situation dénominative ? Y a-t-il une covariance entre département d'inscription et choix de prénoms ? Cette covariance définit-elle l'instance dénommante ?

Nous émettons les hypothèses suivantes :

- 1° Le choix du prénom déterminerait l'instance dénommante.
- 2° Ceci expliquant cela, l'inscription de l'étudiant dans tel département serait inscrite dans le sémantisme de son prénom ;
- 3° La situation dénominative serait définie par des paradigmes idéologiques.

Pour vérifier ces hypothèses et répondre à la problématique, nous nous appuyerons sur la sémantique interprétative telle que développée par François Rastier. Après un rappel de la place du nom propre dans cette théorie, nous procéderons tout d'abord à un classement thématique des prénoms relevés. Nous identifierons ensuite les isotopies sémantiques déterminant le choix des prénoms. Enfin, nous reconstituerons

les paradigmes idéologiques sous-tendant l'attribution des prénoms.

I. Théorie du nom propre¹

Plusieurs théories du nom propre ont été construites sur un postulat selon lequel le nom propre serait différent des autres catégories du discours. C'est sans doute pour cette raison que les sciences du langage se sont peu occupées de cette catégorie qui va acquérir ses lettres de noblesse en logique.

La grammaire a de tout temps considéré le nom propre comme à la source de tout savoir et lui a réservé une place particulière. Il était le nom authentique, l'*onoma kurion* qui a été traduit en latin par l'expression *nomen proprium*. Mais qu'en est-il en linguistique ?

Bien que le nom propre ait été abordé dès les premiers traités de grammaire occidentale qui le qualifiaient d'«authentique», il demeure néanmoins le «parent pauvre» (Molino, 1982) de la linguistique moderne.

Même si la grammaire historique et comparative a instauré une tradition onomastique, le nom propre n'était étudié que pour son aspect étymologique. En effet, cette approche pouvait rendre compte des différents changements phonétiques.

Saussure ne fait qu'une brève allusion au nom propre lorsqu'il aborde l'analogie :

«Les seules formes sur lesquelles l'analogie n'ait aucune prise sont naturellement les mots isolés tels que les noms propres, spécialement les noms de lieux qui ne permettent

1. Certains passages de ce préambule théorique ont été utilisés dans nos travaux antérieurs. Nous avons jugé pertinents de les reprendre pour le revoir à la lumière de la sémantique interprétative.

aucune analyse et par conséquent aucune interprétation de leurs éléments» (1967 : 237)

En somme, l'étude du nom propre n'a guère évolué au sein de la linguistique. Ainsi Molino s'interroge-t-il sur la possibilité de faire une «*analyse structurale ou générative des noms propres*» (1982 : 5)

Au moment où l'on s'attendait à un réel intérêt pour le nom propre de la part de la linguistique moderne – puisqu'il fait partie de la langue –, c'est du côté de la logique que des développements sont apparus. Effectivement, avec Frege et Russel, mais aussi Mill et Kripke, le nom propre est devenu un problème logico-philosophique.

C'est à juste titre que le nom propre pose le problème de la référence au réel qui est une question majeure de la philosophie et de la logique modernes. Comment ce débat autour du nom propre s'est-il présenté ? «*Le débat autour du nom propre du point de vue logique, répond Nogues, s'oriente entre deux pôles qui s'affrontent autour de ce qui serait une dénotation avec ou sans connotation*» (1992 : 25)

Quoi qu'il en soit, l'étude du nom propre a été menée par les logiciens essentiellement parce qu'il appartient à une catégorie «spéciale». À ce titre Vaxélaire est critique :

«Le nom propre est perçu différemment des autres catégories de mots, aussi bien par les non-spécialistes («il a toujours une majuscule», «il n'a pas d'orthographe») que les spécialistes («il n'a pas le même comportement syntaxique que les noms communs», «il ne relève pas de la langue» (2007 : 1)

Ainsi des mythes anciens et modernes (Vaxélaire, 2007) se sont-ils constitués autour du nom propre.

1. Préjugés sur le nom propre

L'intérêt suscité par le nom propre a toujours existé : «[...] *La problématique est ancestrale : les bâtisseurs de la tour de Babel sont punis parce qu'ils voulaient, d'après la traduction de la Bible par Chouraqui, «se faire un nom».* (Vaxélaire, 2007 : 2)

Les religions monothéistes accordent une place importante au nom propre eu égard aux multiples références que nous trouvons par exemple dans le Coran à commencer par le nom de Dieu. À ce sujet, Maha Hammad signale que

«Les croyants sont invités à invoquer le Seigneur en l'appelant de noms multiples disséminés dans le livre sacré (le Coran), noms collectés, décomptés. On en trouve 99, le centième, le nom suprême restant inconnu ou étant n'importe lequel des 99, ou bien «huwa» (=Lui) ou encore Allah, de Elohim, ou encore «les lettres mystérieuses, lumineuses» qui se trouvent au début de certaines sourates. Il en existe 7.» (1992 : 165)

Cette place prépondérante du nom propre, nous la retrouvons «*dans toutes les civilisations antiques ou primitives, [où] le nom est en quelque sorte l'ombre de l'homme, une partie essentielle au même titre que les membres du corps : les Égyptiens s'attaquaient ainsi à leurs ennemis en détruisant durant des rituels des poteries qui portaient leur nom*» (Vaxélaire, 2007 : 2)

Un autre préjugé consiste à différencier le nom propre des autres mots de la langue. Certains lui attribuent seulement un signifiant et lui nient un signifié, dans le sens où il est relié directement à son référent.

La pureté du nom propre est un autre cliché développé par certains auteurs dont fait partie Gardiner. Ce dernier, après avoir divisé les noms propres en noms propres incarnés (Aristote, Napoléon) et désincarnés (Dupont, Luc), crée la catégorie des «noms purs».

Le concept de la pureté du nom propre est très répandu. Une conception due, selon Vaxélaire, à la confusion entre sens et étymologie.

Après avoir battu en brèche les mythes sous-jacents à la notion de nom propre, Vaxélaire se demande comment intégrer le nom propre, notion d'origine logique, à la linguistique ? Il pense que c'est l'ontologie qui exclut le nom propre de la langue. Il va alors opter pour une démarche déontologique en linguistique. Pour y arriver, il critique les théories logiciennes.

2. Théorie descriptiviste (Russel/frege)

Russel définit le nom propre comme pouvant désigner des choses particulières. Ainsi, pour lui, «*Socrate n'est pas un nom propre, il l'a été, ne l'est plus en tant que pour nous il évoque le maître Platon, celui qui a bu la ciguë, etc., en devenant un terme descriptif le mot Socrate a cessé d'être un nom propre*» (Nogues, 1992 : 25).

C'est ainsi qu'il introduit le concept de «*description définie*» qui «*est une expression qui peut, sans modification de sa signification, être paraphrasé en une expression de la forme : l'objet x qui possède la particularité p*» (Molino, 1982 : 13)

Concernant Russel, Vaxélaire note que pour lui, les noms propres «*sont [...] inutiles, car l'expression d'une certaine métaphysique (il parle à leur sujet de "fantômes de substances")*» (2007 : 13).

Quant à Frege, il soutient que tout mot peut être un nom propre ; à cet effet, le nom commun n'existerait pas. Il souligne que le nom n'a de signification que dans une proposition et non à l'état isolé¹.

1. Nous retrouvons la même conception chez Wittgenstein qui pense que le nom propre n'acquiert une valeur référentielle que dans un «*jeu de langage*» et chez Francis Jacques, dans ses Dialogiques, pour qui le nom propre

Il distingue enfin entre sens et référence. Les noms propres sont non seulement dotés d'une référence, mais aussi de sens. Il distingue les noms qui renvoient aux objets du monde réel, et les noms fictionnels comme Ulysse ou le père Noël qui ne sont dotés que d'un sens, c'est leur façon d'exister, en l'absence d'une référence réelle. Le sens du nom propre devient une évidence, voire même nécessaire. (Cislaru, 2005)

3. Théorie de l'absence de sens référence directe (Mill/Kripke)

Dans cette théorie, le nom propre renvoie directement à l'objet qu'il désigne, sans passer par un sens. Pour Mill, le nom propre est une étiquette de l'être et ne dit rien de l'objet. Autrement dit, il dénote un individu sans autre référence.

Kripke, qui prône le retour aux thèses de Mill et qui soutient la référence pure du nom propre, qualifie celui-ci de « désignateur rigide ». Il dit, en substance, qu'un nom propre ne saurait être réduit à une description définie car celle-ci, même si elle permet de reconnaître un individu, ne peut désigner cet individu de façon continue, tandis que le nom, lui, est indépendant de toute modification temporelle, spatiale ou personnelle.

Il nie donc au nom propre toute motivation. Il s'oppose, ainsi, à toute explication en termes descriptivistes et avance que la reconnaissance référentielle est assurée par un lien causal : suite à un acte de baptême, durant lequel, l'objet se voit doté d'un nom, par conséquent un lien référentiel s'instaure entre l'objet désigné et le nom.

Ce lien se transmettra aux autres locuteurs par le biais des emplois du nom. Le nom ainsi relié au référent par un lien causal

n'obtient sa valeur coréférentielle que dans un « interacte de communication ».

n'est rien d'autre qu'un désignateur rigide, dans la mesure où le nom renvoie au même objet, et ce dans tous les mondes possibles, importe peu les aspects sous lesquels l'objet a été imaginé. (Cislaru, 2005)

4. Nom propre et anthropologie

Par ailleurs, les anthropologues s'intéressent également aux noms propres car ils participent à la classification sociale. Lévi-Strauss affirme que «*le nom est universel et, dans toutes les sociétés, sert à signifier, à identifier et à classer*» (Akin S., 1999 : 37) Pour plusieurs raisons, le nom propre est indispensable et n'est jamais dépourvu de sens :

- la nomination fait entrer dans l'ordre symbolique et social ;
- le nom fait partie d'un «capital symbolique» partagé par les membres d'une société ;
- la nomination est l'enjeu d'un pouvoir et d'une maîtrise ;
- il y a un rapport entre le nom et l'individu basé sur des croyances imaginaires ;
- le nom est un marqueur généalogique et territorial. La nomination remplit une fonction d'identification répartie sur l'adresse et la référence ;
- le nom assure pour l'individu, à la fois, l'identité personnelle et la conscience d'appartenance tant à une lignée qu'à une communauté. (Cf. «Nom», In Encyclopaedia Universalis, France, S. A., 1999)

5. Nom propre et psychanalyse

Enfin, en psychanalyse, le nom propre a été révélé par l'expression lacanienne de «Nom du Père» qui, elle-même, répond à l'expression freudienne de «Père primitif».

Elle «est destinée à désigner le signifiant qui, préexistant à tous les

autres, rend possible toute mutation du réel en signifiant. Il est le support de la fonction symbolique et équivaut au nom de la Loi.» («Nom», 1999 : 14)

Il n'a pas pour fonction première l'usage social. Selon Lacan, cité par Nusinovici, il n'a nul besoin d'être une marque particulière : *«sa fonction est de désigner la marque, qu'on appelle celle-ci mort [...] ou castration.»* (1992 : 101)

Le nom propre, donc, fait trou dans l'Un par la castration car *«l'effet de nomination [...] est un effet d'interpellation – très précisément, d'interruption de la contemplation de son image propre par le jeune enfant dans le miroir.»* («Nom» : 13)

Dans le domaine algérien, nous assistons depuis quelques décennies à un regain d'intérêt certain pour le nom propre. Sans revenir sur tous les travaux qui ont caractérisé les études consacrées au nom propre, nous signalons quelques travaux.

Yermeche (2002, 2004, 2005, 2009), Chériguen (1993), Benramdane (2005) font office de pionniers dans l'étude du nom propre. Toutefois, leurs approches, même si elles ont le mérite de se détacher de la logique, sont inscrites en linguistique structurale conjuguées à la sociologie, l'anthropologie ou encore la géographie. C'est plus dans une perspective pluridisciplinaire qu'interdisciplinaire que leurs études sont menées. Par ailleurs, et c'est là peut-être où se situe leur point faible, elles demeurent profondément ontologiques en ce sens qu'elles considèrent le nom propre comme appartenant à une supercatégorie.

Les travaux de Ch. Sini sur le prénom semblent instituer une rupture dans ce paradigme notamment en inscrivant le nom propre dans le paradigme praxématique de la production de sens. Pour notre part, nos premiers travaux (2004, 2012) s'inscrivent également dans la perspective ontologique que nous

remettons en cause aujourd'hui grâce aux apports de la sémantique interprétative¹.

6. Nom propre et sémantique interprétative : une conception dé-ontologique

Rastier s'oppose aux théories réalistes, notamment onomastique (Duteil-Mougel, 2004), qui considèrent le nom comme le mot par excellence. L'origine de cette thèse, soutient Rastier, remonte à la Grèce antique : «[...] tous les mots étaient appelés des noms (*onoma*), car il n'existait pas d'autres façons de les désigner.» (1990 : 29)

Rastier poursuit en faisant remarquer que «*la philosophie du langage est d'abord une réflexion sur les noms et sur leur origine (tout le Cratyle en témoigne). Aussi elle engage [sic] à concevoir la langue comme une nomenclature, ce qui a certainement entravé le développement d'une linguistique scientifique.*» (1990 : 31-32)

Le nom propre est donc à considérer comme un signe parmi les autres signes linguistiques :

«Le nom propre est un signe linguistique comme le nom commun, et il relève en cela de la linguistique. Mais le processus de la nomination, la dénomination elle-même et le fonctionnement du nom propre sont liés à bien des facteurs extralinguistiques qui l'ancrent à la réalité et font toute sa particularité.» (Billy, P.-H. 1993 : 3)

Il peut par conséquent être soumis à l'analyse linguistique :

«Le nom propre n'est pas un signe sans signifié, il n'est pas vide de sens comme il n'a pas plus de sens (Bréal) que le nom commun et ne peut être considéré différemment. Le

1. Dans ce domaine, il y a lieu de signaler l'excellente thèse de Louis Hébert sur le nom propre. (Cf. bibliographie)

nom propre n'a rien de magique, il peut être analysé linguistiquement, qu'il ait été créé pour un être humain, un lieu, une entreprise ou un personnage de fiction» (Vaxélaire, 2007 : 14)

C'est la conception même de Rastier qui, en critiquant les théories logiciennes et les tendances "référentialistes", parle d'un sens différentiel, où le sens ne se donne pas, mais se construit.

Ce sens peut être révélé par une analyse des unités dans l'interaction entre sèmes inhérents et sèmes afférents. Cette interaction que met en lumière l'interprétation des unités lexicales dans le contexte linguistique et l'entour (le contexte situationnel et les conditions historiques de la production et l'interprétation des textes).

Sens et signification / contexte et entour

La sémantique interprétative se donne pour objectif la description de deux types de contenus : 1° la signification déterminée dans la terminologie rastienne par les sèmes inhérents ; et 2° le sens qui, lui, est constitué des sèmes inhérents et afférents actualisés dans le discours. Le sens se construit dans son interaction avec le contexte et la situation ou l'entour. (Cf. Hébert, L. 2004 : 43).

Ces deux paramètres sont à distinguer : Rastier soutient que le contexte d' «une unité sémantique [est] l'ensemble des unités qui ont une incidence sur elle (contexte actif), et sur lequel elle a une incidence (contexte passif). [Il] connaît autant de zones de localité qu'il y a de paliers de complexité. Au palier supérieur, le contexte se confond avec la totalité du texte.» (2001 : 298).

Alors que l'entour relève d'éléments sémiotiques propres à toute langue et est considéré comme le contexte non linguisti-

que, et englobe les conditions historiques. Dans notre corpus, nous faisons référence à certaines conditions historiques que nous avons prises comme facteur dans la construction de ce corpus.

Rappelons que celui-ci est constitué d'unités lexicales ou lexèmes. Sachant que l'interprétation sémantique s'effectue sur trois plans : macro-sémantique, méso-sémantique et micro-sémantique, déterminés par des sèmes macro-génériques, méso-génériques et micro-génériques, nous nous bornerons au palier micro-sémantique car c'est le palier où le parcours interprétatif est le plus révélateur des isotopies sémantiques grâce aux sèmes spécifiques.

Le palier micro-sémantique concerne donc les sèmes spécifiques qui sont reliés au morphème¹ et à la lexie².

Types de sèmes

Partant des apports de la sémantique cognitive, Rastier soutient que les sèmes sont repérables en prenant en considération des éléments d'ordre herméneutique³. Le sens d'une unité lexicale ne lui est pas intrinsèque, mais construit dans un processus ou parcours interprétatif : *«le sens d'un mot se définit non par rapport à ses autres sens, mais par rapport au sens des mots voisins, aussi bien*

1. Signe linguistique minimal.

2. Composé de morphèmes intégrés réalisant l'unité de signification. C'est une unité fonctionnelle, vraisemblablement mémorisée en compétence. (Rastier, 2005)

3. Herméneutique : théorie de l'interprétation des textes. Issue historiquement de la tâche d'établissement des textes anciens, l'herméneutique philologique établit le sens des textes, en tant qu'il dépend de la situation historique dans laquelle ils ont été produits. Quant à l'herméneutique philosophique, indépendante de la linguistique, elle cherche à déterminer les conditions transcendantales de toute interprétation. (Duteil-Mougel, 2004)

dans l'ordre paradigmatique que dans l'ordre syntagmatique» (Rastier et al. 1994 : 46)

La sémantique différentielle permet ainsi de constituer le sémantisme d'une unité lexicale. Ce sémantisme est composé de sèmes inhérents et sèmes afférents. Ceux-ci ne sont pas définis par la référence¹ (sémantique de la dénotation), ni par l'inférence² : ils ne sont pas des atomes conceptuels indépendants des langues. (Cf. Rastier, 2005).

Conjuguant ces deux paradigmes, la référence et l'inférence, la sémantique différentielle ou interprétative permet le repérage de la nature et du nombre des composants d'un sémème³, de manière directe, grâce à la nature et au nombre des autres sémèmes appartenant à la même classe de définition. (Cf. Rastier, 2001 : 141-146).

Sèmes spécifiques et sèmes génériques

La sémantique différentielle inscrit l'interprétation dans un ordre linguistique loin de l'ontologie dans laquelle s'est embourbée l'onomastique qui s'est longtemps appuyée sur l'analyse référentielle. Cette dernière ne décrit le nom propre que dans son rapport à son référent ignorant ainsi les sèmes et les relations syntagmatiques et paradigmatiques qu'ils entretiennent au sein de la même classe ou taxème. Les sèmes, qui sont des éléments de définition et non des descriptions ou qualités du référent, sont de deux ordres : spécifique et générique.

-
1. La sémantique référentielle donne peu de place à l'ordre linguistique.
 2. La sémantique inférentielle ne s'intéresse qu'au concept ignorant la valeur oppositive ou différentielle des unités lexicales.
 3. Contenu d'un morphème.

a) le sème spécifique est l'élément du sémantème¹ qui assure l'opposition d'un sémème à un ou plusieurs sémèmes de son taxème.

Exemple² :

«Ouarda» s'oppose à «Yassamine» par le sème /épineux/.

b) le sème générique : élément du classème³ qui permet de rapprocher deux ou plusieurs sémèmes voisins, par rapport à une classe plus générale.

Exemple :

«Ouarda» et «Djedjiga» appartiennent au même classème, celui des fleurs.

Comme signalé plus haut, les sèmes génériques se subdivisent en sèmes micro-, méso- et macro-génériques quand ils signalent respectivement l'appartenance d'un sémème à un taxème, un domaine, une dimension. Il y a lieu de signaler que les épithètes générique ou spécifique ne s'appliquent pas dans l'absolu à un sème⁴.

Sèmes inhérents et sèmes afférents

Les sèmes génériques ou spécifiques peuvent avoir deux statuts distincts : l'inhérence et l'afférence. Les sèmes inhérents sont indissociables du sémème-type. Ils définissent ce dernier,

-
1. Le sémantème est l'ensemble des sèmes spécifiques d'un sémème.
 2. Tous les exemples sont tirés du corpus.
 3. Le classème est l'ensemble des sèmes génériques d'un sémème.
 4. «La distinction entre sèmes génériques et spécifiques est doublement relative : d'une part, un sème qui a le statut de trait générique dans un sémème peut revêtir celui de spécifique dans un autre ; d'autre part, cette distinction dépend évidemment de la définition des classes, qui peut varier avec le corpus, comme avec les objectifs de la description». (Rastier : 2005)

et ils sont hérités par défaut dans le sémème-occurrence, si le contexte n'y contredit pas. Exemple : /végétal/ pour «Yasmine».

Il y a deux types de sèmes afférents, les sèmes afférents socialement normés et les sèmes afférents contextuels. Les premiers sont associés au sémème-type mais ils sont dépourvus du caractère définitoire des sèmes inhérents ; et ils ne sont pas hérités par défaut, mais leur actualisation dépend des instructions contextuelles. Le sème /beauté/, par exemple, est afférent au sémème-type «fleur».

Alors que les sèmes afférents contextuels sont disséminés par le contexte. Dans l'exemple suivant, la rose est la reine des fleurs, le sème /royauté/ est afférent par le contexte au sémème «rose».

À noter que la sémantique interprétative utilise les notations suivantes pour distinguer «signe», signifiant, «signifié» (ou «sémème»), /sème/, /isotopie/, //classe sémantique//, //réécriture//.

Pour le sémème «Thafsouth», par exemple, nous distinguons :

- le signifiant th-a-f-s-ou-th,
- le signifié «printemps»,
- les sèmes /inanimé/, /germination/, /revendication berbère/
- la classe sémantique //saison// à laquelle appartiennent également «été», «hiver» et «automne»,
- la réécriture //le printemps est la saison des révoltes//

II. Les prénoms : parcours interprétatifs

1. Analyse sémantique

L'exploration du corpus révèle une difficulté réelle à classer les prénoms en recourant à la sémantique référentielle. Nous

Parcours interprétatif et construction de sens : prénoms et...

avons néanmoins classé conventionnellement les prénoms relevés dans quatre thématiques. Il s'agit de prénoms :

- d'origine musulmane et/ou orientale,
- de tradition kabyle,
- revendicatifs,
- et d'origine occidentale.

Les tableaux qui suivent rendent compte de cette distribution thématique.

**Prénoms relevés au département de langue et cultures amazighes/
Naissance 1987-1990**

D'origine musulmane et/ou orientale		De tradition kabyle	Revendicatifs	D'origine occidentale
Akila	Nourredine	Arezki	Jugurtha	Lynda
Akila	Rachida	Dhrifa	Kahina	Lynda
Amina	Radia	Laïd	Tinhinane	
Chafia	Razika	Mohand Saïd		
Dalila	Saïda	Ouiza		
Fariza	Saïda	Taous		
Fatiha	Samia	Tassadit		
Hakim	Samir	Tassadit		
Hakima	Samira	Zehoua		
Hayet	Sassia			
Lyes	Siham			
Maghnia	Souad			
Malika	Zina			
Nawel				

**Prénoms relevés au département de langue et culture
amazighes/naissance 1991-1995**

D'origine musulmane et/ou orientale		De tradition kabyle	Revendicatifs	D'origine occidentale
Asma		Arezki	Dihia	Lydia

Ahmed Boualili

Assia	Brahim	Kahina	Lydia Ourdia
Aziz	Faroudja		Lydia
Fatiha	Hassina		Lynda
Hayat	Karima		Lynda
Houda	Mokrane		Mélissa
Lila	Nadia		
Lydia Ourdia	Tassadit		
Lyes			
Mahdia			
Nabila			
Nacera			
Nadir			
Noura			
Zahia			
Zahia			
Chahinaze			

Prénoms relevés au département de français/naissance 1987-1990

D'origine musulmane et/ou orientale	De tradition kabyle	Revendicatifs	D'origine occidentale
Amel	Ahmed	Kahina	Anaïs
Azdine	Ali	Kahina	Celia
Fairouz	Amara	Lahlou	Lynda
Farid	Baya	Thafsouth	Sabrina
Fatiha	Fazia	Yougourtha	Sabrina
Hasni	Ferroudja		
Hassiba	Ouerdia		
Hayet	Sadia		
Malek			
Malika			
Mehdi			
Naoual			
Nassima			

Parcours interprétatif et construction de sens : prénoms et...

Nawel			
Sabiha			
Saliha			
Saliha			
Samira			
Warda			
Wassila			
Zahia			
Zinia			

Prénoms relevés au département de français/naissance 1991-1995

D'origine musulmane et/ou orientale	De tradition kabyle	Revendicatifs	D'origine occidentale
Azeddine	Fatma	Dihya	Kathia
Karima	Ghania	Kenza	Lydia
Noureddine	Mohand Amkrane	Massinissa	Lynda
Ourida	Ouardia	Tanina	Sabrina
Samir	Rabah	Tanina	Sabrina
Samira	Ramdane	Tinhinane	Sara
Siham			Sylia
Yassamine			
Yassinia			

Il ressort de cette classification certains problèmes dont le plus important est le fait que certains prénoms puissent appartenir à différentes classes. Ainsi un prénom comme Fatma, d'origine musulmane, est-il classé dans la rubrique tradition kabyle. C'est là l'une des limites de la sémantique référentielle que nous dépasserons grâce à la sémantique interprétative ou différentielle. Revenons donc sur cette classification à travers l'étude des sèmes afférents.

2. Les paradigmes idéologiques

Les prénoms de tradition kabyle

Les prénoms de ce paradigme rendent compte d'un besoin que nous retrouvons dans la pratique dénominative commune à toute instance dénommante, à savoir perpétuer la mémoire de l'ancêtre à travers le nom. Ce besoin se ressent car dans l'imaginaire collectif le (pré)nom constitue le garant du maintien d'une relation entre vivants et «ceux qui sont partis». Dans la culture kabyle, on dit du mort qu'il est tout simplement parti comme s'il pouvait revenir. D'ailleurs, les «morts» et les vivants se côtoient et partagent les mêmes espaces de vie (Cf. Mouloud Feraoun).

Toutefois l'interprétation de ces prénoms rend compte de sens dépassant cette visée symbolique. Examinons quelques exemples :

Le sémème «Ferroudja» est constitué comme suit :

- le signifiant : f-e-r-ou-dj-a
- le signifié : «perdreau»
- le sème afférent : /francophone/ qui caractériserait l'instance dénommante à travers l'emploi du phonème [e] et le dédoublement de la lettre -r-.

En revanche, le sémème «Faroudja» contiendra le sème afférent /kabyle/ par l'emploi du phonème [a] et en raison bien entendu du signifié kabyle «perdreau».

Enfin, nous signalons que le premier sémème a été relevé parmi les prénoms du département de français, alors que le second a été signalé dans le département de langue et culture amazighes.

Les prénoms de tradition musulmane et/ou d'origine orientale

Dès les années quatre-vingt-dix, une frénésie s'est emparée

des parents – des pères ?- qui voudrait n'utiliser que des prénoms à consonance musulmane, voire islamiste car le premier paradigme idéologique n'exclut pas la première caractéristique. En effet, parmi les prénoms dits traditionnels, beaucoup sont d'origine musulmane. Quels sont donc les prénoms de ce paradigme ? Ce sont essentiellement des prénoms qui font référence à l'au-delà, au paradis et à l'âge d'or de l'Islam, l'époque des conquêtes et des premières guerres contre les mécréants mais aussi des guerres actuelles. Ce sont donc des prénoms qui permettent de laver l'affront d'une humiliation ressentie par toute la «nation» islamique.

Cependant, notre corpus ne révèle pas ce paradigme idéologique, notamment dans sa tendance extrémiste. Au contraire, nous relevons des sémèmes qui transgressent certaines recommandations comme celle d'adjoindre le morphème «Abd» aux noms théophores, ou noms de Dieu – «Aziz», «Hakim» – ou le morphème «eddine» à certaines qualités divines. Pis encore, des prénoms féminins ont été créés à partir des noms de Dieu comme «Razika», «Karima» ou «Nacera». Comment interpréter cette transgression ?

Elle est à rattacher à plusieurs parcours interprétatifs fondés sur divers intertextes. Il y a lieu tout d'abord de penser que donner un prénom issu de l'idéologie islamiste pouvait être interprété comme signe d'allégeance à cette idéologie. Sachant que durant cette période après 1991, la suspicion était générale, il était donc dangereux de s'inscrire dans ce paradigme.

Ensuite, découlant de ce premier parcours, ne pas donner ce genre de prénoms était une forme de résistance. En cette période trouble, l'ennemi était identifié, l'islamisme politique était pointé du doigt. En ce genre de circonstance, nous n'avons jamais été aussi libres, dixit Sartre. Il serait intéressant d'élargir le corpus aux années deux mille où la concorde civile ayant

consacré la victoire de cette mouvance a permis aux prénoms «islamistes» d'avoir le vent en poupe.

Enfin, en l'absence d'une historiographie de l'islam et surtout d'une classe moyenne instruite capable d'assimiler cette historiographie, seuls les noms de Dieu et de prophètes étaient connus ; la transgression serait donc due aussi bien à cette méconnaissance qu'à un lien particulier à l'islam qui caractériserait les peuples d'Afrique du Nord (Cf. Chériguen, 1993 : 65)

Quant aux prénoms d'origine orientale, ils sont nombreux dans le corpus. Étudions le sémantème d'un en particulier, «Warda» par opposition à d'autres du même classème //fleur//.

a) «Warda»/ «Ouardia» / «Ourida»

«Warda» : sèmes afférents : /beauté, modernité, Égypte/

«Ouardia», «Ourida» : sèmes afférents : /beauté, tradition, Kabylie/

Le sème /modernité/ et caractère régional, voire international du sème /Égypte/ vont faire que ce sémème soit plus présent dans le corpus que les deux autres.

b) «Warda»/ «Ouarda» : le signifiant –w- introduit un sème afférent /anglais/, alors que le signifiant –ou- convoque un sème afférent /français/. Dans cette opposition le premier sème l'emporte sur le second du fait même que ces deux langues sont hiérarchisées dans cet ordre.

En outre, ces deux sèmes définissent l'instance dénommante.

c) «Warda»/ «Djedjiga» : à ces sémèmes sont afférents respectivement les sèmes /modernité/ et /tradition/. À ces deux sèmes s'ajoute le sème /supériorité/ afférent actualisé en contexte au premier sémème dans //rose, reine des fleurs//.

En sus de la molécule sémique¹ /modernité+international/ qui

1. Ensemble d'au moins de sèmes.

donne l'avantage à l'apparition du sémème «Warda», celui-ci est médiatisé dans le contexte //Warda, l'Algérienne// qui efface tous les autres contextes et par conséquent tous les sèmes afférents positifs aux autres sémèmes du même classème.

Les prénoms «berbères» ou revendicatifs

À partir des années quatre-vingts, ce genre de prénoms va foisonner témoignant d'une forte revendication identitaire. Ces prénoms renvoient à une vision panégyrique d'un passé glorieux où les premiers porteurs maintenaient la dragée haute aux différents conquérants, Romains ou Arabes. Ils constituent un symbole fort inscrivant l'identité kabyle représentée par les prénoms traditionnels dans une identité «nationale», voire régionale symbolisée par tamazgha et soutenue par le discours dit berbériste des mouvements culturels berbères ou du congrès mondial amazigh.

Toutefois, pourquoi certains prénoms de ces ancêtres souvent fantasmés apparaissent et pas d'autres ? Ainsi les sémèmes «Jugurtha», «Massinissa», «Tinhinane», «Dihia», «Kahina» sont-ils prépondérants alors que les sémèmes «Juba», «Syphax», «Ptolémée» ou «Bucchus» sont absents du corpus.

L'analyse sémique de ces sémèmes montre que les premiers partagent le sème /victoire/, tandis que dans les seconds, ce sème est absent. Par ailleurs, concernant les sémèmes «Juba», //roi savant// et «Syphax», //roi sage//, les sèmes afférents actualisés sont /savoir/ et /sagesse/ ; sèmes dévalorisés en comparaison avec le sème /guerrier/ qui, lui, est afférent à «Jugurtha» ou «Dihia». Cette dévalorisation rend compte du système de valeurs en vigueur dans la société algérienne, en général, et kabyle, en particulier, où la force et par conséquent la violence est dominante, voire ancestrale¹.

1. Cf. Nacib, Y. 1994 : «Anthropologie de la violence», In *Confluences*, n°11,

D'autres rapprochements peuvent être examinés.

Comparons les sémèmes «Jugurtha» et «Yougourtha». En sus du sème afférent /guerrier/ contenu dans les deux sémèmes que nous avons signalé plus haut, nous retrouvons deux sèmes spécifiques qui les distinguent : /francophone/ et /kabyle/. Contrairement aux sémèmes «Ferroudja» et «Faroudja», ce n'est pas le département d'inscription des porteurs de ces prénoms qui est déterminant mais plutôt la période à laquelle apparaît le second sémème.

En effet, le sémème «Yougourtha» apparaît dans la deuxième période considérée, à savoir 1991-1995. Cela témoigne de la conscience de l'instance dénommante du fait que le signifiant permet deux parcours interprétatifs différents. Sinon, la situation dénomminative a changé durant cette période marquée par la montée des islamistes desquels il fallait se distinguer non en se rapprochant de la France mais en s'arrimant aux «symboles» de l'Algérie.

Considérons les sémèmes «Dihia» et «Kahina». Le premier n'apparaît dans notre corpus qu'à partir de 1991. Signalons que ces deux sémèmes partagent le même sème afférent normé /reine berbère/. Comme pour «Yougourtha», «Dihia» vient remplacer «Kahina» pour marquer la prise de conscience de l'instance dénommante qui va s'écarter du signifiant du dominant pour revendiquer son propre signifiant.

En effet, le signifiant k-a-h-i-n-a a été utilisé par les Arabes pour désigner la reine berbère qui portait le (pré)nom Dihia. Ainsi en réaction au discours ou syntagme //Dihia a été désigné ou appelé Kahina par les Arabes//, l'instance dénommante va substituer au second le premier élément. Pourquoi ?

Alger ; Ghezali, S. 1994 : « L'archéologie de la violence », In *La Nation*, Alger, n° 62, 9-15 mars.

L'analyse sémique montre ce qui suit :

«Kahina» : /arabe/

«Dihia» : /berbère/

«arabe» : /négatif, étranger/, /meurtrier/ car //il a tué la reine berbère//.

«berbère» : /positif, autochtone/, /victime/ du conquérant.

Les prénoms d'origine occidentale

Dans le sillage des bouleversements qu'a connus l'Algérie durant les années quatre-vingt-dix, l'État Civil a connu une période de fluctuation pendant laquelle la nomenclature des prénoms imposés par l'État a été transgressée. On a vu alors foisonner des prénoms de tous bords absents de cette nomenclature. Parmi ces prénoms, nous citerons ceux qui sont d'origine étrangère, occidentale en particulier. Dans notre corpus, ces prénoms partagent un sème spécifique commun : /féminin/. Pourquoi ces prénoms sont tous féminin dans notre corpus ?

Plusieurs parcours interprétatifs peuvent être suivis pour répondre à cette question.

Tout d'abord, le sème afférent /objet/ va être dépassé ; ces prénoms permettent à la femme de quitter son statut d'inférieur dans lequel elle était enfermée. En effet, dans la catégorie des prénoms traditionnels, aucun prénom masculin ne contient le sème afférent /objet/ contrairement aux prénoms féminins où, par exemple, les sémèmes «Warda», «Nassima», «Ourida», «Yassamine», «Ouiza» ou «Kenza» le contiennent. Cette isotopie sémique rend compte du statut d'objet réservé à la femme que les sémèmes étrangers vont désagréger. Ensuite, le sème /anonyme/ et/ou /occidental/ permet à la femme de prétendre à plus de liberté, de ne pas être stigmatisée ; ce qui va lui permettre de s'émanciper, de voyager : le prénom fera

office de laissez-passer. Nous assistons d'ailleurs à la naissance d'une nouvelle émigration représentée par les étudiantes.

Enfin, le sème /étrangeté/ - par opposition à celui d'/authenticité/ rattaché aux prénoms masculins – va confirmer le statut d'étrangère qu'a la femme dans la société kabyle, étrangère à sa propre famille l'empêchant de prétendre à l'héritage, étrangère à sa famille d'accueil ou d'alliance puisqu'aucun droit ne lui est accordé de part justement son statut d'étrangère.

Conclusion

Les différents parcours interprétatifs que nous avons suivis montrent que l'attribution du prénom est déterminée par la situation dénominative locale et globale. L'acte d'attribution et son interprétation permettent de repérer les caractéristiques de cette situation et définissent le sujet dénommant. Ce dernier, il faudrait le considérer plus comme une instance qu'un individu. Cette instance est construite par les différents discours qui la traversent l'amenant à accomplir l'acte dénominatif dans un sens plutôt que dans un autre.

En outre, nous avons pu constater lors de l'étude de l'échantillon de prénoms que l'aire spatio-géographique exerce une influence considérable et certaine sur l'attribution des prénoms. Se trouvant dans une aire d'influences tous azimuts la région kabyle subit des discours la plaçant tantôt en périphérie, tantôt au centre du faisceau sémantique dénominatif.

Au demeurant, la vérification des hypothèses fait ressortir les résultats suivants :

Tout d'abord, concernant la première hypothèse, il y a lieu de relever qu'effectivement l'instance dénommante se donne à lire dans l'attribution des prénoms. Sans aucun doute, le signifiant du prénom en tant qu'interprétant permet de caractériser

le paradigme idéologique de cette instance et ses préférences linguistiques. Il permet aussi de suivre son évolution, ses revirements et ses remises en cause. Par ailleurs, les sèmes afférents expliquent ses choix.

Ensuite, à propos de la deuxième hypothèse, qui est une hypothèse de travail, elle n'a été confirmée que pour le sémème «Ferroudja». C'est plutôt l'inverse de cette hypothèse qui s'est manifesté. En effet, les sémèmes relevés au département de français témoignent plus de la revendication berbère que ceux qui ont été repérés au sein du département d'amazigh. À ce sujet, numériquement, il y a plus de prénoms d'origine berbère au département de français. Du point de vue interprétatif, les sémèmes relevés dans ce département ont des signifiants qui permettent d'interpréter l'acte dénommatif comme un acte revendicatif : «Youghourta» au lieu de «Jugurtha» ou «Dihia» au lieu de «Kahina». Comment interpréter ce phénomène ?

Enfin, la troisième hypothèse a pu être confirmée. Effectivement, la situation dénommatif est définie par les paradigmes idéologiques relevant de discours que nous pourrions qualifier de nostalgiques, traditionnels, revendicatifs ou d'émancipation.

Eu égard au cadre restreint de ce travail, des pistes qui nous sont apparues lors de nos parcours interprétatifs n'ont pu être suivies. Des approches plus poussées pourraient être consacrées aux problématiques suivantes :

1° Pourquoi l'instance dénommatif ne recourt-elle pas ou peu à des prénoms masculins d'origine étrangère et/ou occidentale ?

2° Quelles sont les particularités des discours idéologiques qui définissent les situations dénommatif ?

3° Quels sont les rapports entre discours du centre et discours de la périphérie dans l'acte dénommatif ?

Ce sont là autant de questions auxquelles nous n'avons pas pu du tout répondre ou tout au moins de manière exhaustive et autant de perspectives qui peuvent être exploitées dans des recherches futures.

Bibliographie

- Akin Salih, 1999 : «Pour une typologie des processus redénotatifs», In *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, sous la dir. de S. Akin, Publications de l'université de Rouen – C.N.R.S, pp. 33-59.
- Benramdane Farid, 2005 : «Microtoponymie de souche arabe : période médiévale –XX^{ème} siècle Étude de cas : la région de Tiaret (Tihart / Tahart)», In : *Noms et dénomination Des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie*, coord. Farid Benramdane et Brahim Atoui, CRASC, Oran, Algérie, pp. 117-157.
- Billy P.-H., 1993, «Le nom propre et le nom sale», In *Nouvelle revue d'onomatistique*, n° 21-22, SFO, Paris.
- Boualili Ahmed, 2013 : «Le (micro)toponyme : une archéologie du savoir», In *Le nom propre maghrébin de l'homme, de l'habitat, du relief et de l'eau*, CRASC, Oran, Algérie, pp. 165-176.
- Cheriguen F., 1993, *Toponymie algérienne des lieux habités*, Epigraphe, Alger.
- Cislaru G., 2005 : *Étude sémantique et discursive du nom de pays dans la presse française avec référence à l'anglais, au roumain et au russe*, TOME I, Sous la direction de Bernard Bosredon et co-dirigée par Sophie Moirand, Thèse de doctorat 3^{ème} cycle Sciences du langage, Université Paris III – Sorbonne Nouvelle, Institut de Linguistique et Phonétique générales et appliquées.
- Duteil-Mougel Carine, 2004, «Introduction à la sémantique interprétative». *Texto !* décembre [en ligne]. Disponible sur : < http://www.Revuetexto.net/Reperes/Themes/Duteil/Duteil_Intro.html. (Consulté le 15 avril 2015).
- Hammad Maha, 1992, «S M», In *Le trimestre psychanalytique*, N° 1/1992, Actes des journées de Paris 25 et 26 mai 1991, *Le patronyme*, pp. 157-176.
- Hébert L., 2004 : «Fondements théoriques de la sémantique du nom propre». *Texto !* septembre [en ligne]. Disponible sur : <http://www.revuetexto.net/Inedits/Hebert_Nom-propre.html>. (Consulté le 23 avril 2015).

Parcours interprétatif et construction de sens : prénoms et...

- Hébert Louis, 1995, *Nom propre et sémantique interprétative ; sens et signification du nom propre dans le texte littéraire*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 1995.
- Kleiber G., 1981 : *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Metz : Université de Metz (diffusion Klincksieck) (538 p.).
- Kripke S., 1982, *La logique des noms propres*, Minuit, Paris,.
- Molino Jean, 1982, «Le nom propre dans la langue». In *Langages* n° 66, pp. 5-20.
- Nogues Renaud, 1992, «Fonctions du patronyme et effets dans la clinique», In *Le trimestre psychanalytique*, N° 1/1992, Actes des journées de Paris 25 et 26 mai 1991, *Le patronyme*, pp. 23-30.
- Nusinovici Valentin, 1992, «Le névrosé est un sans nom», In *Le trimestre psychanalytique*, N° 1/1992, Actes des journées de Paris 25 et 26 mai 1991, *Le patronyme*, pp. 99-108.
- Raczymow Henri, 1992, «Proust et les jeux du nom propre», In *Le trimestre psychanalytique*, N° 1/1992, Actes des journées de Paris 25 et 26 mai 1991, *Le patronyme*, pp. 37-44.
- Rastier F., 1990, «Signification et référence du mot», In *Modèles linguistiques*, n°24, 61-82.
- Rastier F. et al. 1994, *Sémantique pour l'analyse*, Masson, Paris.
- Rastier F., 1996, *Sémantique interprétative*, PUF, Paris, [1^{ère} éd.1987].
- Rastier F., 1999, «Pour une sémiotique sans ontologie», In *Eloquio des senso*, a cura di Pierluigi Basso e Lucia Corrain, Costa & Nolan, Milan, pp. 213-240.
- Rastier F., 2001, *Arts et sciences du texte*, PUF, Paris.
- Rasiter F., 2004, «Doxa et lexique en corpus - pour une sémantique des idéologies». *Texto !* décembre, [en ligne]. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Inédits/Rastier/Rastier_Doxa.html>. (Consulté le 23 avril 2015).
- Rastier F., 2005, «La microsémantique». *Texto !* [en ligne], juin, vol. X, n°2. Disponible sur < http://www.revetexto.net/Inédits/Rastier/Rastier_Microsémantique.html >. (Consulté le 23 avril 2015).
- Siblot Paul, 1987, «De la signifiante du nom propre». In *Cahiers de praxématique*, n°8, *Théories et fonctionnements du nom propre*, pp. 97-114.

- Sini Chérif, 2013 : «Paroles de parents kabyles à propos des prénoms à attribuer aux enfants», In *Le nom propre maghrébin de l'homme, de l'habitat, du relief et de l'eau*, CRASC, Oran, Algérie, pp. 155-164.
- Vaxelaire J.-L., 2007, «Ontologie et dé-ontologie en linguistique : le cas des noms propres». In *Texto !* avril, vol. XII, n°2, (consulté le 19 avril 2015).
- Vaxelaire Jean-Louis, 2010 : «Étymologie, significations et sens des noms propres». In *Texto !* juillet, vol. XV, n°3, (consulté le 19 avril 2015).
- Yermèche O., 2008 : *Les anthroponymes algériens : Etude morphologique, lexicosémantique et sociolinguistique*, sous la direction de Foudil Cheriguen, Tome I, Thèse de doctorat en linguistique, Université de Mostaganem, Faculté des Lettres et des Arts, Département de français, Mostaganem, Algérie.
- Yermèche Ouerdia, 2002 : «Le sobriquet algérien : une pratique langagière et sociale», *Insaniyat* 17/18, CRASC, Oran, Algérie, pp. 97-110.

DE QUELQUES PROCÉDÉS D'ATTRIBUTION DE PRÉNOMS DANS LA RÉGION DE BATNA

Radhia Haddadi
Université HadjLakhdar
Batna

Résumé :

Qu'il soit choisi après mûres réflexions ou spontanément, le choix du prénom est tout autant un acte symboliquement fort qu'une décision importante dans la vie d'un individu, car dans sa conception, « l'anthroponyme » ou le prénom est universellement considéré, de par sa structure linguistique comme révélateur d'une appartenance socioculturelle et idéologique, autrement dit, le prénom affiche, en principe une certaine identité qu'il faudrait respecter et assurer en prénommant.

Mots-clés :

Prénom, mode d'attribution, culture, identité.

Abstract :

Whether chosen after mature reflections or on the contrary spontaneously, the choice of the first name is equally a strong symbolic act than an important decision in the life of an individual. Indeed, the anthroponym or the first name in its conception is globally regarded by its linguistic structures as an indicator of socio-cultural and ideological

affiliation. In other words and theoretically, the first name displays a certain identity that should be respected and assured when naming.

Key-words :

First name, method of ascription, culture, identity

Introduction

Le choix du prénom est un sujet qui pointe dans une croisée de données socioculturelles, idéologiques et historiques, constamment en mutation et rendant, par conséquent, l'analyse des pratiques anthroponymiques¹ d'une relativité attestée et d'une difficulté incontestée.

En effet, on voit émerger, il y a quelques années, dans notre société l'adoption de différents modes pré-nominatifs mettant en abandon progressif et en usage restrictif ces prénoms qu'on reconnaît tous comme typiquement régionaux ou encore anciens, cédant la place à d'autres types de prénoms qualifiés souvent de «très tendance» ou «à la mode».

Compte tenu de ce phénomène aussi bien social que culturel, une série de questions se posent d'elles-mêmes : comment les Algériens, dont les batnéens, procèdent-ils pour prénommer leur progéniture ? Accordent-ils ou pas une attention particulière à cet acte ? A quel point le choix du prénom pourrait-il faire l'objet d'une influence sociale ? Et quelles sont les raisons de la marginalisation actuelle des prénoms anciens ?

Si on admet que tout phénomène linguistique quel qu'il soit est lié, dans une grande part, aux facteurs psychosociologiques,

1. *Lanthroponymie* : formée de «*anthropos*» «homme» et de «*nymie*» «nom», fait partie avec la toponymie (de «*topos*» : lieux) de la science des noms propres appelée «*onomastique*», du grec «*onoma*» qui veut dire «nom propre» : «Sciences des noms propres».

politiques et autres, nous pouvons supposer que les attitudes des Batnéens vis-à-vis du choix du prénom seraient la traduction de l'influence d'une société en état de métamorphose socioculturelle ; ce qui est d'ailleurs visible dans le changement de la structure même de la famille algérienne : le passage progressif de la famille «élargie» à la famille nucléaire et sa répercussion sur la pérennité des coutumes et des traditions.

Méthodologie

Pour répondre à ces questions, nous avons mené une recherche à visée descriptive et analytique des pratiques anthroponymiques dans la ville de Batna. L'objectif est d'y dépister l'existence d'une diversité de modes susceptibles de les gérer.

Pour accéder à un portrait global définissant notre région, nous avons effectué une enquête de terrain car l'enquête est considérée comme «*un instrument de connaissance du social, (...) elle contribue à la connaissance de l'objet de la recherche, à la mise en œuvre de sa description rigoureuse et objective, à l'élaboration des schémas explicatifs*» (J. Desingly, 1992 : 28). Nous avons opté pour le questionnaire¹ comme moyen d'investigation. Celui-ci est reconnu pour son large spectre en matière de représentativité. Ghiglione et Matalon (1978 : 98) le définissent ainsi : «*un questionnaire est un instrument rigoureusement standardisé, à la fois dans le texte des questions et dans leur ordre. Toujours pour assurer la comparabilité des réponses de tous les sujets, il est absolument indispensable que chaque question soit posée à chaque sujet de la même façon, sans adaptation ni explication complémentaire*».

Notre questionnaire est composé de six questions : les cinq premières sont fermées et à choix multiples, correspondant

1. Voir annexe.

pratiquement à l'ensemble de nos interrogations ainsi qu'aux hypothèses avancées. Ouverte, la dernière, quant à elle, vise à faire émerger l'opinion des enquêtés en les faisant produire du discours au sujet de la marginalisation des prénoms régionaux et anciens.

D'une classe socioculturelle favorisée (médecins et enseignants), le public ciblé par notre enquête par questionnaire est constitué d'une soixantaine de parents que nous avons interviewés dans une crèche situé au centre ville de Batna. Ils ont été choisis d'une manière aléatoire mais ont tous des enfants (02 en moyenne).

Notre enquête par questionnaire constitue, en fait, une pré-enquête. Elle nous a fourni des données quantitatives que nous avons illustrées par les graphies n°1 et n°2 (voir plus loin) et que nous essayons d'appuyer par des propos tirés des entretiens interactifs qui confirment à chaque fois les positions exprimées des enquêtés, concernant leurs pratiques anthropologiques.

Nous avons élaboré un guide d'entretien à partir des réponses obtenues par le moyen du questionnaire.

Trois groupes de questions en constituent les grands axes et sont discutées différemment selon les cas :

- Connaître l'avis des parents concernant les procédés d'attribution de prénoms en usage dans notre région, préciser le procédé adopté et justifier les raisons qui les motivent à choisir tel ou tel procédé.
- Il est demandé aux parents de citer les prénoms de leur enfants, de dire ce qu'ils signifient selon eux.
- Il leur est demandé aussi de dire ce qu'ils pensent des prénoms propres à la région de Batna et des raisons pour lesquelles on les attribue de moins en moins.

Pour la présente contribution nous avons choisi 03 entretiens parmi ceux réalisés pour leur richesse en mise en mots que nous recherchons justement. Y sont précisés le sexe, l'âge, la fonction, le nombre d'enfants des enquêtés et éventuellement la ou les langue(s) de l'entrevue avec une traduction s'il y a lieu.

Nous nous proposons donc, dans la présente contribution, de faire ressortir les procédés de pré-nomination qu'adoptent des parents batnéens selon des croyances et des aspirations qu'ils mettent dans les discours qu'ils produisent en réponse à notre sollicitation.

1- Le prénom une unité lexicale à multiples dimensions

1-1/ Le prénom et la dimension psychologique :

«Rien n'est plus identificatoire et significatif qu'un prénom ou un nom de famille», écrit F. Benramadane (1998 : 01). En effet, premier élément d'une identité, le prénom se doit donc d'être choisi avec attention. Comme il est chargé d'une symbolique, un prénom peut évoquer de nombreuses choses, voire même construire, façonner et influencer la personnalité de l'individu. Combien sont ceux qui sont vexés par des prénoms trop désuets, excentriques ou pas suffisamment sexués ?

Il a été démontré qu'un prénom bien choisi contribue dès le jeune âge à l'épanouissement de la personnalité. Il n'en est pas, certes, le seul facteur, mais il en est partie intégrante car *«c'est par son nom que l'homme acquiert, à la fois une existence métaphysique et une existence sociale»* (Halef, 1963 : 63).

C'est peut-être justement ce poids psychologique du prénom qui a fait qu'énormément de prénoms anciens et spécifiques à notre régions sont de moins en moins reproduits aujourd'hui et risquent donc de disparaître au profit des prénoms orientaux et/ou occidentaux.

A ce sujet, voici ce que disent nos enquêtés :

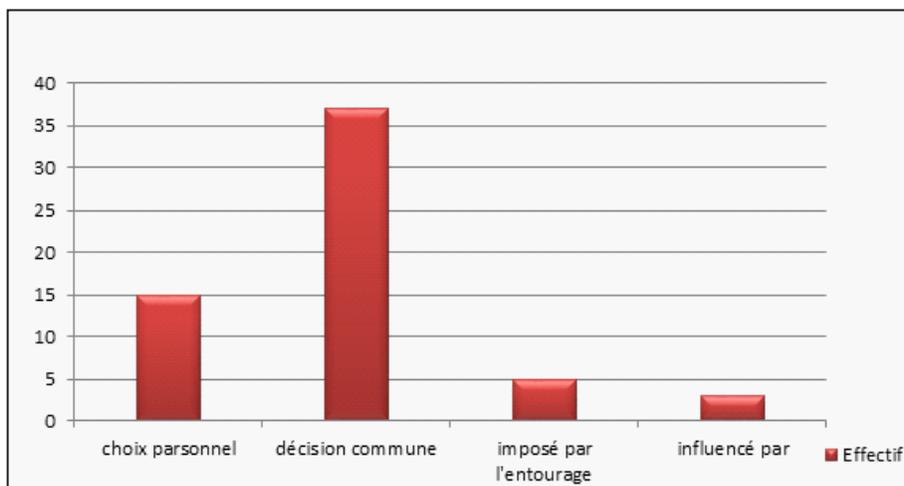
- «Certains prénoms deviennent un complexe vu leur sens et mettent les personnes qui les portent dans une situation embarrassante dans leur entourage, surtout dans les établissements scolaires», F 24¹.
- «Dépassés», M 31.
- «Ayant une répercussion sur leur avenir», M 04.
- «Ils ne sont plus à la mode, ce sont des prénoms dépassés caractérisant l'ancienne génération», F01.
- «Les gens connaissent aujourd'hui le sens de certains prénoms anciens qui gênent vraiment leur porteurs» F27.
- «Cela revient à la mentalité des parents» M25.

C'est parce qu'on admet le fait qu'un prénom a un impact sur la personnalité et que sur le plan psychologique il est d'une importance cruciale, que 83.33 % des 60 parents interrogés disent accorder une attention particulière à l'acte de prénommer et affirment avoir été conscients des retombées éventuelles sur leurs enfants des prénoms qu'ils leur choisissent Ce qui explique aussi que 93.33 % d'entre eux se déclarent connaître le sens des prénoms attribués.

Dans le même contexte, certains parents (15, soit 25 %) déclarent que les prénoms de leurs enfants avaient fait l'objet d'un choix personnel, d'autres, c'est-à-dire 37 parents, soit 61 %, précisent qu'il s'agissait bien d'une décision commune et raisonnée entre les parents et plus ou moins indépendamment de l'environnement familial et social. Pour 03 parents seulement, soit 05 %, le choix du prénom était influencé par les séries télévisées. Et pour 05 parents, soit 08.33 % des enquêtés, le choix du prénom était imposé par l'entourage (grands-parents, grande famille).

1. Codification des enquêtés : F 24 : F (féminin), 24 (numérotation de l'enquêté).

Graphique n°01 : Les différentes modalités de l'acte de prénommer¹



Tous ces chiffres peuvent être interprétés en matière de maturité sociale et intellectuelle où les parents essaient d'exprimer d'une manière ou d'une autre cette volonté de procurer équilibre et épanouissement à leurs enfants, en dehors de toute considération idéologique et malgré la crise identitaire que connaît l'Algérie.

1-2/ Le prénom et la dimension socioculturelle :

Prénommer est un miroir social qui peut être sensiblement et indiscutablement touché par des influences de toute sorte (politique, historique, médiatique et autres) car les faits de langue, de culture et d'identité se construisent et se déconstruisent selon des rapports de force de diverses natures en vigueur dans la société. Et les noms propres occupent une place très importante dans ce processus identitaire et d'identification. Dans ce sillage, S. AKIN (1999 : 59) pense que les prénoms étant «*élaborés socialement, culturellement et historiquement, ne re-*

1. - En référence à l'enquête.

flètent pas seulement la production de phénomènes identitaires révélateurs du passé, du présent et de l'avenir : ils construisent l'identité elle-même».

Ne pouvant échapper aux influences d'ailleurs à l'image du changement de la tenue vestimentaire, des traditions et même des comportements, d'autant plus nous évoluons dans une mondialisation de plus en plus agressive, le choix du prénom comme nous l'avons constaté, à travers notre enquête, est fortement influencé par les séries télévisées, notamment les feuilletons syriens, turcs et sud-américains.

2- Quelques procédés en usage à Batna

L'étude de notre corpus nous a permis de relever les procédés suivants :

2-1 Les prénoms à consonance orientale :

Ils sont appréciés par la majorité des enquêtés en raison de leur sonorité chantante, leur connotation spirituelle tantôt magique, tantôt artistique et florale. Parmi ces prénoms on peut citer : Aridj, Chahd, Tassnime, Samar, Rahaf, Anis, Wassim, Mohcen, Chourouk, Yasmine...

2-2 Les prénoms religieux :

Conformément au fameux Hadith : « خَيْرَ الْأَسْمَاءِ مَا حُمِدَ وَعُبِدَ » certains attribuent aux petits garçons, plus particulièrement, les prénoms du Prophète musulman (et des prophètes en général), car ils sont considérés comme préservant ceux qui les portent et comme aussi porteurs de bénédiction.

Voici les prénoms de cette catégorie qui ressort des propos recueillis : Imane, Amina, Meriem, Aïcha, Zineb, Med Khalil, Abd Rahim, Ahmed, Amine, Abd Raouf, Abd Eljalil, Diaeddine, Ayoub, Charafeddine, Kheireddine, Mouadh.

2-3 Les prénoms berbères :

Dans l'ambiance actuelle d'affirmation et de récupération identitaire ancestrale, «*le prénom berbère est de retour*», affirme Salim, 40 ans, enseignant et père de deux enfants que nous avons interrogé à propos des procédés anthroponymiques en usage dans notre région :

- *«Je trouve que notre société est en train de vivre une véritable crise identitaire. Les gens sont attirés et charmés par le prénom oriental, sous l'influence des séries télévisées et les feuilletons syriens et turcs surtout».*
- *A ce que je vois, vous n'êtes pas concerné par le prénom oriental.*
- *Oui*
- *Comment s'appellent vos enfants ?*
- *La fille : Kahina et le garçon : Massinissa.*
- *Pour vous donc, c'est le prénom berbère.*
- *Bien sûr, et je peux vous dire qu'il y a une certaine prise de conscience, je connais pas mal d'amis qui attribuent à leurs enfants les prénoms de nos ancêtres je veux dire les prénoms berbères.*
- *En êtes-vous fier*
- *Très fier ! Des prénoms comme Kahina et Massinissa c'est toute une histoire, c'est notre identité.*
- *C'est un choix personnel ?*
- *Bien sûr, j'ai toujours apprécié ces prénoms.*
- *Et pour les prénoms régionaux ?*
- *C'est la marginalisation totale, ils sont rarement utilisés dans les petits villages.*
- *Et cela est dû à quoi, d'après-vous ?*
- *A mon avis, c'est un peu le côté socioculturel qui prime. À chaque génération ses prénoms.*

2-4 Les prénoms à consonance occidentale :

Ce type de prénoms est préféré pour sa sonorité (sa consonance universelle), son charme et son sens qui n'est pas toujours facile à décrypter. Voici des exemples : Sara(h), Maram, Maïssa, Yara, Skander (Alexandre), Aline...

2-5 Les prénoms propres à la région de Batna :

Nous nous sommes intéressés de plus près à travers cette recherche à ces prénoms dits anciens. Nous avons essayé de les lister et de mettre l'accent sur le changement au niveau de la structure linguistique et de la prononciation lorsqu'ils ne sont pas typiquement régionaux.

2-5 Prénoms féminins et masculins régionaux disparus ou en voie de disparition¹

Prénoms Féminins	Altération phonético - morphologique		Sens
	+	-	
Ahmama		-	Pigeon – symbole de paix
Ahniya	Hania ou Hana		Bonheur, tranquillité
Alouïa	Alia	-	Hauteur, grandeur
Ambarka	Mebarka Moubarka	-	Celle qui est bénie
Balla	Belle		Vient de la langue française belle ou jolie
Chiha		-	Plante montagnaise odorante et médicinale
Dehbia		-	Or
Djemâa		-	Rencontre. Correspond aussi au jour de la semaine «fête des musulmans : le vendredi»
Edhaouïa		-	La brillante, celle qui illumine de beauté

1. La liste des prénoms n'est pas exhaustive.

De quelques procédés d'attribution de prénoms dans la...

El Aâkri		-	Veut dire en chaoui : la couleur rose
Fatma Fettouma Fettoum	Fatima	-	Prénom de la fille du prophète Mohamed
Garmia	Gamriya – Gamr		Lumière lunaire
Gamra	Même sens		Lumière lunaire
Hadda ou Hdouda (diminutif)		-	La limite. (selon la tradition on donne ce prénom quand la maman a beaucoup de filles et souhaite avoir un garçon ou pour s'abstenir carrément. Née le dimanche
Hafsia	Hafsa		Prénom de la fille de Omar Ibn el Khatab el Hafsi et épouse du prophète Mohamed
Khedouma		-	L'assistante.
Khoukha		-	Fruit (pêche).
Rebiyaâ	Rabiaâ		Printemps. Veut dire aussi en chaoui Tarabaït c à d : mesure de quatre...
Rouba		-	Sublime, sommet.
Yamina ou Liamna	Amina		Honnête.
Zerfa		-	Vient de azraf qui veut dire en chaoui : argent (Fedha : métal précieux)

Prénoms Masculins	Altération phonético - morphologique		Sens
	+	-	
Allaoua ¹	Ali		Hauteur, grandeur
Ayache		-	Le sens de la vie et de la prospérité
Djemaï		-	Né le vendredi

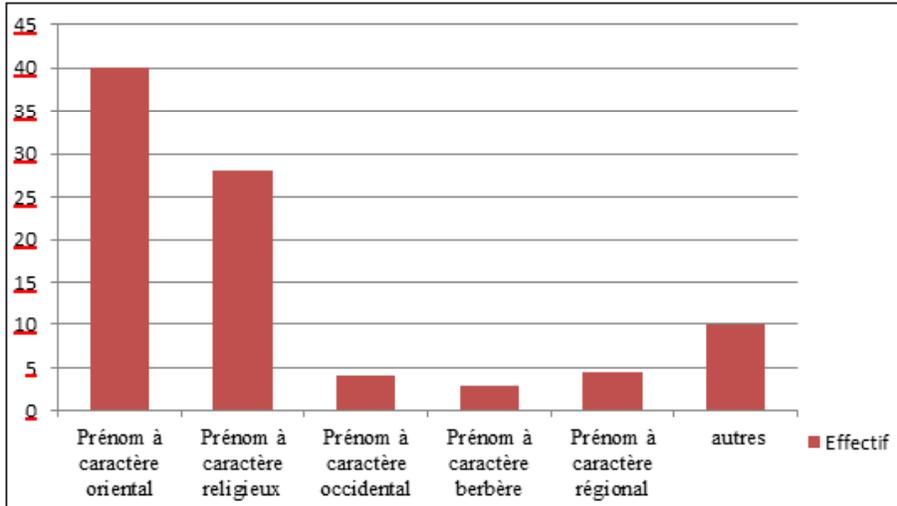
Essabti		-	Né le samedi
Hmana		-	Amour. C'est aussi un fruit (raisins)
Lekhmissi		-	Né le jeudi
Liamine	Amine		Honnête
Lembarek	Mobarek		Celui qui est béni
Laïd		-	Né le jour de la fête de l'aïd
Nouari		-	Fleurs
Swileh	Salah		Diminutif du nom d'un prophète

Bien que ces prénoms soient le reflet d'une dimension socio-culturelle, ils sont de moins en moins usités. Selon les parents interrogés, plusieurs raisons pourraient expliquer ce désintérêt croissant vis-à-vis de ces prénoms :

- Etant démodés, dépassés et caractérisant les anciennes générations.
- L'influence et la domination des médias notamment les feuilletons turcs et syriens.
- «... *La domination des medias et des films*» M 36.
- «*Parce que la société actuelle est dominée par les feuilletons et les séries télévisées*» M 37.
- «... *Le changement du mode de vie actuel, les parents choisissent des prénoms selon le changement de générations*» M 22.
- «*Le choix des prénoms est influencé par la modernisation*» F 23.
- «*Ils ne sont plus à la mode*» F 01.

1. Les deux prénoms (Allaoua et Ayache) sont cités dans la chanson chaouie comme expression de l'anticolonialisme français et dont les thèmes sont : l'émigration, l'oppression, etc.

Graphique¹ n°2 : Les différents types de prénoms et leur degré d'appréciation²



2-6 Les prénoms composés :

Un autre procédé d'attribution anthroponymique adopté par les parents consiste en une juxtaposition de deux ou trois prénoms, à travers laquelle les parents tendent à exprimer une certaine association ou réconciliation entre l'ancien et le moderne, l'oriental et l'occidental...

Voici un extrait de l'échange avec Amel, 32 ans, médecin et mère de deux enfants, qui soutient ce procédé et trouve que la sonorité et la rime sont quelque chose d'amusant dans le choix d'un prénom.

- « Quand j'ai su que je vais avoir une deuxième fille j'ai tout de suite pensé à un prénom qui rime bien avec celui de ma fille aînée ».
- Et comment s'appelle votre fille aînée ?

1. Les enquêtés ont eu la possibilité de choisir plus d'une réponse.
2. En référence à l'enquête.

- *Nouha*
- *Joli prénom ! Et que signifie-t-il ?*
- *En fait, c'est un nom cité dans le Coran qualifiant les musulmans et les croyants. Il veut dire « ceux qui ont les esprits saints, la sagesse, ceux qui réfléchissent bien ».*
- *Intéressant ! Le choix du prénom était purement personnel, décision commune ou autre ?*
- *A vrai dire, c'était un choix personnel, je ne vous cache pas, j'ai aimé ce prénom à travers une patiente, une petite fille que j'ai examinée et que j'ai adorée, elle était douce et très mignonne.*
- *Et pour votre deuxième fille ?*
- *Je l'ai appelée Souha, pour garder le même rythme. Tu sais, c'est comme si j'ai des sœurs jumelles.*
- *Pour ce deuxième prénom, le choix était aussi personnel ?*
- *[Rire] oui, presque, c'est-à-dire que, lorsque je l'ai proposé à mon mari et à mon entourage, c'est tout le monde qui a apprécié.*
- *Et pour son sens ?*
- *Selon mes recherches, il signifie : « beauté sublime, sagesse et aussi le nom d'une planète lointaine ». J'ai trouvé aussi que c'est un prénom d'origine arabe, très ancien il est cité dans quelques poèmes.*
- *Justement, qu'est ce que vous pensez des procédés anthroponymiques adoptés aujourd'hui dans notre société ? comment vous les trouvez-vous ?*
- *A mon avis, le plus important c'est le sens. Qu'il soit oriental ou occidental ou autre, moi je préfère le prénom qui a un sens qui valorise son porteur, parce que des fois les parents imitent des prénoms et ignorent leur sens.*
- *Est-ce pour ces mêmes raisons que nos anciens prénoms ne sont plus sollicités aujourd'hui ?*
- *[Hésitation] oui, peut-être, ce sont généralement des prénoms qui ont un sens très très banal. Nous sommes en train de vivre un changement sur tous les plans, il faut le parcourir.*

De quelques procédés d'attribution de prénoms dans la...

- *Vous-êtes, à ce que je vois, satisfaite des prénoms que vous-avez choisis ?*
- *Absolument.*

C'est aussi une façon pour se démarquer culturellement et socialement. Voici des exemples de ce procédé de pré-nomination extraits de notre corpus : M^{ed} Saïd, M^{ed} Aymen, M^{ed} Karim, Ramzi-Racim, Zakaria Iyad, Ahmed El Hadi, Chahd-Tasnime, Ali-Joud, Meriem-Hibat, Al Rahmane, Ahmed-Soulimane, Missoum-Moheïddine, Abdarrahim Taha, M^{ed} Nazim, Anouar Amine, Iskander-Aymen, Maria-Fatima, Rayane-Rahma, M^{ed} Adem, Silia-Mayar, Serine-Ranime, M^{ed} Wassim.

Ces prénoms composés sont portés le plus normalement possible sur les registres de l'Etat Civil sans la moindre réfutation de la part d'un organisme administratif sensé contrôler, assurer et garantir l'identité nationale !

2-7 La recherche de l'assonance et de la sonorité :

Ce procédé prend de l'ampleur aujourd'hui car les parents cherchent généralement des prénoms qui sonnent bien et en assonance avec ceux de la fratrie, c'est-à-dire une certaine compatibilité qui consiste plus particulièrement soit dans la rime ou la lettre initiale des prénoms avec le prénom envisagé. Un procédé qui devient parfois obsessionnel. Voici quelques exemples :

Asma, Amira, Aya.
Meriem, Mohamed.
Souha, Nouha.
Charafeddine, Kheireddine.
Aya, Maïssa.

Leila, 35 ans, enseignante et mère de deux enfants, dévoile son petit secret :

- «Le prénom composé c'est parfois une très bonne solution pour satisfaire tout le monde. [...] Pour mon cas, les prénoms de mes enfants ont fait l'objet d'une longue réflexion : pour ma fille, moi j'ai choisi Silia et mon mari a choisi Mayar, chacun de nous tenait au prénom qu'il a choisi, donc pour résoudre ce problème nous avons décidé de construire un prénom composé Selia-Mayar».
- Et pour le garçon ?
- C'est presque le même cas, seulement avec les prénoms composés masculins, je ne peux pas les imaginer sans le prénom de notre prophète Ahmed ou Mohamed, donc, dans cet esprit nous avons choisi pour notre fils le prénom Med Khalil.
- Il me semble que vous êtes des partisans de ce procédé anthroponymique ?
- Absolument, le prénom composé a un charme particulier. On peut combiner l'ancien et le moderne et les différentes propositions.
- Et qu'est ce que vous pensez des autres procédés en usage dans notre société ?
- L'essentiel qu'il soit un joli prénom.
- Et à propos des prénoms régionaux et anciens, qu'est ce que vous en dites ?
- C'est triste ! On les trouve presque pas.
- Pourquoi, d'après vous ?
- Ils ne sont plus à la mode, et les gens ne les apprécient pas, tout simplement Wallaw yahachmou bihoum (traduction de l'arabe dialectal : «ces prénoms les intimident»).

Conclusion :

Nous savons pertinemment qu'une enquête n'a pas pour vocation de généraliser les résultats auxquels elle aboutit mais seulement de montrer la spécificité du contexte objet d'étude. Nous pouvons dire donc qu'au terme de cette recherche,

nous sommes parvenus aux résultats suivants : le choix d'un prénom aujourd'hui, dans la région de Batna, fait plus que jamais l'objet de différents procédés, à commencer par le sens lui-même (oriental, occidental, berbère...) et les connotations qu'il pourrait évoquer, en passant par la sonorité jusqu'à arriver aux acrobaties de composition dont l'objectif ultime est le plus souvent celui de charmer et d'attirer l'attention de l'autre ; ce qui reflète quelque part un malaise anthroponymique frappant. Ce qui laisse penser que le phénomène ne semble pas être exclusivement régional...

Au final, il est à rappeler que prénommer l'enfant c'est le distinguer, le placer dans la filiation et l'intégrer au passé familial et affectif. Son prénom, l'enfant le portera toute sa vie, il fera partie de sa personne. C'est pourquoi, il est préférable de ne pas en abuser et rester raisonnable en le lui attribuant. Le prénom attribué doit être valorisant, pas trop chargé de symboles, de souvenirs pesants et pas trop excentrique.

Selon Jean. Marc De Foville, cité par E. Antier (1994 : 136), «*un prénom est une sorte de parfum très subtil qui ajoute à un homme ou à une femme une touche mystérieuse faite de tant d'impondérables qu'on ne peut jamais en mener à bout l'analyse*». C'est aussi une fusion socioculturelle où se cristallisent mentalités, croyances, convictions et ambitions individuelles et collectives. Ce qui rend son attribution lourde de responsabilité.

Bibliographie

- Akin S, 1999, *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, Collection DYALANG-PUR, Université de Rouen.
- Aantier E, 1994, *Attendre mon enfant aujourd'hui*, Laffont, Fixot, Paris.
- Benramdane F, 1998, *De la destruction de la filiation dans l'Etat civil algérien*, séminaire du H.C.A (Haut Commissariat à l'Amazighité).

- De Singly F, 1992, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Nathan, coll 128, Paris.
- Ghiglione R, Matalon B, 1978, *Les enquêtes sociologiques, théorie et pratique*, Armand Colin Collection U.
- Halff.G, 1963, *L'onomastique punique de Carthage, répertoire et commentaire*, Karthago XII pp 62-145.

Annexes :

Le questionnaire adressé aux parents

Questionnaire d'opinion sur l'attribution des prénoms

Dans le cadre d'une recherche portant sur «*les procédés d'attribution du prénom*», nous vous prions de bien vouloir répondre à ces questions sans porter votre nom

- Sexe F
 M
- Avez-vous des enfants ? Oui
 Non

1- Merci de donner leurs prénoms

	Prénom (s)
Fille(s)	
Garçon(s)	

- 2- Connaissez-vous le sens de ces prénoms ? Oui
 Non
- 3- Avez-vous pris le soin de les choisir ? Oui
 Non

4- En prénommant vos enfants, le choix est :

Purement personnel

De quelques procédés d'attribution de prénoms dans la...

- Une décision commune (l'accord des deux parents)
- Imposé par l'entourage
- Influencé par

5- En général, vous aimez le prénom :

- A caractère religieux
- A caractère oriental
- A caractère occidental
- A caractère berbère
- A caractère régional
- Autres (précisez)

6- D'après vous, pourquoi, les anciens prénoms propres à notre région, connaissent-ils aujourd'hui une certaine marginalisation ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Merci de votre collaboration

1- Liste des prénoms issus de notre enquête

Prénoms féminins	Prénoms masculins
Yasmine, Marwa, Amira, Imane, Sondos, Yara, Aridj, Chahd, Tasnime, Rodaïna, Housna, Meriem, Kahina, Samar, Sérine, Sérine-Fatima, Biscent-Meriem, Romaïssa-Bochra, Oumaïma, Hafsa, Asma, Ritaj, Wafia, Ahlem, Sara, Khadija, Rima, Melissa, Sérine, Rania, Chourouk, Maria-Fatima, Rayane-Rahma, Nora, Assil, Raeane, Amina, Zineb, Aicha, Romaïssa, Robila, Lina, Silia-Mayar, Sérine-Ranime, Ibtissem, Dhikra, Ibtissem, Maïssa, Souha, Nouha, Safa, Rahaf, Aline, Maram, Loujaïne, Lorane, Kanza, Rima, Aya, Maïssa, Djinéne, Meriem Hibat El Rahmane,	Anis, Racim, Kacim, Aymen, Med Khalid, Wassim, Missoum-Moheïddine, Abd Rahim-Taha, Anès, Amir, Med, Massinissa, Ghilas, Mohcen, Youcef, Mahmoud-Skander, Ahmed, Walid, Dhiaaeddine, AbdRaouf, Med Adam, Ahmed, AbdRaouf, Aymen, Anouar-Amine, Iskander-Nacif, Moncef, Amine, Med Wassim, Med Saïd, Med Aymen, Wassim, Raouf, Iyad, Akram, Islam, Naji, Mouadh, Ahmed, Kacem, Med Nazim, Fayçal, Ramzi-Racim, Zakaria-Iyad, Med Karim, Abdeldjalil, Med, Saïd, Wassim, Charafeddine, Zakaria, Kheireddine, Imad, Soulimane, Ali-joud, Ayoub

LE PRÉNOM AMAZIGH EN ALGÉRIE, DE L'INTERDICTION À UN SEMBLANT DE RECONNAISSANCE

Mohand-Akli Haddadou
Université M. Mammeri
Tizi Ouzou
Chercheur associé au Crasc

Résumé :

On croyait levée l'interdiction qui, depuis plusieurs années frappe l'attribution du prénom berbère : une nomenclature officielle était adoptée en juillet 2013. Or, non seulement cette nomenclature est limitée à 300 prénoms, mais plusieurs prénoms retenus ne sont pas berbères ou sont d'origine inconnue. L'article fait une analyse critique de la nomenclature.

Mots-clés :

Algérie, domaine berbère, prénomination, nomenclature des prénoms berbères

Abstract :

We Believe that lifting the ban for several years strikes the award of the Berber first name : official nomenclature was adopted in July 2013. Not only that nomenclature is limited to 300 names, but several names

selected are not Berbers or are of unknown origin. The article makes a critical analysis of the nomenclature.

Key-words :

Algeria, the Berber area, prénomation, nomenclature Berber names

Introduction

Si le patronyme est hérité, le prénom est toujours acquis : il fait donc l'objet d'un choix, mais ce choix est souvent déterminé par des raisons diverses. Ainsi dans certaines familles, on reprend des noms de défunts, ce qui est une façon de perpétuer leur souvenir, par superstition, on donne des noms prophylactiques, on cède à la mode de l'époque ou alors, pour des raisons idéologiques, on choisit certains prénoms par préférence à d'autres : ainsi est la mode des prénoms d'essence religieuse ou alors des prénoms marquant une appartenance identitaire. C'est principalement, au Maghreb, notamment en Algérie et au Maroc, le cas des prénoms berbères.

Il est vrai que la nomenclature des prénoms berbères traditionnellement en usage s'est érodée, au contact de l'islamisation, puis de l'arabisation. A l'exception du monde touareg où ils demeurent nombreux, et dans une certaine mesure du Maroc central où on relève encore plusieurs prénoms berbères, ailleurs, ils ne subsistent qu'à l'état endémique. Ainsi, en Kabylie on ne conserve plus que quelques prénoms d'origine berbère, et il a fallu attendre ces dernières décennies pour voir ressurgir les noms des grandes figures de l'histoire comme Jugurtha, Massinissa ou Kahina. Le mouvement est devenu si important en Kabylie et dans l'Algérois, que les autorités algériennes allaient imposer une liste officielle dans laquelle les usagers devaient obligatoirement puiser. Le prétexte avancé est la protection de l'onomastique algérienne de l'invasion

étrangère mais en réalité, c'est le prénom berbère qui est visé, puisque des prénoms persans, turcs, syriens et même européens, allaient être acceptés.

L'origine de l'interdiction des prénoms berbères

En matière d'attribution de prénoms, les textes législatifs algériens sont contraignants. Ainsi, dans le code civil de 1970, on peut lire : «*Les prénoms sont choisis par le père, la mère ou, en leur absence, par le déclarant. Les prénoms doivent être de consonance algérienne ; il peut en être autrement pour les enfants nés de parents appartenant à une confession non musulmane. Sont interdits tous les prénoms autres que ceux consacrés par l'usage ou par la tradition*» (art. 64)¹. Le code de 2007 reprend cette contrainte mais en effaçant la mention "consacré par l'usage ou la tradition" : «*Les prénoms doivent être de consonance algérienne ; il peut en être autrement pour les enfants nés de parents appartenant à une confession non musulmane*» (art. 28)². Notons que le mot "consonance" n'apparaît que dans la version française, en arabe on a seulement "prénoms algériens" (*asmâ' djazâ'iriyya*). Or c'est souvent le mot *consonance* qui sera brandi pour justifier l'emploi d'un prénom : ici le mot est toujours entendu dans le sens d'une affinité de sons avec la langue arabe. L'obligation de transcrire les noms et prénoms en arabe a accentué cette tendance. Même les variantes dialectales des prénoms arabes subissent cette contrainte : ainsi Belgacem est toujours transcrit Belqacem et Rziga est transcrit Razîqa. Cette interprétation vaut également pour les nouveaux prénoms : Skander au lieu d'Alexandre, ou pour les noms berbères, Teqfa ou lieu de Tukfa, Nadjîma au lieu de N'djima... Les noms féminins à finale *-a*, même étrangers, sont admis comme Mélissa ou Ludmilla (réalisé Loudmi-

1. Ordonnance n° 70-20 du 19 février 1970 relative à l'état civil.

2. Code civil 2007.

la), on va même chercher des étymologies arabes à des noms comme Nadia, consacré par l'usage, ou Tania. En revanche, les prénoms venus d'Orient, bien qu'ils ne soient pas sanctionnés par l'usage, ont toujours eu droit de cité : le cinéma, la chanson, et surtout la télévision, ont répandu des noms comme Fayrouz, Mallak (devant Malika), Tallal, ainsi que la panoplie des noms de personnages religieux, inconnus dans la nomenclature traditionnelle : Ayoub (Job), Ishaq (Isaac), Loqman, Selman... Les prénoms berbères ne semblaient pas touchés par la mesure de "consonance algérienne", du moins en Kabylie et dans les wilayas où vivent des communautés kabyles ou berbérophones. Ainsi, Gaya, Massinissa, Jugurtha, Juba, Massiva, Kahina et d'autres ont proliféré. L'ordonnance de 1981, qui suit d'une année les événements de Kabylie qui a revendiqué, haut et fort, l'identité berbère, va limiter cette liberté. Selon cette ordonnance, les prénoms doivent être impérativement puisés dans la "liste des prénoms" : il est mentionné que la liste a été dressée sur la base des recensement faits sur le territoire nationale, mais il est étonnant que des noms comme Mazigh, Gaya ou Micipsa, pourtant employés depuis plusieurs années avant la promulgation de la loi, n'aient pas été enregistrés ! Ces prénoms allaient justement faire l'objet de litiges et être interdits à Alger, Oran, Batna et ailleurs¹. Par contre, des prénoms qui n'existent pas dans l'usage et qui sont non seulement étrangers mais étranges, comme Khoméini, Ayatollah ou Saddam, seront autorisés. Cependant, la Kabylie allait échapper à la vague des interdictions des prénoms berbères, sans doute en raison de la forte mobilisation de la population et, depuis 1988, aux réformes démocratiques qui levaient les ukases qui limitaient l'expression amazighe. Des dizaines de noms ont été ainsi enregistrés, on acceptait même, dans pré-

1. Sur ces interdictions, voir le journal Liberté du 4 février 2013.

Le prénom amazigh en Algérie, de l'interdiction à un semblant...

noms européens comme Alicia, Mattéo ou Sabine devenus, à certaines périodes, courants. Mais depuis quelques années la mairie de Tizi Ouzou, naguère permissive, s'est mise, elle aussi, au diapason des interdictions. Ainsi, Massyl, Stera, pourtant en usage chez les Touaregs, Winrigh et tant d'autres ont été interdits !¹

Le Haut Commissariat à l'Amazighité, qui relève de la Présidence de la République, a élevé des protestations, à chaque fois qu'on lui rapportait des cas de refus. Dès 2001, celui-ci a initié, dans le cadre d'un consulting qu'il nous a confié, une nomenclature de prénoms amazighs attestés au cours de l'histoire. Le travail remis dès 2002 ne sera publié qu'en 2006, mais on continuera à interdire des prénoms qui, pourtant, figurent dans cette nomenclature "quasi-officielle", puisque publié sous les auspices de la Présidence de la République. Il faudra attendre l'été 2013 pour qu'un décret officialise une nomenclature appelée pompeusement "nomenclature des prénoms amazighs". Le secrétaire du HCA, qui avait annoncé la nouvelle à la presse, s'est félicité de "cette initiative" qui, cependant, ne l'avait qu'à moitié satisfait : il regrette que sur la liste de 1000 prénoms remise par le HCA seuls 300 ont été retenus.

Origine de la nomenclature

Deux ouvrages ont inspiré cette nomenclature des prénoms amazighs : l'ouvrage de K. Naït Zerrad, *L'officiel des prénoms berbères*, publié en 2003, et notre consulting, *Répertoire des prénoms amazighs, de l'Antiquité à nos jours*, achevé en 2002 mais publié en 2006 seulement. Alors que le *Répertoire* se contente de relever les noms figurant dans les sources bibliographiques indiquées, l'*Officiel*, tout en utilisant ces sources, en invente à

1. Idem.

partir de racines berbères connues. Des noms ne figurant ni dans l'*Officiel* ni dans le *Répertoire* sont proposés : ils sont donnés comme d'origine berbère mais certains sont construits sur des racines arabes, d'autres sont proches de prénoms d'origine européenne.

Nomenclature des prénoms

La nomenclature, adoptée en juillet 2013, publiée dans la presse et diffusée dans les mairies comporte 300 prénoms divisés en 150 prénoms masculins (*ismawen imalayen*) et 150 féminins (*ismawen untiyen*). La nomenclature est présentée en deux langues, français et arabe, les noms sont transcrits en orthographe usuelle (appelée "transcription" en caractères latins), en tamazight (caractères latins et tfinagh) et en arabe. La transcription en arabe s'explique par le fait que le décret portant la nomenclature des prénoms prévoit, dans son article 2, une transcription de tous les noms en langue nationale. Or comme tamazight est devenue langue nationale (article 3 bis de la Constitution), il y a une obligation légale à les transcrire aussi en tamazight. Or, actuellement, dans l'opération d'informatisation des noms, l'état civil ne se conforme pas cette obligation. Signalons aussi que la transcription arabe ne reproduit pas exactement la notation berbère : ainsi les *g* sont transcrits *ğ* (*dj*) : *Ğellid* pour *Gellid* ou *q* : *Qana* pour *Gana*, *ğ* pour *j* : *Ğuba* pour *Juba*... Pourtant, ceux qui transcrivent le berbère en caractères arabe ont prévu des caractères spéciaux pour ces lettres !

Un certain nombre de noms n'ont pas leur raison d'être dans cette nomenclature parce qu'ils existent déjà dans la nomenclature officielle et ne font donc l'objet d'aucun litige administratif. Il s'agit de prénoms berbères traditionnels : *Amzyan* (transcrit habituellement *Méziane*), *Amouqran* (*Mokrane*),

Le prénom amazigh en Algérie, de l'interdiction à un semblant...

Azwaw (Azouaou), Fazil, Gana, Ghilas, Hand (diminutif kabyle de Mohamed), Idir, Meddour, Mhenna, Mhend (diminutif de Mohand), Mouhand (lui-même diminutif de Mohammed), Mennach, Baya, Chabha, Laytmas, Sedda, Sekkoura, Taklit, Tounsia...

Des prénoms sont des variantes de prénoms déjà donnés : ainsi Amouqran et Mokrane, Idir, et Yidir, Aghiles et Ghilas, et même des noms nouveaux se voient doublées : Aggour et Ayour, Aflawas et Flawas, Aderbal et Derbal, Dahiya et Dihiya, Anel et Anila, Atina et Atinia, Massiva et Massilva, Massilya et Massyla, Silina et Silin, Toumer et Toumert, Nelya et Neyla, Jugurta (transcription adoptée pour Jugurtha) et Yougurten, Juba et Yuba...

Certains sont employés en Kabylie mais proviennent de prénoms arabes ou sont construits sur des racines d'origine arabe et figurent pour la plupart dans la nomenclature officielle : ainsi Assayas (de *asayes* "modération"), Khellaf, Khelifa, Mekhlouf, Djura (diminutif de Djohra, d'origine arabe), Djuza (de *djûz/djawz* "noisette"), Kaysa (de *kays* "mignon"), Kenza, Malha (de *malîha* "salée, au figuré : gracieuse"), Mouna, Zahwa...

Avec les prénoms déjà employés et les variantes, la liste des 300 prénoms se réduit de façon notable.

Plusieurs prénoms sont issus de noms historiques, surtout de l'antiquité :

Schenaq (Schechonq), Aderbal, Antalas, Gaya, Massinissa (variantes, avec le formateur *mass* : Massine, Massinas, Massine, Massyl, Massyelan), Juba, Jugurta, Koussaïla

On relève aussi quelques noms médiévaux connus : Badis (figurant dans la nomenclature traditionnelle), Bulughin, Tecfin (dans Ibn Tachfin), Tumer (dans Ibn Toumert), Yaɣmurasen et Ziri.

Autres personnages secondaires, cités par Ibn Khaldoun : Akmaziḡ (tome 2, 415), Angemmar (tome 2, 181), Yedder (tome 2, 248), Terad (tome 2, 40, 631), Tifawt (tome 2, 66), Terad (tome I, 40), Aylan (tome 1, 174), ancêtre éponyme de la tribu des Haylana, Yaḡmur (tome 2, 176), Mendas/Mindas (tome 1, 246), Meksa/Meksen (tome 2, 16), Dari (tome 1, 168) ancêtre de la tribu des Darisa, Guellida (tome I, 172), Riḡ, ancêtre éponyme des Riḡa (mais il pourrait s'agir aussi de riḡ "j'aime", puisqu'on a Winriḡ "celui que j'aime" et tinriḡ "celle que j'aime")...

Seuls deux noms contemporains sont repris : Dassine, noble dame touarègue, célèbre pour sa beauté et ses aventures amoureuses et l'amenokal touareg Akhamouk. Des noms de tribus berbères, deux sont retenus : Branis (le classique Baranis des historiens arabes), doublé en Abranis (c'est aussi le nom d'un groupe de chanteurs kabyles) et Zayen, ancêtre éponyme de tribu sanhadja des Zayane du Maroc.

Mazigh, l'ancêtre supposé des Berbères, est repris sous la forme nominale, Amazigh, et deux variantes, relevées dans Ibn Khaldoun : Agmazigh et Akmaghiz. La forme féminine, Tamziḡt (Ibn Khaldoun, 181) est reprise sous cette forme, sous la forme Maziḡa et Tamezḡa, néologisme pour désigner le Maghreb. L'autre ancêtre légendaire des Berbères est Madḡis, dont le supposé tombeau, Imedḡasen, est l'un des monuments de la période libyque. Autres personnages mythiques : Mirina (Myrina, la reine libyque des Amazones), Mouna / Monna, déesse libyque à l'origine du nom de Monique, mère de Saint Augustin, Anzar, le génie ou le dieu de la pluie, à l'origine des rogations de la pluie du même nom, Loundja, Zelgoum, et Selyuna, héroïnes de contes.

La nomenclature change le genre de certains noms : ainsi Terad, fils du chef LakhmiWerd, est donné comme féminin ainsi

Le prénom amazigh en Algérie, de l'interdiction à un semblant...

que Zana, nom éponyme de la tribu des zénatas. Tarsinas est formé sur Tarsina, chef Zénaga du 11^{ème} siècle...

On retrouve plusieurs noms empruntés à la nomenclature touarègue : Aderyan, Aghali, Amayas, Amghid, Aneslam/Taneslamt, Baba (attesté comme nom de famille en Kabylie), Badi, Badid, Baha, Bahou, Ilyas (emprunté à l'arabe), Inabal, Tenert, Tahuski, Stera...

Enfin, des noms et des adjectifs servent à former des prénoms. Agraw qui désigne en kabyle l'assemblée, est aujourd'hui employé pour désigner une organisation ou une fédération. Aggour "lune" est repris sous la forme Ayour, plus courante dans la plupart des dialectes berbères. Ayrad "lion" dans le parler des Beni Snous et désignant le carnaval de Yanayer, il est également connu comme nom de famille en Kabylie, Amnay "cavalier"... La couleur blanche figure avec quelques prénoms : Amellal "blanc, pur" et son correspondant féminin, Tamellalt, ainsi que Tanina "colombe" et Tintamella "celle de la grâce", attesté en touareg. Le néologisme *tilelli* "liberté", issu du verbe touareg *lullet* "être libre", *elelli* "libre" fournit Tilelli "liberté".

Notons quelques particularités. Un nom comme Anegmar "chasseur" est attesté dans l'onomastique médiévale sous la forme Anegemar. Asaflou "flambeau" est le surnom d'Ibn Toumert, fondateur de la dynastie almoravide. Izem "lion", attesté au Moyen âge, est le surnom, ainsi que l'explique Ibn Khaldoun, de Mohammed-Izem, fils de ghabsghallâl al-Seksawi, chef de la tribu marocaine des Seksawa. Aksil qui serait, selon les Chaouis, le nom du "tigre" (en fait, il s'agirait plutôt d'un félin), est attesté, en kabyle sous la forme Ksila (tribu des Aït Ksila) et qui expliquerait peut-être le nom de Koceyla. Aouras est la forme arabe du mont Aurès, l'antique Aurassion, avec la variante Aris, qui dérive de *aras* "brun"... Il faut signaler encore Kenzi et son féminin Kenza. Si on sait que Kenza est le nom de

la princesse berbère qui a épousé Idris II (Ibn Khaldoun, tome 2, 561), fondateur de la dynastie idrisside, on croyait que son nom est d'origine arabe et réfère à *kenz* "trésor". Or, une inscription libyque donne bien KNZ, et le nom Kenzi est attesté comme nom de famille en Kabylie. C'est pourquoi, dans notre Répertoire, nous l'avons classé, avec Kenza, parmi les noms berbères. Kenza, Kenzi et Kenzo existent bien parmi les noms donnés comme arabes, mais ils ont été formés par analogie avec Kenza et ne se rencontrent pas en dehors du Maghreb.

Le vieux mot *aguellid* "roi, souverain", attesté dès l'antiquité, et repris comme prénom masculin, *Aguellid*, variante *Guellid*, avec le féminin : *Tigelden*. On y a aussi dérivé *Gildon*, une forme abrégé, qui pourrait signifier "prince". Cette forme est peut-être à l'origine du nom d'un personnage historique, *Gildon*, qui a mené, au V^e siècle, une révolte contre les Romains.

Des verbes servent également de prénoms : *Ifrir*, de *ifrir* "apparaît, surgit", *Ifren*, de *yefren* "il choisi, il décide", *Idder*, de *yedder* "il vit, il existe", *Iften*, à lire *yif-ten* "il les a surpassé", *Igem*, de *yegma* "il s'accroît", *Illi*, de *illi* "sois", *Iraten*, de *yira-ten* "il les a aimés", attesté dans le nom de la tribu kabyle, *Ath Iraten*, *Irnatén*, de *yerna-ten* "il les a vaincus", *Izditén*, de *yezdi-ten* "il les a unis", *Izri*, soit de *yezri* "il est passé", soit un nom, *içri* "œil, vue"...

Prénoms à statut ambigu

Plusieurs prénoms, donnés comme berbères, se confondent aisément avec des prénoms arabes mais surtout européens. Voici des exemples :

- *Dalan*, en usage en Turquie, repris en Europe, proche aussi du prénom anglais *Dylan*.

Le prénom amazigh en Algérie, de l'interdiction à un semblant...

- Daris, confondu avec le prénom Dâris "savant, lettré", courant en Orient, équivalent du Drîs des Maghrébins. Repris aussi comme prénom féminin.
- Dana et Danya semblent provenir de *adden* "couvrir, être couvert" (mozabite), avec le sens "celle qui couvre, la protectrice". Ce prénom risqué d'être confondu avec Dana, également utilisé au Maghreb : celui-ci est un diminutif de Daniella, féminine de Daniel, qui vient lui-même de l'hébreu et signifie "jugement de Dieu".
- Yanni, de *yenni* "qu'il monte", p. ext. "qu'il soit supérieur" ; cf. aussi *eney* "commander, gouverner, régner" (Touareg du Niger). Le prénom risque d'être confondu avec Yanni, forme bretonne de Jean.
- Iliz, "contente, satisfaite", de *llez* "tirer satisfaction, accepter son sort, oublier, après avoir subi une épreuve" (Kabyle), se confond aisément avec Elise, diminutif de Elizabeth, venant lui-même de Elisheba d'origine hébraïque.
- Siline, Silina, donné comme berbère mais vient du grec Sêléné qui désigne la lune. C'est d'ailleurs le nom de Cléopâtre, épouse de Juba II ; en latin, *selena* signifie "solennelle".
- Dilisya, à confondre avec le français "délicieuse".
- Ilyana, risque d'être confondu avec Ilyana, prénom répandu en Europe de l'Est, ce serait le féminin de Eliahu, d'origine hébraïque et signifiant "Dieu est mon Seigneur".
- Dalia, supposé dériver de *del* "couvrir, protéger", proche du prénom arabe Daliya "cep de vigne, variété de raisin blanc".
- Talia, prénom européen. Dans la mythologie grecque, Talia ou Thalia, est la muse de la comédie. Le nom signifie "joyeuse", du grec *talléin*, "fleurir". On lui donne aussi une origine arabe, *tallia*, "riche, fortunée".

- Yarra, prénom courant au Portugal, on donne aussi une origine persane à ce prénom qui signifierait "clair de lune".
- Yelana, de *illi* "être, exister", confondu avec Yéléna, variante de Hellène, du grec hêllé "soleil", Illina, proche de hellène.
- Anna, "mère" en touareg, se confond avec Anna, variante de Anne.
- Sayane, donné comme berbère, mais issu des... bandes-dessinées japonaises (manga Dragon Ball Z) : peuple extra-terrestre, appelé Saiya-jin "habitant de Saya", traduit en français par l'expression "habitant de l'Espace". En japonais, *saya* est l'anagramme de *yasai* "légume". En effet, les noms des Sayan évoquent tous des légumes, comme Broli (brocoli), Raditz (anglais radisc, radis) etc.

La liste de ces prénoms ambigus n'est pas close. Coïncidence ou peut-être, est-ce là un moyen de faire accepter des prénoms à la mode, refusés par l'état civil parce que justement, ils ne présentent pas cette fameuse "consonance algérienne" ?

Conclusion

En dépit de ses insuffisances, on croyait que cette nomenclature allait mettre fin à l'interdit qui pesait sur le prénom amazigh et aux problèmes, rencontrés lors de leur inscription. Le secrétaire général du HCA a déclaré " *c'est une victoire lorsque le gouvernement reconnaît le déni dans le choix des prénoms amazighs*". Et il ajoute : " *les prénoms amazighs déjà inscrits doivent être considérés d'office comme prénoms usuels dans l'administration*"¹ Hélas, il n'en est rien : non seulement des prénoms ne figurant pas dans la nomenclature sont toujours interdits par l'administration, mais aussi des prénoms qui y figurent. Ainsi quelques

1. *Liberté* du jeudi 25 juillet 2013.

Le prénom amazigh en Algérie, de l'interdiction à un semblant...

jours à peine après l'adoption de la nomenclature, le prénom Gaya a été refusé par la commune d'Arris (wilaya de Batna), et, dernièrement, Daya a été rejeté par l'inénarrable mairie de Tizi Ouzou, en passe de devenir championne du rejet du prénom amazigh (*Liberté* du 20 août 2014).

Autre difficulté dans l'adoption des prénoms amazighs : le problème de la transcription. Nous avons mentionné une nomenclature à trois caractères : latin, tfinagh et arabe. Or, dès l'adoption de cette nomenclature, le ministre de l'intérieur, chargé de son application, a ordonné l'administration d'enregistrer les noms des nouveau-nés en arabe. *"Cette décision vise à éviter les nombreuses fautes d'orthographe commises dans l'écriture des noms lors de leur transcription dans les documents de l'état civil"*. Quant au premier ministre, il a précisé que les *"300 noms en Tamazight seront désormais écrits en langue arabe"*.¹ La réponse du HCA n'a pas tardé à venir : le secrétaire général de l'organisme présidentiel s'est élevé contre une décision qui *"va compliquer davantage la situation de l'état civil"*. Il rappelle que même si les politiques n'ont pas encore tranché la question du caractère, la langue amazighe est enseignée, depuis 17 ans en caractères latins. Pour finir, il appelle *"à la tenue des états généraux de l'état civil avec des spécialistes de l'onomastique, des juristes et tous ceux qui sont concernés par la question de la transcription des prénoms"*.² Des états généraux qui tardent toujours à venir et des prénoms amazighs qui ne trouvent toujours pas droit de cité.

Bibliographie

- Chaker S., 1983, Onomastique berbère ancienne, antiquité et Moyen âge : rupture et continuité, *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 19/B, Paris, p. 483-497.

1. Journal électronique *Tout sur l'Algérie*, 28 juillet 2013.
2. Idem.

Mohand-Akli Haddadou

- Dauzat A., 1980, *Noms et prénoms de France*, Librairie Larousse, édition revue et commentée par M-T Morlet.
- Foucauld C. de, 1940, *Dictionnaire abrégé touareg-français des noms propres (dialecte de l'Ahaggar)*, Paris, Larose.
- Galand L., 1977, Le berbère et l'onomastique libyque, in *L'onomastique latine*, actes du colloque de Stasbourg, Paris, éd. du CNRS, 1977, p. 299-304.
- Haddadou M. A., 2005, *Répertoire des prénoms amazigh*, Alger, Editions du HCA.
- Haddadou M. A., 2012, *Guide de la culture berbère*, 3^{ème} édition, Béjaia, Ed. Talantikit, annexe : Prénoms berbères.
- Ibn Khaldun, A., 1956, *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, tr. De Slane, nouvelle édition, P. Casanova, Paris, Geuthner, 4 volumes, volume 4, index des noms propres.
- Nait Zerrad K., 2003, *L'officiel des prénoms berbères*, L'Harmattan.
- Sublet J., 1991, *Le voile du nom. Essai sur le nom propre arabe*, Paris, PUF.
- Tanet Ch. et Horde T., 2009, *Dictionnaire des prénoms*, Paris, Larousse.

ANNEXE

1-Décret n°81/26 du 7 mars 1981 portant établissement d'un lexique national des prénoms.

Le Président de la République,

Vu la Constitution et notamment ses articles 111-10° et 152 ;

Vu l'ordonnance n° 70-20 du 19 février 1970 relative à l'état civil ;

Vu l'ordonnance n° 75-58 du 26 septembre 1975 portant code civil ;

Vu l'ordonnance n° 67-24 du 18 janvier 1967, modifiée et complétée, portant code communal ;

Vu l'ordonnance n° 69-38 du 23 mai 1969, modifiée et complétée, portant code de la wilaya ;

Décrète :

Article 1er. - Les assemblées populaires communales sont chargées de dresser les listes de l'ensemble des prénoms figurant sur leurs registres

Le prénom amazigh en Algérie, de l'interdiction à un semblant...

d'état-civil et de les adresser au ministère de l'intérieur en vue de l'élaboration d'une liste nationale.

La liste nationale comporte, enregistrés dans l'ordre alphabétique, tous les prénoms recensés en Algérie.

Art. 2. - Sont transcrits, en langue nationale, tous les noms figurant sur la liste nationale.

La transcription, opérée par le ministère de l'intérieur, s'effectue sur la base de la traduction phonétique des prénoms.

Art. 3. - Il est établi sur la base de la liste nationale, un lexique officiel des prénoms conformes aux dispositions de l'article 64 de l'ordonnance n° 75-58 du 26 septembre 1975 et de l'article 28 de l'ordonnance n° 70-20 du 19 février 1970 susvisée.

Ledit lexique est conjointement arrêté par le ministre de l'intérieur et le ministre de la justice.

Art. 4 - Toute inscription nouvelle d'un prénom sur les registres d'état civil ou toute modification de prénom se fait sur la base de ce lexique.

Art. 5. - Le lexique officiel des prénoms fait l'objet d'une actualisation tous les trois ans selon des procédures qui seront définies par arrêté conjoint du ministre de l'intérieur et du ministre de la justice.

Art. 6. - Le présent décret sera publié au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 7 mars 1981.

Chadli BENDJEDID.

2-Nomenclature des prénoms amazighs

Prénoms masculins

1) ABRANIS, 2) ADERYAN, 3) ADHERBAL, 4) AFLAWAS, 5) AGELLID, 6) AGGOUR, 7) AGHALI, 8) AGHILAS, 9) AGMAN, 10) AGMAZIGH, 11) AGRAW, 12) AKHAMOUK, 13) AKMAZIGH, 14) AKSIL, 15) AMASTAN, 16) AMAYAS, 17) AMAZIGH, 18) AMELLAL, 19) AMEZYAN, 20) AMGHID, 21) AMNAY, 22) AMOUQRANE, 23) AMZAR, 24) ANEGMAR, 25) ANESLAM, 26) ANTALAS, 27) ANZAR, 28) AOURAS, 29) ARIS, 30) ASAFU, 31) ASSAYAS, 32) AYLAN, 33) AYOUR, 34) AYRAD, 35) AZWAW, 36) BABA, 37) BADI, 38) BADID, 39) BADIDEN, 40) BADIS, 41) BADISSEN, 42) BAHA, 43) BAHOU, 44) BAKLI, 45) BOULOUGHINE,

46) BRANIS, 47) DALANE, 48) DARIS, 49) DERBAL, 50) FAZIL, 51) FLAWAS, 52) GANA, 53) GAYA, 54) GHILAS, 55) GUELLID, 56) GUEILDOUN, 57) HAND, 58) IDDER, 59) IDIR, 60) IFRAR, 61) IFREN, 62) IFTENE, 63) IGUEM, 64) ILELLI, 65) ILLI, 66) ILYAS, 67) IMLOUL, 68) IMMAL, 69) INABAL, 70) IRATENE, 71) ITRI, 72) IZDITENE, 75) IZLI, 76) IZEM, 77) IZRI, 78) JUBA, 79) JUGURTA, 80) KENZI, 81) KHELLAF, 82) KHELIFA, 83) KOUSSAILA, 84) MADGHIS, 85) MASSENSSEN, 86) MASSINAS, 87) MASSINE, 88) MASSINISSA, 89) MASSYELANE, 90) MASSYL, 91) MASTANABAL, 92) MAYAS, 93) MAZIGH, 94) MEDDOUR, 95) MEDRAS, 96) MEKHLouF, 97) MEKSA, 98) MELSAS, 99) MENDAS, 100) MENNACH, 101) MENZOU, 102) MERNIS, 103) MESTANE, 104) MHANNA, 105) MHEND, 106) MICIPSA, 107) MIKAWSEN, 108) MOKRANE, 109) MOUHAND, 110) OUASSINE

111) OUMERRI, 112) OUSSALAS, 113) OUSSENE, 114) OUYIDIR, 115) RIGH, 116) SALA, 117) SAYANE, 118) SELYANE, 119) SHACHNAQ, 120) SIFAKS, 121) SILAS

122) TACHFINE, 123) TAKFARINAS, 124) WANNES, 125) WIGHLANE, 126) WINRIGH, 127) YADES, 128) YAGHMOUR, 129) YAGHMOURASSENE, 130) YALAS

131) YANAYER, 132) YANNI, 133) YEDDER, 134) YEFRENE, 135) YEFTANE, 136) YEKKER, 137) YEZZITENE, 138) YIDIR, 139) YIFRAR, 140) YIFRINE, 141) YIFRIR

142) YIFSAS, 143) YIZDIG, 144) YOUBA, 145) YOUFRAR, 146) YOUGOSTEN, 147) YOUGOURTEN, 148) YOUVASSINE, 149) ZAYEN, 150) ZIRI

Prénoms féminins

1) ABZIM, 2) ALISSYA, 3) AMENNA, 4) ANEL, 5) ANILA, 6) ASSIL, 7) ATINA, 8) ATINIA, 9) AYELI, 10) AYLANA, 11) AYLIMAS, 12) BAYA, 13) CHABHA, 14) DAHIYA, 15) DALINE, 16) DALYA, 17) DAMIA, 18) DANA, 19) DANILA, 20) DANYA, 21) DARIS, 22) DASSILA, 23) DASSINE, 24) DAYA, 25) DAYANA, 26) DIHIYA, 27) DILISSYA, 28) DILYA, 29) DJOUZA, 30) DJURA, 31) GUILDA, 32) GUELLIDA, 33) HENNOU, 34) HUSKA, 35) IDALYALA, 36) IFSAN, 37) ILINA, 38) ILIZ, 39) ILYANA, 40) KASSYA, 41) KAYSA, 42) KELLA, 43) KENZA, 44) KOUKOU, 45) KOULLA, 46) LAYTMAS, 47) LILLA, 48) LOUNDA, 49) MALHA, 50) MARKOUNDA, 51) MASSEKA, 52) MASSILVA, 53) MASSIVA, 54) MASSYLA, 55) MASSYLIA, 56) MASTINA, 57) MAYSEN, 58) MAZIGHA, 59) MEGDILA, 60) MELILA, 61) MELISSA, 62) MELIZA, 63) MENZA, 64) MINA, 65) MIRINA, 66) MOUNA, 67) MYASSA, 68) NELISSYA, 69) NELYA, 70) NEYLA, 71) NINA, 72) NOUJA, 73) NUMIDIA, 74) OUZA, 75) OUZNA, 76) SEDDA, 77) SEGGOUMA, 78) SEKOURA, 79) SELYOUNA,

Le prénom amazigh en Algérie, de l'interdiction à un semblant...

80) SILA, 81) SILINA, 82) SILINE, 83) SILYA, 84) SIREM, 85) STERA, 86) TACHFINT, 87) TAFAT, 88) TAFNA, 89) TAFOUKT, 90) TAFSOUT, 91) TAHART, 92) TAHUSKI, 93) TAKLIT, 94) TALA, 95) TAMAZGHA, 96) TAMZIGHT, 97) TALINA, 98) TALSIA, 99) TALYA, 100) TAMELLALT, 101) TAMILLA, 102) TAMZAL, 103) TANESLAMT, 104) TANINA, 105) TANYA, 106) TANNES, 107) TARA, 108) TARSINAS, 109) TASEKKURT, 110) TASSA, 111) TASSIL, 112) TASSILYA, 113) TAWENZA, 114) TAYRI, 115) TAYRIW, 116) TADDER, 117) TENERT, 118) TERAD, 119) TIDIR, 120) TIFAGGOUR, 121) TIFAWT, 122) TIFITRI, 123) TILA, 124) TIGUELDEN, 125) TILELLI, 126) TILHANE, 127) TIMANE, 128) TIMENA, 129) TIMILAS, 130) TINHINANE, 131) TINIF-SANE, 132) TINTAMELLA, 133) TISSILA, 134) TIZIRI, 135) TLAYETMAS, 136) TOUDERT, 137) TOUFRAR, 138) TOUGGA, 139) TOUMER, 140) TOUMERT, 141) TOUNSIA, 142) YANNA, 143) YARRA, 144) YELANA, 145) ZAHWA, 146) ZANA, 147) ZELGOUM, 148) ZINILA, 149) ZILA, 150) ZIRA

DE L'HÉTÉROGÉNÉITÉ ANTHROPONYMIQUE À BATNA : LE SIGNE D'UN MALAISE IDENTITAIRE

Hadjarab Soraya
Université HadjLakhdar
Batna

Résumé :

Dans cet article, il est question du choix de l'anthroponyme attribué à l'enfant. A travers une enquête de terrain effectuée auprès d'un groupe de parents, nous avons essayé de repérer les motivations qui y sont sous-jacentes et plus particulièrement la part que pourrait avoir l'idéologie dans sa détermination.

Mots-clés :

Anthroponymie, idéologie, identité culturelle, mode

Abstract :

In this article, we deal with the question of the anthroponymy choice assigned to children via an inquiry realized with a group of parents. We have attempted to spot the underlying motivations mainly the part of the ideology that we may have in its determination.

Key-words :

Anthroponymy, ideology, identity, fashion

Le choix d'un prénom est certes un acte arbitraire, mais obéissant à des paramètres socioculturels, voire à l'histoire de la famille ainsi qu'à son environnement géopolitique dans sa transformation et son mouvement. Pendant très longtemps, ce choix n'était dicté que par la dimension socioculturelle. Une sorte d'héritage qu'il fallait préserver. D'où le souci de perpétuer l'emploi de certains prénoms par l'attribution, par exemple, du prénom du grand-père au premier petit-fils de la famille. Face au poids des traditions et des pratiques sociales, l'individu bénéficiait d'une liberté assez limitée. Dans l'état actuel des choses, la situation a bien changé. Le passage d'un mode de vie traditionnel à un mode de vie « moderne » (famille nucléaire), l'influence des médias (notamment les feuillets turcs), la montée de l'islamisme, la prise de conscience identitaire, et le phénomène de mode, entre autres, constituent autant de facteurs aboutissant à un chamboulement dans le mode d'attribution des prénoms ; et très souvent nous sommes surpris par des prénoms qui nous semblent complètement étrangers à la société algérienne.

Cependant, il faut souligner que ces choix ne sont pas pleinement individuels. En effet, des études statistiques faites par Philippe Besnard et Guy Desplanques (1986) révèlent des régularités, résultat de représentations collectives émanant des échanges par et dans le discours social. Tout commence par le désir de certains précurseurs à choisir un prénom qui soit suffisamment original, puis vient l'effet d'imitation par lequel se feront sa diffusion et sa propagation dans le(s) groupe(s). Enfin, par un nouveau mouvement de distinction une fois le prénom jugé assez courant et banal. Ces deux mouvements de distinction et d'imitation sont d'ailleurs le moteur propulseur du phénomène de mode.

L'étude des prénoms est aujourd'hui considérée comme un indicateur culturel et un important révélateur des orientations

sociales, religieuses et idéologiques. «Car les prénoms ont une histoire à raconter : l'étude de leur attribution, acte à la fois intime et lourd de signification sociale, permet de s'immiscer dans la vie privée des hommes et des femmes de jadis. Elle permet d'aborder les diverses influences, religieuses, familiales ou sociales, qui ont modelé la société de nos ancêtres». (Geneviève Ribordy, 1995)

Plus qu'un moyen d'identification, le prénom est un marqueur social. Il marque particulièrement le sexe, il permet d'approcher l'âge (la génération), le milieu social, l'origine ethnique et même géographique. Il dit beaucoup de nous même mais aussi de ceux qui nous l'ont donné.

C'est pour cet intérêt que nous proposons de présenter ici les résultats d'une enquête qualitative sur les motivations du choix des prénoms attribués par un certain nombre de parents. Nous supposons que ce choix est fortement lié à la dimension identitaire et symbolique mais aussi au facteur religieux. De plus, ces choix sont sujets aux variations selon les déterminants sociaux des enquêtés. Le choix des prénoms est significatif d'une vision du monde, parfois aussi d'un niveau culturel et social. Il n'est jamais en tout cas innocent.

Représentations collectives, idéologie et prénomination

La catégorie des prénoms peut paraître comme mise à l'écart de la langue générale car, du point de vue de leur fonctionnement anthropologique, ils n'ont aucune place dans le dictionnaire. Il n'en demeure pas moins que c'est le lexique qui est source des anthroponymes étant à l'origine des noms communs, des verbes, des adjectifs qualificatifs...

Ainsi, l'anthroponyme en tant que réalisation linguistique est porteur de l'empreinte lexicale et phonologique de la langue

dont il est issu. Une empreinte parfois utilisée à bon escient pour charger le prénom d'une symbolique liant son porteur à une culture, à un groupe linguistique ou à une idéologie. Le prénom devient en conséquence un critère de catégorisation. Et son hétérogénéité, aujourd'hui, en Algérie, témoigne de l'affrontement entre des hommes à la recherche de leurs repères : «l'affrontement entre modernisme et traditionalisme recoupe, sans s'y résoudre totalement, dans certaines représentations, la lutte pour tel ou tel horizon linguistique. Tel est moderniste ou traditionaliste pour défendre telle variété linguistique. Tel serait islamiste ou laïciste, nationaliste ou colonialiste pour avoir été formé dans telle ou telle langue» (A. Dourari, 2003 : 10)

Le prénom est désormais destiné non seulement à donner une identité à l'enfant mais aussi à l'identifier à un modèle de pensée concevant un projet de société particulier : projet de société démocratique ou islamique.

L'effet de mode

Les mécanismes de diffusion de la plupart des prénoms ont pour origine le souci de se distinguer sans tomber dans l'extravagance : c'est la recherche de l'originalité. La mode d'un prénom une fois lancée est abandonnée dès qu'il est très repris. Le prénom est pour son porteur un capital susceptible d'usure temporelle. Il a le pouvoir de classer et de déclasser son porteur sur l'échelle des âges. Souvent nous entendons des expressions de regrets tels que «le pauvre il a été trahi par ses parents» à propos d'enfants portants des prénoms désuets. On ne peut, aujourd'hui, appeler son fils «khmissi» ou sa fille «zerfa» sans lui donner un bon coup de vieux. Par préoccupation d'originalité, l'oreille se laisse souvent séduire par des sonorités venant d'ailleurs.

En effet, selon Philippe Besnard et Guy Desplanques (1986 : 44) «le système de la mode s'attache au son plutôt qu'au sens éventuel des prénoms. Il se moque bien de l'étymologie...». Ce qui pourrait expliquer la récente préférence accordée notamment aux prénoms simples et courts. Les auteurs citent comme exemples la diffusion remarquablement synchronisée, en France, des prénoms présentant la même terminaison (ainsi les prénoms féminins en -ette, en -ine ou en -ia, les prénoms masculins en -bert, en -ic ou en -ien). Ces observations constituent un grand intérêt pour les sociolinguistes car révélant que le choix du prénom peut s'effectuer à deux niveaux : tout d'abord phonétique, celui qui est l'objet de mode ; ensuite, lexical qui en réalité ne fait que l'actualiser.

Corpus et échantillon

L'échantillon de cette enquête constitué de 12 sujets (6 hommes et 6 femmes) ne peut prétendre nullement à la représentativité d'une région vu que les enquêtés appartiennent à des régions différentes du pays : six enquêtés de Jijel, deux Algérois, un de Tizi-Ouzou et trois Batnéens. Dans notre analyse, le facteur de l'appartenance régionale n'a pas donc gagné notre intérêt. Par ailleurs, notre étude de type qualitatif ne permet pas la comparaison entre les différentes tendances enregistrées à travers le pays car cela nécessiterait une étude statistique à large éventail.

L'objectif majeur de cette recherche étant de déterminer les motivations du choix d'un prénom et les éventuelles corrélations qui pourront être établies, c'est à ce niveau qu'on tentera de donner des éclaircissements.

Notre étude qui s'inscrit parfaitement dans une optique sociologique par l'intérêt porté à la notion de représentation collective, nous permet de souligner le fait que la notion de

corpus et son volume ont fait l'objet d'une polémique entre les sociolinguistes. De l'approche variationniste relevant de la macro-sociolinguistique à l'approche interactionniste relevant de la micro-sociolinguistique le statut du corpus s'est vu évolué. H. Boyer souligne (2005 : 29) que même W. Labov semble varier relativement au sujet de cette question car il indique dans le même ouvrage qu'«on s'aperçoit que [...] les structures fondamentales de la stratification par classe se dégagent d'échantillons aussi restreints que vingt-cinq locuteurs» (W. Labov, 1976 : 283). Alors qu'ailleurs, il affirme que l'«approche initiale de la communauté linguistique est dirigée par la nécessité d'obtenir un volume important de discours naturel correctement enregistré.»(W. Labov 1976 : 283)

Ainsi avec la nouvelle perspective interactionniste en sociolinguistique, la valeur du corpus ne tient plus à son volume. Ce qui importe désormais pour cette sociolinguistique ce n'est pas tant l'hétérogénéité et la représentativité du corpus mais l'intensité représentationnelle et l'exemplarité de ce dernier.

Dans cette lignée d'idée, H. Boyer (2002) cite G. Lüdi et B. Py (1995 : 26) qui posent une «dialectique du particulier et du général : les propos tenus par un migrant peuvent avoir une signification pour la migration interne suisse dans son ensemble, même s'ils ne sont énoncés que par un individu unique».

Partant de cette idée et étant positionné de par la nature de notre recherche dans le cadre de l'analyse des discours et plus particulièrement dans l'étude des représentations collectives, on peut souligner l'apport significatif de notre corpus aussi limité soit-il.

Fiches d'identifications des informateurs

Dans notre analyse, le codage retenu des informateurs est simple : le F pour les femmes suivi d'un chiffre de 1 à 6 ; le H pour

De l'hétérogénéité anthroponymique à Batna : le signe d'un...

les hommes suivi d'un chiffre de 1 à 6. Pour l'enquêtrice nous avons choisi le E.

Code	F1
Sexe	F
Age	34 ans
Résidence	Jijel
Niveau d'études	Universitaire
Profession	Enseignante de langue arabe (niveau primaire)
Langue(s) pratiquée(s) à l'oral et /ou à l'écrit	L'algérien, l'arabe standard et le français
Le(s) prénom(s) choisi(s)	Ahmed-Djawed

Code	F2
Sexe	F
Age	45 ans
Résidence	Jijel
Niveau d'études	Universitaire
Profession	Enseignante de langue arabe (niveau primaire)
Langue(s) pratiquée(s) à l'oral et /ou à l'écrit	L'algérien, l'arabe standard et le français
Le(s) prénom(s) choisi(s)	Aya, Romaiassa Badreddine

Code	F3
Sexe	F
Age	42 ans
Résidence	Jijel
Niveau d'études	Secondaire
Profession	Enseignante de langue arabe (niveau primaire)
Langue(s) pratiquée(s) à l'oral et /ou à l'écrit	L'algérien, l'arabe standard et le français
Le(s) prénom(s) choisi(s)	Ishak, Amina, Mohamed Essadek et Norhan

Hadjarab Soraya

Code	F4
Sexe	F
Age	30 ans
Résidence	Jijel
Niveau d'études	Universitaire
Profession	Enseignante à l'université
Langue(s) pratiquée(s) à l'oral et /ou à l'écrit	L'algérien, l'arabe standard et le français
Le(s) prénom(s) choisi(s)	Abderraouf

Code	F5
Sexe	F
Age	32 ans
Résidence	Jijel
Niveau d'études	Universitaire
Profession	Enseignante de langue arabe (niveau primaire)
Langue(s) pratiquée(s) à l'oral et /ou à l'écrit	L'algérien, l'arabe standard et le français
Le(s) prénom(s) choisi(s)	Rimas et Baraa

Code	F6
Sexe	F
Age	30 ans
Résidence	Batna
Niveau d'études	Moyen
Profession	Sans profession
Langue(s) pratiquée(s) à l'oral et /ou à l'écrit	L'algérien, l'arabe standard
Le(s) prénom(s) choisi(s)	Alla-Meriam, Chaima-Aicha, Fatima-zahra-Lyne, Haitham-abderrahman

Code	H1
Sexe	M
Age	54 ans
Résidence	Batna
Niveau d'études	Universitaire

De l'hétérogénéité anthroponymique à Batna : le signe d'un...

Profession	Journaliste photographe /Presse francophone
Langue(s) pratiquée(s) à l'oral et /ou à l'écrit	L'algérien, le français et le tamazight
Le(s) prénom(s) choisi(s)	Youba

Code	H2
Sexe	M
Age	47 ans
Résidence	Batna
Niveau d'études	Universitaire
Profession	Assureur
Langue(s) pratiquée(s) à l'oral et /ou à l'écrit	L'algérien, l'arabe standard et le français
Le(s) prénom(s) choisi(s)	Ines, Amira et Maria

Code	H3
Sexe	M
Age	56 ans
Résidence	Alger (algérois d'origine kabyle)
Niveau d'études	Universitaire
Profession	Retraité
Langue(s) pratiquée(s) à l'oral et /ou à l'écrit	L'algérien, l'arabe standard, le français et le Tamazight
Le(s) prénom(s) choisi(s)	Bilal

Code	H4
Sexe	M
Age	51 ans
Résidence	Tizi-Ouzou
Niveau d'études	Secondaire (BAC)
Profession	Agent de maîtrise
Langue(s) pratiquée(s) à l'oral et /ou à l'écrit	L'algérien, le français et Tamazight
Le(s) prénom(s) choisi(s)	Thamila, Amazigh, Jugurtha, Massinissa

Code	H5
Sexe	M
Age	52 ans
Résidence	Jijel
Niveau d'études	Secondaire (BAC)
Profession	Enseignant de langue arabe (niveau primaire)
Langue(s) pratiquée(s) à l'oral et /ou à l'écrit	L'algérien, l'arabe standard et le français
Le(s) prénom(s) choisi(s)	Linda et Ismahan

Code	H6
Sexe	M
Age	52 ans
Résidence	Alger
Niveau d'études	Universitaire
Profession	Journaliste /Presse francophone
Langue(s) pratiquée(s) à l'oral et /ou à l'écrit	L'algérien, l'arabe standard et le français
Le(s) prénom(s) choisi(s)	Yanis

Méthodologie

Sur le plan méthodologique, l'enquête s'est faite par questionnaire à questions ouvertes et par entretien à distance via un réseau social. La parole était ainsi donnée à l'informateur pour expliquer consciemment ou non pourquoi il a donné le prénom X à son enfant. Au cours de notre enquête nous avons fait un seul entretien via le réseau social Facebook mais qui s'est soldé par des résultats intéressants ; alors que le restant de l'enquête s'est concrétisé par le moyen du questionnaire. Nous avons pu récupérer 11 questionnaires sur les vingt distribués. L'expérience de l'entretien à distance a révélé pas mal d'avantages. L'effet de la communication virtuelle permet à l'informateur de se sentir plus en confiance par la non présence de la caméra ou de l'enregistreur. Un outil qui épargne à l'informateur

un face à face qui peut paraître pour certains assez gênant. C'est une méthode que nous avons trouvée plus enrichissante par comparaison au questionnaire car elle permet de mieux comprendre le phénomène à étudier en échangeant avec l'enquêté et de revenir sur des points qui semblent moins clairs.

Analyse et résultats

En ce qui concerne la méthode d'analyse adoptée, nous avons procédé à une analyse de contenu classique à grille d'analyse catégorielle en privilégiant la répétition fréquentielle des thèmes (analyse thématique). Méthode appliquée aussi bien sur l'entretien que sur les questions ouvertes.

Les motivations du choix des parents

L'analyse du corpus a révélé des motivations très variées qui oscillent entre des orientations collectives et d'autres plus personnelles. Le souci de l'originalité et de la simplicité était de mise. Connaître la signification des prénoms était aussi très important aux yeux des parents. Ci-dessous nous présentons les motivations retrouvés avec des extraits de réponses des enquêtés¹.

Le facteur identitaire

Nous avons relevé un sentiment exprimant un fort désir de renouer avec ses origines avec un choix de prénoms faisant référence à l'histoire, à la culture et à l'identité amazighes. Une autre manière de revendiquer son appartenance berbère avec

1. Nous avons pris le soin de corriger à l'écrit certaines erreurs de langue et d'inattention commises par certains informateurs et traduire les propos énoncés en arabe notamment les dires de F6.

fierté et lutter avec détermination pour la pérennité d'une civilisation ancestrale. Aussi, une certaine forme de valorisation de l'enfant remplie par la symbolique que représentent des ethnonymes comme Youba, Jugurthen ou Massinissa... (rois de Numidie) renvoyant à une époque glorieuse de l'Afrique du nord. Nous rappelons que nos deux informateurs concernés par ces prénoms sont berbérophones. (H1 d'origine chaouie et H4 d'origine kabyle).

H1 : Nous, l'avons choisi ensemble, aussi bien sa mère que moi-même, nous avons convenu de deux prénoms un masculin et un féminin à savoir Youba et Markunda. Notre souci était de donner une référence aussi historique, culturelle que identitaire à notre fils, en prenant en considération le fait que souvent, nos enfants et dans notre cas (moi et mon épouse) nous ne portons pas des prénoms qui font référence à nos ancêtres. Aussi y avait une volonté et souhait de valoriser notre fils, car il va se rendre compte avec l'âge, que non seulement son prénom et celui d'un aïeul, mais aussi d'un roi ou d'un Guerrier (Juba I et Juba II) sachant que ce dernier n'est autre que le mari de Céliné fille de Cléopâtre.

H1 : Il faut revenir au contexte. Pour un Danois, un Hollandais ou Suisse, je pense que c'est un eu dans l'air du temps, comme dans toutes sociétés de consommation, même les prénoms obéissent aux tendances et modes, même si de nos jours nous assistons et à une échelle mondiale à un retour à soi, ce que beaucoup appellent repli sur soi. Dans les sociétés dites développées, à l'exemple des pays scandinaves, le sentiment d'appartenance et en vogue, beaucoup d'études prouvent que les habitants de ces pays, se sentent Viking (un sentiment qu'ils ont longtemps oublié ou négligé) de même que chez nous, il y a un retour à une culture ancestrale aux pratiques des anciens (fêtes traditionnelles, habits et surtout pré nomination, comme une sorte de confirmation de soi.

H4 : Référence à la culture et à l'histoire Amazighes.

Le facteur religieux

L'importance accordée aux prénoms religieux n'est pas nouvelle. Beaucoup d'Algériens prénommaient leurs enfants en empruntant les noms de Dieu ou de ses prophètes (Mohamed, Youcef, Abdelhak...) et parfois des proches et apôtres du prophète Mohamed. Et souvent le prénom se trouve dénué de son extension «Abd» ce qui donnait des anthroponymes comme Rachid, Hamid, Karim, Malek, Bachir... Des prénoms exprimant l'identité religieuse de la société algérienne toutefois sans aucune ostentation. Le phénomène récemment remarqué est celui de rechercher des prénoms en puisant dans le Coran. Plusieurs nouveaux prénoms religieux font ainsi apparition. Le cas de F6 illustre parfaitement ce phénomène. Nous remarquons que tous ses enfants portent des prénoms composés dénotant un certain désaccord parental quant aux prénoms choisis¹. Toutefois l'ensemble des prénoms renvoie à la religion musulmane. Les prénoms de «Ala» et «Lyne» ne sont que dernièrement enregistrés. Vu l'envergure de ce phénomène observé à Batna, nous avons procédé à une petite investigation au niveau d'une crèche pour relever les prénoms des enfants qui y sont accueillis. Nous avons été étonnés par des prénoms comme Sidra (Sidra al-Muntahâ, expression coranique désignant un arbre au septième ciel), Soundous (Soie légère du Paradis), Salsabil (une des sources du Paradis), Rayan (la porte par laquelle ceux qui jeûnent auront accès au paradis), des prénoms issus du Coran, et d'autres prénoms à tendance et à consonance arabes : arwa, marwa, rofayda, ibtihal, rafah,

1. Le désaccord des parents quant au choix du prénom à donner à l'enfant est un autre fait qui mérite d'être étudié de près. De nouvelles compositions de prénoms apparaissent avec un mélange de modernisme et de conservatisme où la femme semble la plus tentée par la nouveauté alors que l'homme reste assez attaché à un mode de dénomination traditionnel.

wajd, yazan, sohayb, anas, masaab, kosay, iyad... Des anthroponymes si exogènes à la société algérienne qu'on peut se demander si on est pas en Arabie-Saoudite à l'époque même de la «Jâhilîya», c'est-à-dire à la période préislamique !

Il faut admettre que la montée de l'islamisme dans le monde et en Algérie, en particulier, depuis les années 90 a bien changé les mentalités. L'idéologie de l'arabo-islamisme a gagné beaucoup de terrain en apportant une empreinte plus arabe et plus musulmane sur l'ensemble de la vie sociale. L'islam est devenu un lieu de référence fondamentale pour l'identité algérienne.

F3 : Le premier garçon Ishek ce n'était pas mon choix, c'était le choix de mon mari. Il aime tous les prénoms des prophètes.

F4 : C'était le choix de mon beau-père, il m'a dit puisque ton mari s'appelait Abdelhak on continue à cette prénomination des noms de Dieu.

J'ai aimé de choisir moi-même le prénom de mon enfant, et comme mon mari était d'accord avec ce choix, moi aussi je dois être d'accord.

F6 : C'est mon choix et celui de mon mari aussi. Moi j'ai choisi Ala, Chaima, Lyne et Haitham-Abdarahman. Ala est tiré du Coran de la sourate El Rahman. Chaima, c'est le prénom de la sœur du prophète Mohamed. Lyne est le nom d'une branche d'arbre au Paradis. Haitham c'est le lion et Abdarahman c'est l'un des noms de Dieu.

F6 : Mon mari a choisi Meriam par référence à la vierge Marie (El Saida El Batoul). Aicha c'est le prénom de l'épouse du prophète. Fatima-Ezahra c'est le prénom de la fille du prophète. Abdarahman c'est l'un des noms de Dieu.

F6 : Le prénom doit avoir un sens. Notre prophète nous a avertis de l'importance du choix des prénoms que nous donnons à nos enfants car nous serons jugés pour cela le jour du jugement dernier.

Le facteur idéologique

Le choix d'un anthroponyme est une autre façon par laquelle on proclame son positionnement idéologique. La langue dont le prénom est l'une des manifestations sur les plans lexical et phonologique est devenue aujourd'hui «un point de convergence de tous les fantasmes, les craintes et les attentes identitaires des acteurs sociaux et idéologiques qui s'affrontent sur la scène algérienne» (A. Dourari, 1997 : 20). La langue n'offre plus l'image d'un moyen de communication qui remplit des fonctions sociales. Elle est devenue un critère de catégorisation idéologique. Le conflit linguistique entre arabisants et francisant se manifestent aussi à travers la prénomination qui peut être selon l'orientation idéologiques des protagonistes à tendance occidentale, voire universelle ou orientale. Le cas de H6 offre l'exemple parfait du francisant rejetant l'idéologie arabo-islamiste.

H6 : En rentrant à Sidi Fredj, un fervent arabisant [...] m'a dit quel prénom tu lui as donné

Je lui ai dit Yanis. Il m'a dit : «limadha al Yaa (pourquoi le y)». Je lui ai répondu en arabe : «litafrikayaaami [...] (c'est pour faire la différence)».

H6 : ma mère me demandait stp, donnez lui un prénom. je lui disais non et même si je le lui donne, ton fils ne l'aimera pas. je parle de mon frère. je voyais mon frère malaise. je lui dis quel prénom tu veux lui donner. il m'a dit Kheiredine. j'ai dit à ma mère, tu vois c'est les khera dine et les staghefirallahect...

H6 : je lui dis et avec cette culture, mon frère pense il suffit de donner un prénom que son fils soit un bon par la suite. il se trompe. je vois l'éducation et je vois le petit maintenant

H6 : mais beaucoup aujourd'hui parmi les jeunes, surtout ceux qui sont pratiquants, ils donnent des prénoms religieux en pensant dans leur for intérieur que le prénom va leur épargner la dépravation. Com-

me il a dit son père et je ne peux prendre cette responsabilité, je refuse. c'est ma mère qui voulait, car j'ai sauvé le petit et la maman. mais mon frère, comme il connaît mes choix, n'aurait pas accepté.

Le choix, une histoire personnelle

D'autres raisons plus personnelles peuvent être à l'origine du choix d'un prénom. Certains parents ont choisi particulièrement le prénom d'une personne qu'ils aiment bien notamment pour une qualité (excellence, beauté...). On peut le faire à la mémoire d'un parent, ou tout simplement en étant inspiré par le contexte.

Les médias écrits et télévisuels constituent également une source d'influence. Les chaînes satellitaires arabes et occidentales contribuent à une véritable mutation sociale qui impose un nouveau mode d'appellation transformant les prénoms des Algériens en un mélange de prénoms orientaux et occidentaux. Les chaînes pour enfants telles que Toyor Eldjanna sont d'un grand succès auprès des enfants et des parents qui n'hésitent pas à emprunter des prénoms provenant pourtant d'une société autre qu'algérienne. Les prénoms algériens cèdent ainsi la place à des prénoms venus d'ailleurs. Les prénoms des héros des feuilletons turcs doublés en Syrien envahissent d'ailleurs les registres de l'état civil.

F1 : Djawed c'était mon choix, en ma première année d'enseignement j'avais un excellent élève bien éduqué qui s'appelait Djawed, je l'aimais beaucoup en ce jour-là j'ai décidé si j'aurai un garçon je l'appellerai Djawed. Ahmed était le choix de mon époux

F2 : Aya et Roumaïssa c'était mon choix, quand j'étais en grossesse il m'est venu en esprit ce prénom je savais pas comment. Roumaïssa : ce prénom je l'ai trouvé dans un journal. Badreddine était le choix de mon mari. Il y avait un voisin que mon mari l'aimait beaucoup qui s'appelait Badreddine, j'étais d'accord avec ce choix.

De l'hétérogénéité anthroponymique à Batna : le signe d'un...

F3 : Pour Amina et Norhan c'était mon choix, depuis mon enfance j'aimais le prénom de Amina, pour Norhan y avait la petite fille de mon directeur d'école qui était très belle qui s'appelait ainsi, je l'aimais beaucoup et j'ai choisi son prénom à ma fille.

F5 : Rimas c'était mon choix. J'ai trouvé ce prénom dans une émission sur la chaîne Toyour Eldjana, j'ai aimé sa signification (diamant) et bien j'ai décidé de le donner à ma fille.

Baraa : c'est mon époux qui l'a choisi, il l'a trouvé aussi sur la même émission.oui j'étais d'accord avec lui.

H5 : Linda c'était mon choix. J'avais une sœur qui s'appelait ainsi a décédé très jeune.

Ismahan c'était le choix de Linda ma fille ainée, depuis que ma femme était enceinte et Linda nous dit on l'appelle Ismahan.

H6 : selon moi, c'est comme ça vient et c'est mieux la spontanéité. Je vais te raconter deux faits à propos de ça. Il y avait un ouvrier en Kabylie et qui travaillait au Sud d'Algérie. Il est rentré chez lui alors que sa femme était à terme. Il avait bu quelques verres avec ses copains. En rentrant à la maison, il s'est retrouvé en face d'une réunion familiale. Puis sa maman lui avait demandé comment tu vas appeler ta fille. Il avait dit devant tout le monde Venina (en lien avec le vin). Tout le monde a rigolé. Il est reparti au sud alors que sa femme n'avait pas accouché. Alors qu'il se trouvait au sud, sa femme a couché, ils lui ont demandé à l'hôpital de Tizi comment tu l'appelles et elle a dit Venina. Et elle a été inscrite avec ce prénom et elle trouve son prénom magnifique.

Les croyances populaires

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, certaines croyances populaires continuent de dicter nos pratiques sociales ; c'est le cas représenté par H3 dont la femme a fait «un rêve prémonitoire» et c'est sur la base de ce rêve que leur enfant

a été prénommé. C'est le cas aussi de F3 qui montre de l'intérêt aux propos d'une «vieille femme». «Les vieilles», dans la culture algérienne, sont une catégorie de personnes représentant dans l'imaginaire collectif «le sacré», un aspect très ancien au fond de nous, porteur d'une sagesse et d'une connaissance à transmettre et à conserver. Un des enquêtés avait relevé par ailleurs le problème des superstitions qui perdurent dans certaines régions du pays et qui chargent certains mots transposés en prénoms d'un contenu sémantique péjoratif qui aurait un pouvoir magique chassant le malheur (la mort du nouveau-né) et le mauvais œil.

H3 : Ma femme quand elle était enceinte, avait fait un rêve ! Si elle aura un garçon, elle doit le prénommer Billel, et moi, j'ai respecté son choix.

E : Selon vous quel est le meilleur mode d'attribution d'un prénom ?

H3 : le meilleur moyen, c'est de suivre son instinct.

F3 : Mohamed Essadek, quand j'étais enceinte j'ai rencontré une vieille femme de la famille, elle m'a dit si tu auras un garçon appelle le Mohamed Essadek.

H6 : ça a disparu mais ça reste dans certaines régions. Maayouf (pestiféré), et souvent comme deuxième prénom pour les familles qui perdaient leurs enfants à la naissance. La mort prend pour eux que le beau donc certaines ne lavaient pas le bébé ou lui couper un bout de l'oreille. maayouf c'est du côté de Médéa. En kabylie, Taklit, Arab, Akli, Aberkane

La simplicité et l'originalité

Certains enquêtés affirment accorder de l'importance à la simplicité des prénoms et à leur originalité. Leur choix se tourne vers des prénoms courts et souvent non composé. A ce sujet nous rappelons le sketch d'Abdelkader Secteur, l'humoriste al-

gérien, à propos des prénoms des enfants de la nouvelle génération qui selon lui sont courts et simples au point de ressembler à des marques de téléphones.

H2 : pour leur simplicité

F1 : Mon mari a choisi le prénom Ahmed parce que son père Allah Yrahmo s'appelait aussi Ahmed, je n'étais pas d'accord au début avec mon mari parce que je n'aime pas les prénoms complexes.

H6 : pour la fille, je voulais Rita ou Baya ou Yarra, j'aime les prénoms à quatre lettres ma femme m'a dit Anis et je lui ai dit, ça va me rappeler un que je n'aime pas. Je lui ai dit qu'on lui rajoute un Y

H6 : non c'est simple je t'ai raconté les raisons et le Y était un rajout d'une manière indélébile. Je ne savais même pas qu'il existe ce prénom et d'ailleurs je t'ai raconté comment ça était pris. Moi en 1998, je ne savais pas que le prénom Yanis existait et que c'était grec. Anis c'est ma femme, car on cherchait des prénoms à trois ou 4 lettres. Il y a Ali, mais il y avait aussi la tentation de chercher un prénom original, car là où habite ma mère, il y a plus de 5000 habitants sont des (nom de famille de l'informateur) c'était aussi de chercher un prénom qui n'existe pas chez les (nom de famille de l'informateur).

E : et quels sont tes choix à part Yanis

H6 : des prénoms modernes, qui ont du sens, pas de prénoms compliqués, originaux.

La signification

Dans l'ensemble, on peut dire que les enquêtés accordent de l'importance à la signification des prénoms. Pour F6, ce qui compte le plus, c'est le fait que les prénoms aient une référence à la religion. H2 ignore la signification des prénoms de ses filles.

F1 : Avant de chercher un prénom, il faut d'abord connaître sa signification.

F1 : Ahmed louange, Djawed signifié le généreux, l'excellent.

F2 : Aya signifié le miracle. Roumaïssa : je ne sais pas. Badreddine signifié la pleine lune F3 : Je ne connais pas la signification de tous les prénoms de mes enfants sauf Amina c'est la sécurité.

F4 : D'abord le couple est roi pour le choix des prénoms de leurs enfants, et avant d'attribuer un prénom on doit chercher sa signification.

F4 : Abderraouf l'un de 99 noms d'Allah, Le bienveillant

F5 : La signification du prénom est très importante, il faut chercher dans les livres.

F5 : Rimas signifié le diamant. Baraa signifié l'innocent

H5 : Je ne connais pas la signification de ces prénoms.

H1 : Homme de science et de lettres H4 : Thamila : Colombe ou tourterelle, symbole de douceur de pureté et de paix. Amazigh : homme libre. Jugurtha et Massinissa : rois de Numidie.

H3 : le meilleur moyen, c'est de suivre son instinct

H3 : Billel est le prénom du prier du prophète (Moueddenrassoul)

H6 : des prénoms modernes, qui ont du sens, pas de prénoms compliqués, originaux

Conclusion

Nous pouvons dire que les motivations du choix des prénoms, actuellement en Algérie, sont très variées. Et cette variété ne fait que refléter la diversité des idéologies et des visions du monde qui coexistent dans un pays caractérisé par une richesse linguistique où chacune des langues en présence désigne une origine porteuse d'une identité. Des Algériens souvent kabyles et à moindre mesure chaouis sont porteurs d'ethnonymes berbères. Une autre catégorie d'Algériens porté sur l'arabo-is-

lamisme marque son identité par des anthroponymes arabes à connotation religieuse. Une troisième catégorie, enfin, prônant l'ouverture sur le monde opte pour des prénoms à consonance occidentale ou universelle. Tout ceci, à notre sens, dévoile un malaise identitaire dont l'Algérien est victime car de la diversité identitaire et linguistique «le pouvoir étatique ne retiendra qu'une seule : la référence arabo-islamique» (Grandguillaume 1998 : 22). L'algérianité, c'est-à-dire tout ce qui spécifie l'algérien dans ses tripes, est combattue au nom d'une supranationalité arabe et d'une civilisation arabo-islamique où seul le caractère arabe est souligné.

L'autodénigrement linguistique (dévalorisation des langues maternelles) a débouché sur un rejet de soi identitaire. L'Algérien ne se reconnaît plus, et l'importation de l'étranger devient pour lui une culture ; une culture qui n'a pas épargné le domaine de l'anthroponomie. Des prénoms syriens envahissent, ainsi, les registres de notre état civil sous l'influence des chaînes satellitaires. D'autre part, à Batna, nous avons remarqué que certains préfèrent jouer sur l'ambiguïté avec l'attribution de certains prénoms arabes puisés dans le Coran mais qui répondent, par ailleurs, à une sonorité française ou occidentale comme Rayane, Lorane, Lyne ou Lyna. Ce qui manifeste des attitudes contradictoires et ambivalentes chez la personne ; une sorte de «schizophrénie», un malaise identitaire et socioculturel qui pourrait expliquer nombre d'opinions et de comportements sociaux problématiques. Toutefois, la tendance arabo-islamique de la région de Batna demeure la plus visible. Un constat qui mériterait d'être étayé par une enquête de terrain.

Bibliographie

- Besnard P. et Desplanques, Guy, 1986, *Un prénom pour toujours. La cote des prénoms hier, aujourd'hui et demain*, éd. Balland, Paris.
- Boyer, H. (éd), 2005, *De l'école occitane à l'enseignement public : vécu et représentations sociolinguistiques. Une enquête auprès d'un groupe d'ex-calandrons*. Paris : L'Harmattan.
- Boyer H., 2002, «Sociolinguistique : faire corpus de toute(s) voix ?», *Mots. Les langages du politique* [Online], 69 | 2002, Online since 01 May 2008, connection on 06 April 2015. URL : <http://mots.revues.org/10553>
- Dourari A., 1997, Malaises linguistiques et identitaires en Algérie. In *Anadi*, n°2, Juin, TiziOuzou.
- Dourari A., 2003, *Les malaises de la société algérienne d'aujourd'hui*. Editions Casbah, Alger.
- Grandguillaume G., 1998, Arabisation et légitimité politique en Algérie. In Chaker, S. *Langues et pouvoir de l'Afrique du nord à l'Extrême-Orient*. pp. 17-23. Aix-en Provence : Edisud.
- Ribordy G., 1995, *Les prénoms de nos ancêtres : étude d'histoire sociale*. Québec : Edition du Septentrion.

ANNEXE

Questionnaire destiné aux parents

Ce questionnaire entre dans le cadre d'une recherche sur la prénomination dans la société algérienne. C'est pourquoi nous vous prions d'y répondre avec sérieux et rigueur. Merci pour votre collaboration.

1/ Age :

2/ Sexe : F M

3/ Profession :

4/ Niveau d'étude :

.....

5/ Langues pratiquées (à l'oral et /ou à l'écrit) :

De l'hétérogénéité anthroponymique à Batna : le signe d'un...

- L'arabe algérien
- L'arabe standard
- le français
- le tamazight

Autre (précisez) :

6/Comment se prénomment vos enfants ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

7/Si vous êtes l'auteur du choix de ce(s) prénom(s), expliquez vos motivations

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

8/ Si c'était le choix de votre conjoint(e), ou d'une autre personne de la famille, quelles étaient ses motivations ? Et êtes-vous d'accord avec cette prénomination ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

9/ Selon vous quelle est le meilleur mode ou la meilleure manière d'attribution d'un prénom ?

.....

.....

.....

.....

.....

10/ Connaissez- vous la signification des prénoms de votre ou de vos enfant(s) ?

- Oui - Non
- Si oui, dites quelle est leur signification.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Merci pour votre disponibilité

PRÉNOMS KABYLES : ÉTAT DES LIEUX

Brahim Hamek
Université A. Mira
Bejaia

Résumé :

Dans la société kabyle traditionnelle, la tendance est à l'utilisation des prénoms islamiques à côté des prénoms amazighs. Avec la politique d'arabisation, les prénoms amazighs ont été plus ou moins tolérés pour les uns et banni de l'état civil pour les autres. Ce travail est un état des lieux des prénoms kabyles et la volonté de l'affirmation de soi à travers les prénoms d'origine amazighe.

Mots-clés :

Anthroponyme, colonisation, arabisation, culture, kabyle.

Abstract :

In traditional Kabyle society, the tendency is to use Islamic names alongside Amazigh names. With the arabization policy, the Amazigh names were more or less tolerated for some and banned from the civil status for others. This work is an overview of the Kabyle first name and the will of self-affirmation through the original Amazigh first names.

Key-words :

Anthroponym, colonization, arabization, culture, kabyle.

Introduction

L'onomastique est une branche de la lexicologie¹. C'est la science des noms propres. Elle étudie les noms de personnes et de lieux. Certains auteurs² tels que Brunot, dans *la Pensée et la Langue*, réduisent l'onomastique à l'étude des noms de personnes ; d'autres tels que Marouzeau, dans *Lexique de la terminologie linguistique*, réunissent sous ce nom l'étude des noms de personnes et des noms de lieux (Anthroponymie : partie de l'onomastique qui étudie les noms de personnes (ou anthroponymes) et toponymie : partie de la linguistique qui étudie les noms de lieux. La toponymie et l'anthroponymie forment l'onomastique. Toponymie des noms de montagnes (oronymie), de rivières (hydronymie)...).

On appelle anthroponyme, le nom désignant une personne dans une communauté déterminée : nom de famille (patronyme), prénom, surnom. Le discours sur les anthroponymes, sur leurs étymologies populaires, sur l'attribution des prénoms est intimement lié à l'identité juridique, socioculturelle de l'individu. Il est question globalement dans ce qui suit de l'état des lieux, mais aussi de l'analyse de prénoms kabyles.

1. Les anthroponymes kabyles

1.1. L'influence de la religion

La religion est omniprésente dans la dénomination des nouveau-nés amazighs bien avant l'avènement de l'Islam. Tel est le cas du nom de Saint Augustin³, naît en 354 à Thagaste en Numidie (actuellement Souk Ahras) et qui appartient à une

1. Buboïs (J.) et alii, 2002 : 334.

2. Grand Robert 2005, DVD, voir : onomastique.

3. wikipedia.org : Augustin à l'école de Thagaste par Benozzo Gozzoli.

famille amazighe, ainsi que celui de son père qui est un Amazigh païen romanisé du nom de *Patricius* et de son frère *Navigius*. Contrairement à sa mère Monique/ Monica qui est une fervente chrétienne amazighe dont le nom est le diminutif de Monna, un nom indigène attesté et qui est aussi celui d'une divinité locale dont le culte est mentionné sur une inscription de Thignica, dans la vallée de la Medjerda. Naturellement, avant l'islamisation de Tamazgha, les prénoms amazighs devaient dominer largement.

L'adoption de l'islam par les Kabyles s'est accompagnée de l'acquisition de prénoms arabo-islamiques. Au fil des générations, ces derniers ont pris une forme locale et se sont donc kabyliés. L'attribution de prénoms musulmans est encore d'actualité aussi bien en Kabylie qu'à travers le monde parce que c'est l'un des fondamentaux dans la tradition islamique. Lorsque quelqu'un devient musulman, la première chose qu'il fait est celle de changer son nom et de prendre un nom arabo-islamique. Tel est le cas du célèbre boxeur américain Mohamed Ali¹ dont le véritable nom de naissance est Cassius Marcellus Clay, Jr., dont les parents sont Cassius Marcellus Clay, Sr. et Odessa Glady Clay ; nom qu'il change en 1975, suite à sa conversion à l'Islam sunnite. Il a d'ailleurs donné à toute sa progéniture des prénoms arabo-islamiques : Jamillah Ali, Khaliah Ali, Hana Ali, Rasheda Ali, Asaad Ali, Asaad Amin, Laila Ali, Miya Ali, Muhammad Ali Jr., Maryum Ali.

Avec l'introduction de la culture arabo-islamique dans la vie sociale et la valorisation que procure les prénoms à sémantique islamique et la référence symbolique à l'Islam, au prophète *Muḥammed* et à Dieu, les prénoms à préfixe «*eebd* : un être, serviteur, esclave» suivi d'un qualificatif de Dieu, sont très

1. wikipedia.org : the free encyclopedia «Cassius Clay»

appréciés : *Ebdelmumen, Ebdelēaziz, Ebdennur, Ebdelqader, Ebdennaser, Ebderzaq, Ebderrahman, Ebdella, Ebdelmalek, Ebdeslam...* Parfois, pour les uns, une tendance à la suppression du préfixe «*ebd*» et qui ont donnés : *Ėaziz, Qader, Rezzaq, Malek...* sans doute pour des raisons d'euphonie, plus petit et donc plus euphonique. De même, *Muħemmed* et ces dérivés sont très prisés. De plus, on trouve des noms à suffixe «*ddin* : religion», tels : *Nurdin, Ėezdin, Xirdin*, et récemment *Cemseddin, Badreddin, Seyfeddin*. A cela s'ajoutent différents noms d'origine arabe ou religieux. Ce sont des prénoms traditionnellement très encrés dans la société kabyle, et ils sont très répandus jusqu'au début de ce siècle : *Aerab, Şalah, Murad, Kamal, Lmuhub, Leerbi, Meştafa, Brahim, Ĥakim, Racid, Karim, Ėli, Ĥasen, Lħusin, Ėumer, Saeid, Yusef, Zubir, Zahir, Ťahar, Ťariq, Ğamel, Smaeil, Nasir, Samir* ; et les prénoms féminins : *Ĥuwa, Ėica, Zineb, Yamina, Samiya, Crifa, Karima, Nasira, Ğamila, Samira, Lila, Zuhra, Zahra, Werdiya, Keltuma, Faħima, Faħma, Faziya, Xadiĝa, Yamina*. Ce sont des prénoms qui permettent la valorisation de la personne et de ce fait ils sont très utilisés.

Cependant, les prénoms amazighs masculins comme *Yidir, Akli, Meqran, Mezyan, Ziri, Gujil, Mennad* et féminins comme *Taklit, Ťawes, Deħbiya, Myasa, Zeĝĝiĝa, Ferruĝa, Zulixa, Sekkura, Tanilla, Tanina, Tasedda, Tiziri...* sont aussi largement utilisés.

Toutefois, le phénomène le plus significatif est le brassage des cultures, et à plus forte raison entre la culture arabo-islamique et la culture kabyle. D'où l'osmose et le calque sémantique dans la création des prénoms dans la langue emprunteuse. Ainsi par l'introduction du prénom *Muħemmed* (nom du Prophète musulman) par l'Islam en Afrique du Nord, celui-ci s'est répandu dans les différentes familles amazighophones, puis, par adaptation, troncation et réduction, il a donné dans la culture et la langue des autochtones d'autres prénoms. Tel est le cas en

kabyle dont on retrouve les prénoms suivants : *Muħend, Muħ, Mħend, Ĥend, Meħmud, Mumuħ, Mħemmed, Ĥmed* qui ont été créés par adaptation, troncation et réduction, probablement, à partir du nom du Prophète *Muħemmed* ; mais aussi *Biħman/ Ĥman/ Reħman* à partir de *Ėbderraħman* ; *Qader, Qwider* à partir de *Ėbdelqader*.

De même, certains noms arabes ont été créés par un calque sémantique de noms attestés amazighs : «*Massensen*» a donné «*Sidhum*» en arabe, auquel s'ajoute d'autres formations du genre, telles que *Lallahum, Elahum*, en utilisant le modèle amazigh de formation de prénoms (nom + pronom possessif) : *Mass-nsen* (leur seigneur), *Mass-iney/ Mass-nney* (notre seigneur).

1.2. Les anthroponymes kabyles et la colonisation française

Pendant la colonisation française, la constitution de l'état civil des musulmans algériens a été entreprise à la suite de la loi du 23 mars 1882, complétée par celle du 2 avril 1930. La dénomination des personnes régie dans la société traditionnelle kabyle par l'usage et l'appartenance à une lignée déterminée se voit réglementée par l'état civil ; c'est en 1891 à la suite du recensement de la population algérienne que des patronymes ont été attribués par l'Administration coloniale française en Kabylie.

«Le système français actuel, qui date du Premier Empire, juxtapose un nom de famille précédé d'un ou de plusieurs prénoms. Mais le système russe, par exemple, intercale, entre le prénom et le nom, un patronyme (le prénom du père suivi du suffixe *-itch* pour les hommes ou *-na* pour les femmes). Au moyen âge, le nom principal de l'individu était le *prénom* qu'il recevait lors de son baptême ; ensuite, il pouvait avoir, au cours de sa vie, un ou plusieurs *urnoms*. Les anthroponymes actuels (à part certains, introduits par des

phénomènes d'immigration) viennent donc de prénoms et de surnoms.»¹

Ce système français a été repris par la colonisation française au moment de la constitution de l'état civil "algérien" notamment en ce qui concerne les prénoms et les surnoms utilisés comme noms de famille. Selon le système français, la femme et les enfants portent le nom du mari, du père ; de ce fait c'est la lignée paternelle au détriment de la lignée maternelle qui est prise en considération. Cependant, il existe une petite différence entre le système français et le système algérien actuel quant à la dénomination de la femme ; système français : nom du mari née nom de jeune fille ; le système algérien : nom de jeune fille épouse nom du mari ; ainsi, dans ce système, c'est le prénom qui permet une individualisation, une distinction entre les membres de la même famille, alors que le nom permet de distinguer des individus de familles différentes et ayant des prénoms équivalents. De même, le prénom permet de distinguer le masculin du féminin de prime à bord. Cependant, il arrive qu'un prénom soit utilisé aussi bien pour l'homme que pour la femme. C'est le cas au niveau de la transcription en français du prénom d'origine arabe Rabiâ (*Rabie* (masculin)/ *Rabiea* (féminin)) et du prénom amazigh *Inas* (dit-lui) ; au contraire, par exemple, en russe, les suffixes *-itch* et *-na* permettent de distinguer le masculin du féminin.

Généralement, la grande majorité des noms de famille algériens actuels est issue des différents prénoms algériens, mais aussi de différents lexèmes amazighs et arabes, les patronymes origine occidentale sont très rares. Au moment de l'établissement de l'état civil, il n'y a pas eu une règle stricte pour l'octroi des noms. Tout dépendait de l'initiative des administrateurs et

1. Buboïs (J.) et alii, 2002 : 38.

des officiers chargés de l'opération. Néanmoins, la tendance est à la francisation et l'arabisation des noms et des prénoms de consonance amazighe et maghrébine.

- Dans certaines régions, on associe une lettre alphabétique à chaque village. Ainsi tous les noms de tel village commencent par une lettre bien définie. Cela permettrait à l'administration française de mieux les gérer.
- Dans d'autres, un nom de famille est imposé ou choisi par le chef de la lignée paternelle, ou par le plus âgé de la famille. Parfois, c'est le prénom du père de l'homme le plus âgé au moment du recensement qui a été pris. Quand la famille est trop étendue, différents nouveaux noms peuvent être dérivés de lui. Ainsi, si l'ancêtre se prénommait «Ali», les familles issues de ses enfants peuvent recevoir des noms nouveaux «Benali, Bouali, Aït Ali, Ouali, Ould Ali, Bali». Quand l'ancêtre est d'origine maraboutique, souvent il y a préfixation de «Si/Zi» ou «Sidi» au premier nom et les descendants s'appelleront : Si-Ali, Sidi-Ali ; ou préfixation de «Dda/Da» chez les Kabyles non maraboutiques, exemple «Dali». Ainsi, deux frères ou sœurs peuvent avoir des noms de famille différents.
- Certains noms de famille ou prénoms sont issus des verbes de qualité et de couleur ou d'adjectifs. Tel est le cas des noms issus des verbes de qualité, de couleur et d'état ou d'adjectifs kabyles d'origine amazighe : Mokrane/ Mokrani/ Amokrane (*ameqqran* : grand, aîné), Meziane/ Meziani/ Ameziane (*amezzyan* : petit), Mazouz/ Mazouzi/ Amazouz (*amazuz*, dernier-né), Berkane/ Berkani/ Aberkane (*aberkane* : noir), Mellal/ Mellal/ Mellali/ Amellal (*amellal* : blanc) ou empruntés à l'arabe : Merzouk (*merzuq* : être objet ou occasion de la bienveillance divine), Mekhlouf (*mexluf* : être sujet de remplacement, de novation), Mebrouk (*mebruk* : être béni, favorisé de Dieu), Maazouz (*meezuz* : être cher, affectionné).

- D'autres noms de famille sont issus de l'exercice d'une profession, tels *axebbaz* (boulangier), *axerraz* (cordonnier), *afellah* (fellah), *aḥeddad* (forgeron) ont donnés respectivement les noms : Khebbaz, Khoubzi, Boukhebbaz... Kherraz, Kherrazi, Boukherraz... Heddad, Ben Heddad, OuldHeddad, Heddadi, Aït Haddad...

- Un nombre non négligeable de noms de famille est issu probablement des surnoms : Boukerou (*buqerru* : celui qui a une grosse tête, c'est-à-dire qui ne comprend rien), Derouiche (*aderwic* : personne en relation avec les esprits, fou), d'une anomalie ou d'un handicap : Azzoug (sourd), Benazzoug/ Belazzoug (*ben eezzoug* : fils du sourd <*aezzoug* : le sourd)/ Iazzougen (pluriel amazigh en «i-n», les sourds), Rejdal (du verbe «*rejdel* : boiter, *arejdal* : le boiteux), des noms d'animaux : Ouchène (*uccen* : chacal), Izem (*izem* : lion), Qejwan (*aqjun* : chien). Ces noms seraient-ils attribués par l'administration coloniale pour briser le moral des membres de ces familles hostiles à la colonisation ? Selon Ch. R. Ageron¹, «devant le refus des Algériens de se soumettre aux règles d'un nouveau système onomastique : "la collation" des noms fut "systématique", allant jusqu'à attribuer des noms français d'animaux ; d'autres, meilleurs arabisants, les noms arabes d'animaux, les noms grotesques ou injurieux...». Cependant, ils peuvent être aussi dus au fait que les autochtones proposent des noms injurieux par héroïsme et le refus de se soumettre à l'administration. Ainsi qu'il a été relevé par M. Tidjet², «cette résistance peut revêtir plusieurs formes, comme par exemple le fait de proposer un mot injurieux pour en faire un nom d'état civil. Par cet acte, l'autochtone sent qu'il a accompli un acte de rébellion (sans se rendre compte que cette injure se retournera contre lui et toute sa descendance).»

1. Ageron (Ch. R.), dans Tidjet (M.), 2013 : 13.

2. Tidjet (M.), 2013 : 12.

- La nomination de l'individu fait référence dans une multitude de cas à sa possession qu'elle soit physique, morale ou matérielle. Bouakaz (celui ayant une canne), Zemmouri (celui de l'olivier), Bouchlaghem (celui ayant des moustaches), Ghani (le riche)... Les toponymes sont très sollicités pour être des patronymes du fait qu'il y a un lien intrinsèque entre l'individu, ou une famille, et sa propriété. Les origines ethniques et géographiques sont largement utilisées : Kebaïli (de Kabyle), Delsi (de Dellys), El Ouartilani (de la tribu des Wartilan), Bedjaoui (de Bougie), Flissi (de la tribu des Flissas), Zouaoui (Kabyle des Zwawa), Gaoua (de Igawawen). De même l'environnement naturel est l'une des sources principales dans la création des anthroponymes, tels Zebboudj (olivier sauvage), Khennache (liège), Yur (la lune), Izem (le lion), Tala (source d'eau), Ighil (crête), Ourti (verger).

Aux différents noms, peuvent se préfixer différents préfixes amazighs ou arabes dialectales (nayt/ ayt/ at (ceux de), ou/ bel/ bou (celui de), ben/ ibn (fils de), ba < baba (papa)...) pour former d'autres noms. D'autres sont formés à partir de prénoms plus le suffixe «i/ oui» qui marque l'appartenance : Zerrouk → Zerrouki, Nacer → Naceri, Meziane → Meziani, Mokrane → Mokrani, Ammar → Ammari, Yahia → Yahiaoui, Mehdi → Mehdioui, Aissa → Aissawi.

1.2. Les anthroponymes kabyles après l'Indépendance

1.2.1. Description des prénoms kabyles

Les prénoms amazighs se réfèrent dans la plupart du temps à la nature (*Ziri*, *Tiziri* (la lune)), aux animaux (*Tasedda* (la lionne), *Sekkura* (la perdrix), *tamilla* (la tourterelle)) et à tout ce qui se rapporte à la vie quotidienne de la famille (*Mazuz* (dernier-né), *Mezyan* (le petit), *Meqqran* (le grand, l'ainé)), aux croyances sociales (*Yidir/Idir* (survivre), *Akli* (esclave)), et à la

valeur et la référence de l'individu (*Massensen* (leur seigneur), *Tinhinan* (celle des tentes/ la responsable)).

A travers l'histoire et sporadiquement aujourd'hui, chaque Kabyle se définit traditionnellement tout d'abord par référence à sa tribu, tel que «*AtWaylis*», «*AtYani*», «*AtEmer*»... Ainsi le nom de la tribu constitue une partie intégrante de la définition de soi et du nom de l'individu et c'est dans cette dernière qu'il trouve protection et affirmation. Dans sa tribu, c'est la référence à son village qui définit l'individu (*U Tezrut/ mmi-s n Tezrut* : celui de Tazrout, *Yelli-s n Tezrut* : celle de Tazrout, *AtTezrut* : ceux de Tazrout, *Sut Tezrut* : celles de Tazrout) ou sous la forme nominale (*Amalkiw* : celui d'At Malek, *Tamalkiw* : celle d'At Malek, *Imalkiwen* : ceux d'At Malek, *Timalkiwin* : celles d'At Malek). A l'intérieur de son village chaque personne se définit par référence à son clan (*adrum*) : *AtSaeid*, *AtCix*, *AtLmuhub*, exemple : *Brahim n AtSaeid*, *Brahim n AtCix*... et à l'intérieur de son clan par référence à son père ou grand-père si cela nécessite une précision ou une différenciation entre deux individus du même prénom : *Yidir n Muhend Ubelqasem* ou *Yidir n Muhend Amezyan*.

Dans la société kabyle traditionnelle, on ne montre pas son nouveau-né à ceux et celles catalogué(e)s comme personnes "ayant le mauvais œil" ni aux étrangers jusqu'au jour où il aura la capacité de sortir tout seul de la maison. C'est son père ou ces grands-parents qui ont le plus de poids à donner un prénom à leurs fils ou petit-fils ; chez les Chaouis des *AtFrah*, «c'est le père de l'enfant qui lui impose un nom ; si [l'enfant] est malade, on dit que ce nom ne lui convient pas et l'on va alors chez le Taleb ou on le fait venir à la maison, il écrit [une formule] et lui change son nom d'après le jour où il est né.»¹

1. Basset (A.), 1961 : 105.

Chez les kabyles, lorsqu'une femme n'arrive pas à avoir un enfant, ou qu'elle perd ses enfants à leur naissance, on lui choisit un prénom maudit tel le prénom «*Aerab*», par référence à un individu étranger à la Kabylie, donc aux coutumes kabyles, «*Akli*» littéralement «esclave» pour qu'il ne soit pas touché par le mauvais œil et que la mort ne l'emporte pas. Il existe aussi des prénoms du genre *Layetmas* : littéralement «*yellaayetma-s* : il a ses frères», *Latamen* : littéralement «*urttamen ara* / ne croit pas» qui sont liés directement au vécu des parents ou à une volonté ou un souhait.

En kabyle, appeler quelqu'un par fils ou fille de tel est globalement neutre ou valorisant. Cependant, l'appeler fils ou fille de telle est vu comme déshonorant. En effet, le fait même d'évoquer la sœur ou la mère de quelqu'un est vu comme offensif.

Il est à noter aussi que dans la plupart des cas, les plus âgés appellent les petits par le prénom de leur père ou grand-père, mais aussi par celui de leur mère ou grand-mère quand il s'agit d'une fille, en lui rajoutant le diminutif *amectuh* ou *amezzyan* (petit), *Brahim amectuh*, littéralement «le petit Brahim», *Tawes tamectuh*, littéralement «la petite Taouès». On le fait aussi en référence à un surnom d'un des parents, le plus souvent celui du grand parent.

Il est communément admis qu'une femme mariée, venue d'ailleurs, est parfois appelée, c'est-à-dire surnommée, du nom de son village : *Tuganat* du village de *Tugana*, *Taqesrit* de *Leqsar*, etc. ; parfois par le nom de sa tribune : *Taweylist*, des *AtWaylis*.

Dans les villages kabyles, appeler quelqu'un par son nom de famille est rare, sans doute parce que tout le monde se connaît. Le prénom est omniprésent, précédé de «*si/zi*» au masculin et «*na*» au féminin dans les familles maraboutiques et «*da*» au masculin et «*lala/la*» au féminin chez les non maraboutiques pour marquer le respect. Cet usage est automatique dans le

cas d'une personne âgée. Au contraire dans les villes, dans les lieux de travail, c'est le nom de famille qui est utilisé pour appeler quelqu'un et le prénom n'est d'usage que dans les cas de familiarité ; «monsieur, madame, mademoiselle» précèdent ces noms pour marquer le respect de la personne. Et avec la redynamisation de la langue amazighe, «*mass, massa, tamsiw*t» leur sont respectivement substitués.

D'autres prénoms sont complètement remodelés et ayant acquis une forme onomatopéique, principalement, par dédoublement de l'une de leurs consonnes : «*Arezqi*» a donné «*Qiqi*» ; «*Tayaqt/Lyaqt*» a donné «*Ququ*» : ces prénoms ne sont pas considérés comme étant péjoratif, mais plutôt euphonique, à la différence de «*Mezyan*» qui a donné «*Bezzi*t», «*Meṣtafa*» qui a donné «*Buṣeṭtaf*», etc., qui sont considérés comme étant péjoratifs.

Les interpellatifs «*a*» devant un prénom commençant par une consonne et «*ay*» devant un prénom commençant par une voyelle sont très utilisées. Dans des cas, certains prénoms sont réduits à leurs initiaux : *Brahim* / *a Bra*, *Muḥend*/*Muḥemmed*/ *a Muḥ*, *Naṣir*/ *a Naṣ*, *a Emer* / *aḤma*. Dans d'autres, ils sont prononcés au complet, comme dans *aḤli*. En fait, il s'agit surtout des mono-litères ; et parfois des bilitères.

1.2.2. Etat civil et anthroponymes kabyles

A l'Indépendance, dans le cadre de l'arabisation et l'algérianisation de l'état civil, deux autres décrets vont voir le jour : le Décret n° 81/26 du 7 mars 1981 portant établissement d'un lexique national des prénoms et le Décret n° 81/28 du 7 mars 1981 relatif à la transcription, en langue nationale (arabe), des noms patronymiques.

Dans le registre de l'Etat civil algérien, on remarque que la grande majorité des noms, mais aussi des prénoms présentent

des altérations consonantiques et vocaliques dues à une mauvaise transcription ou dans la plupart des cas à une volonté de franciser ou d'arabiser ces noms issus de tamazight ou de l'arabe dialectal/ maghribi, notamment lorsqu'ils sont transcrits par les arabisants, mais aussi par les francisants. Globalement, cela est dû à l'inadéquation des équivalences de notations entre les systèmes français et arabe, mais aussi à la vivacité des fonctionnaires qui essaient de trouver une signification arabe à un anthroponyme, qui s'ajoute à l'insuffisance des graphèmes latin et arabe par rapport à la richesse phonétique des parlers locaux ; de ce fait, plusieurs anthroponymes ont subi des évolutions de point de vue phonétique par l'altération d'un ou plusieurs sons, morphologique en leur donnant une forme française ou arabe, ou lexico-sémantique par rapprochement à un lexème arabe. De ce fait, un même patronyme peut avoir plusieurs orthographes, par conséquent dans une même famille certains enfants peuvent avoir des patronymes différents ou un patronyme différent de celui de leur père et/ ou de leur grand-père. Par exemple : Brahim pour Ibrahim, Smaïl pour Ismaïl, Belkacem pour Aboulqassem...

Dans la société kabyle traditionnelle, la prédisposition est à l'attribution de prénoms de consonance islamique et bien sûr amazighe. La politique d'arabisation, menée au lendemain de l'indépendance, tout en tolérant certains d'entre eux, généralement ceux portés par des maquisards et héros de la nation, a banni ceux en lien direct avec l'amazighité dont la vivacité était perçue comme un obstacle à la réalisation de l'unification culturelle et linguistique à laquelle aspirait le jeune Etat-nation algérien.

De même dans le cadre de l'arabisation de l'état civil algérien, les noms et prénoms ont été adaptés à l'alphabet arabe classique, ce qui a donné des altérations : Hameg / *حامف* qui devient

Hamek / حامق ; ou براهيم qui devient ابراهيم. Or, «Le Maghreb a réussi à produire deux espaces de cohésion et d'intégration : la langue maghrébine et le berbère. Là sont à la fois les traces d'un long passé, mais également le sillage de l'avenir. Les choix linguistiques sont, par conséquent, tout tracés pour qui veut ouvrir les yeux.»¹

A la création de l'Académie berbère de Paris (1967-1978) et la formulation politique de la revendication de l'amazighité, à partir d'avril 1980, on voit resurgir sous forme de prénoms des noms de rois, princes et guerriers amazighs de valeur. Leur impact sur les attitudes de locuteurs kabylophones est surtout de nature identitaire et leurs charges symboliques en revalorisant le passé nord-africain en font un objet de fierté... Depuis, attribuer un prénom de consonance amazighe constitue un acte de résistance et d'affirmation identitaire. Certains de ces noms ont été réappropriés, dans un premier temps, sous leur forme francisée : *Massinissa, Jugurta, Juba...* Mais depuis quelque temps, on assiste à ce qui convient d'appeler une espèce de ré-amazighisation de ces noms : *Massensen, Yugariten, Yuba...* Cette tendance vaut aussi pour ceux arabisés comme *Yuyurta, Kusayla, Kahina, etc.*, remplacés par les formes amazighes *Yugariten, Aksil, Dihiya/ Diliya/ Damiya*. A cela s'ajoute les noms ayant déjà la morphologie amazighe tels que *Tilelli, Tamazight, Tafat, Mazigh, Ziri* et ceux traditionnellement en usage dans l'espace kabyle notamment *Meqran, Mezyan, Yidir, Tasekkurt, Tanina, Tiziri...* Cette réappropriation concerne aussi ceux peu connus comme *Frawsen* (du verbe *friwes* «trembler») ou d'origine touareg comme *Dassin, Wannes, Tannes*.

A partir de certains de ces prénoms, on a créé d'autres comme *Tawasna* qui a donné *Tussna, Suna, Wasna* ; *Yufrar* qui a donné

1. Elimam (A.), 1997 : 168.

Ufrar, Yufra, Ufra. Voilà une création qui participe à la dynamique de la langue et de la culture amazighes. Certains prénoms historiques ont été aussi le départ pour la création de prénoms nouveaux tels *Dihya, Diliya, Dihya, Diya, Diliya, Dilya, Dila, Daya, Liya* et *Kahina* (forme rapportée par les auteurs arabes).

De nos jours avec la télévision et l'internet d'autres prénoms ont fait leurs entrées : *Ibtisam, Amal, Aḥlam, Siham, Alḥan, Iman* et les prénoms européens comme *Feryel, Linda, Litisya, Nesrin, Suzan* sont aussi d'usage. De nombreux parents choisissent des prénoms de personnalités politiques et religieuses, de stars de télévisions, de joueurs de football, de chanteurs qui ne sont pas toujours des nationaux et dans ce cas la référence au sens n'est pas prise en considération et deviennent ainsi neutre dans la culture emprunteuse, mais valorisés de point de vue social. Ce sont surtout des marqueurs de modernité ; de ce fait, même le prénom tend à suivre le chemin de la mondialisation.

2. Prénoms des étudiants en Langue et Culture Amazighes de l'Université de Bejaia : quelle tendance ?

Le recensement et la transcription ont été faits sur la base des listes des groupes établis selon l'ordre alphabétique latin, et entre parenthèses le nombre de personnes qui porte le même prénom. La prononciation des prénoms se rapporte à celle utilisée dans la région et réalisée par les étudiants-porteurs. Le cycle de licence de langue et culture amazighes, année 2014-2015, comporte 974 étudiants (301 étudiants en 1^{ère} année, 266 étudiants en 2^{ème} année et 407 étudiants en 3^{ème} année) nés globalement entre 1993-1996. Ces étudiants sont en majorité originaires des différentes localités de la région de Bejaia.

2.1. Catégorisation

Il ressort de ce corpus quatre catégories de prénoms.

1^{ère} catégorie :

Ce sont des prénoms issus de l'histoire amazighe parmi lesquels figurent aussi des prénoms d'usage traditionnel comme *Tiziri*. Les voici : Aghilas, Amazigh (4), Amrad, Djedjiga, Fella, Ghiles (2), Juba, Jugurtha (2), Laytmas, Macicilia, Massil, Massinissa (4), Massiva, Mazigha, Megdouda, Menad, Mokrane, Syfax, Tamazgha, Tamazight, Thanina, Thazdayt, Thilleli, Thinhinane (2)/ Tinhinane (3), Thiziri (5)/ Tiziri (3), Tounes, Yabadas, Youba, Yougourthen.

2^{ème} catégorie :

Ce sont des prénoms d'origine islamique en «abd» et «din/ddin».

Abdeldjebar, Abdelghani/ Abdelghani, Abdelouahab, Abderahman, Abdelaziz, Abdelhafid, Abdelhak (2), Abdelhakim (2), Abdelkrim, Abdelhalim (2), Abdelhamid, Abdelkader, Abdellah, Abdelmalek (2), Abdelmoumène, Abdelouhab, Abdennacer, Abdennour (4), Abder(r)ahim (2), Abderazak, Abderrouf, Abdeslem/ Abdessellam, Abdessamie, Abdezzine, Abdsafi.

Azdine/ Azzeddine, Bader-ddine/ Badreddine, Imadeddine, Khayreddine/ Khierddine, NacerEddine, Saifeddine, Salaheddine.

3^{ème} catégorie :

Ce sont des prénoms globalement d'origine arabo-islamique dont la plupart sont kabylisés/amazighisés soit par des adaptations phonétique-phonologique (comme par exemple *Faṭīma* qui a donné *Fatma/ Faḍma*) ou morphologique (*Seediya* qui a donné *Taseedit*) ou morphosémantique (*Emer* qui a donné *Emiruc*), les prénoms à sémantique arabe attribués à des

personnalités historiques amazighes (Kahina/ Dyhia, Koceila/ Kossaila/ Kousseila,). Quelques prénoms d'origine occidentale (latine/ grecque ou française) : (Célia/ Silia/ Silya/ Sylia/ Cilia/ Cylia/ Cecilia ; Roza ; Stéphane). Mais aussi des prénoms amazighs arabisés (*Tunes* qui a donné *Tunsiya*). C'est la catégorie la plus dominante dans le corpus recueilli : Abid, Abla, Adel (5), Adem, Ahcen/Ahcène, Ahlam, Ahmed (4), Aicha (3), Amirouche (2), Aimen, Aissa (4), Akila, Aldja/ Aldjia (2), Ali, Amal/ Amel (5), Amar (2)/ Ammar/ Amor/ Amer/ Ameer, Amina (4), Amine (2), Amir, Amira (2), Anis, Anissa (3), Asma (2), Assad, Assia (3), Atmane (2), Aziza, Azouz, Azza, Bakir, Basma, Baya, Belaid, Belkacem (2), Beramtane, Bilal (4)/ Billal (6), Boubkeur, Boukhalfa, Boussaad, Bouzid, Célia (4)/ Silia/ Silya/ Sylia (4)/ Cilia/ Cylia (3)/ Cecilia, Chaabane (3), Chadia (2), Chafia (2), Chafiaa (2)/ Chafiâa, Chahinaz/ Chahinaze, Dahbia (2), Dalale, Dalila (4), Daoud, Dehia/ Dyhia (3), Douniazad, Kahina (18), Koceila (2)/ Kossaila/ Kousseila, Djaafar/ Djaâfer/ Djafar (2), Djahid, Djahida (4), Djamal, Djamel (4), Djamila (3), Djazia, Djida/ Eldjida (2), Djouher/ Djouhra, Dounia (2), El-hadi, Fadila, Fahem, Fahima (2), Fairouz (2), Faiza (2)/ Fayza, Fariza (3), Fazia, Fouzia (3), Faouzi, Fares (4)/ Faris, Farid (3), Farida (2), Farouq, Fatah/ Fateh (4), Fatiha (7), Fatima (4)/ Fatma (2), Fayçal/ Fayssal (2), Fouad, Ghania (6)/ Ghaniya, Hadjila, Hafida (2), Hafsa (2), Haizia, Hakim (3), Hakima (3), Halim (4), Halla, Hamid, Hamida (4), Hamou (2), Hamza (4), Hanane (9), Hania, Hanifa (2), Haoua, Hassane/Hacène, Hassiba (8), Hassina, Hayat (3)/ Hayet (3)/ Hayette (3), Hemama, Henia, Hicham (5), Hilal, Hocine/ Housseem, Houda, Ibtissam (2)/ Ibtissem (3), (Isma/ Ismahane, Ismail, Isslam, Kafya (3), Idris, Ilham, Ilyes, Imad (2), Imène, Kamel (3), Kanza (3)/ Kenza (3), Karim (2), Karima (9), Kassia, Katia (10), Katiba, Khaled (2)/ Khalid, Khalifa, Khalissa (2), Khelidja, Khoudir, Koko (2), Laid, Laiza, Laldja, Lamia (11), Lamine (2), Larbi, Latamene,

Layachi, Leila (4)/ Lila (4), Lilia/ Lylia (4), Linda (7)/ Lynda (16), Lisa, Locif (2)/ Loucif (2), Lotfi, Louanas (2), Louiza (4)/ Ouiza, Lydia (10), Lyes (4)/Lyès, M'heni, Madani, Mahfoudh, Malek (2), Malha (3), Malia, Malika, Manissa, Mechria, Me-laaz, Melissa (2), Merbouha (2), Meriem (8), Messika, Mohamed (3)/ Mouhamed, Mohand, Mouloud, Mounia, Mounir (4), Mounira (2), Mourad (3), Moussa (2), Mustapha (2), Nabil (4), Nabila (6), Nacer (2), Nacera (6)/ Nacéra (3)/ Nacira (2), Nadia (7), Nadir (2), Nadjet (3)/ Nadjat, Nadjib (2), Nadjiba, Nadjim (3), Nadjya, Naima (6), Naoual/ Nawal/Naouel, Nasma/ Nas-sima (5), Nassim (4), Nawal (3)/ Nawel (2), Naziha, Nedjma, Nedjima, Nihad, Nina, Nora (2)/ Noura (4), Nouria (2), Omar (5), Ouafa (3)/ Wafa, Ouahiba (5)/ Wahiba, Oualid (3)/ Walid, Ouanissa/ Ounissa, Ourda/ Ouarda (2)/ Warda (3)/Ourdia/ Ouardia, Ouassila (4), Ouazna, Ouidad, Ouissam/ Wassim, Rabeh/ Rabah (2), Rachida (2), Radia, Rafik, Rahim, Rahima (3)/ Rahma (2), Rahoua, Razika (3), Redouane (2)/ Radouane, Remdane, Rima, Rimal, Rosa (2)/ Roza, Riad/ Ryad, Ryma (2), Said (2)/Saâd/ Saâdi/ Essaid, Saber, Saida (2)/ Souaad/ Souad (9), Sabah (3)/ Sabiha (4), Sabrina (12), Sadek, Sadika, Safia, Sahra (2), Salah (2), Saliha (4), Salim (4), Salima (5)/ Salma (4), Saloua (2), Samah, Samia (4)/ Somia/ Soumia (2), Samih, Samiha, Samir (8), Samira (9), Samra, Sana, Saoudi, Saoussane, Sara (7)/ Sarra (2)/ Sarah (2), Seddik, Seghira, Selma, Siham (12), Slimane (4), Sofia, Sofiane (4)/ Soufiane (3)/Soufyane, Sonia (5)/ Sonya, Soraya (4)/Soria, Souheyla/ Souhila (9), Ste-phane, Tahar (3), Tamazouzt, Taoues/ Taous, Tarek (2)/ Tarik (2), Tassaadit/ Tassadit (6), Toufik (2), Yaakoub, Yacine (7)/ Yassine/ Elyacine,, Yakout, Yamina (4), Yasmina (9)/ Yasmine, Yazid (2), Youcef (3)/ Youssouf, Younes/ Younis, Zahia (2)/ Zehoua, Zahir, Zahra (2)/ Zohra (3), Zakia (2), Ziane, Zina (2), Zineb (2), Zoubida, Zoubir (2), Zouina, Zoulikha (3).

4^{ème} catégorie :

Ce sont des prénoms composés d'origine arabe-amazighe ou arabe-arabe.

DihiaHanane, Mohamed-Said/ Mohammed-Amin/ Mohammed Arezki, Sid Ali, Mohend-Amokrane.

2.2. Problème phonétique et notation

L'administration, en plus des problèmes phonétiques, n'a pas pu adopter un système unique de notation puisqu'une grande partie des anthroponymes sont transcrits différemment.

2.2.1. Le cas des voyelles et des semi-consonnes

Le graphème «a» peut avoir plusieurs réalisations phonétiques.

[a] dans Taoues [*Tawes*], Yamina [*Yamina*]

[e] dans Zahra [*Zehra*], Mohand [*Muhend*]

[ɛ] dans Amer [*Emeɾ*], Ali [*ɛli*]

[ee] dans Tamazouzt [*Tameezuzt*], Sadi [*Seedi*]

[ee] dans Abdelhak [*ɛebdelhaq*], Abdelhamid [*ɛebdelhamid*]

[ea] dans Abid [*ɛabid*], Adel [*ɛadel*]

[aɛ] dans Layachi [*Laeyaci*]

«aa» peut avoir les réalisations suivantes :

[ee] dans Tassaadit [*Taseedit*], Boussaad [*Buseed*]

[aɛ] dans Yaakoub [*Yaɛqub*], Chaabane [*Caɛban*]

[ea] dans Chafiaa [*Cafiaea*], Souaad [*Suead*]

«ai», ce digramme peut avoir plusieurs réalisations :

[ei] dans Aicha [*ɛica*], Aissa [*ɛisa*], Laiza [*Leiza*]

[æi] dans Ismail [*Ismaeil*], Saïda [*Saïida*]

[ay] dans Saïfeddine [*Saïfeddin*], Faïza [*Faïza*]

Le graphème «e» se réalise :

[a] dans Ghiles [*Yilas*], Amel [*Amal*]

[e] dans Tounes [*Tunes*], Fella [*Fella*]

[i] dans Cecilia [*Sisilya*]

Sans valeur dans : Khierddine [*Xirdin*], Azzeddine [*Æzdin*]

Il est parfois aléatoire en fin de prénom : Chahinaze/ Chahinaz [*Cahinaz*], Abdessamie [*Æbdessami*]/ Arezki [*Arezqi*] ; mais systématique quand un prénom se termine par un «n» pour être adéquat avec la morphologie de la langue française : Atmane [*Ætman*], Remdane [*Remdan*], à l'exception de Ahcen/ Ahcène [*Ahsen*].

Le graphème «i» admet deux réalisations :

[i] dans Amazigh [*Amaziγ*], Nassim [*Nasim*]...

[y] dans le digramme «ei» : Kosseïla [*Kusayla*], Leïla [*Layla*]...

«ia» regroupe quatre prononciations :

[ya] dans Silia [*Silya*], Sofiane [*Sufyan*]

[iya] dans Dahbia [*Dahbiya*], Lamia [*Lamiya*]

[iæa] dans Chafia [*Cafiæa*]

[iɛ] dans Chafia [*Cafiɛ*]

Le graphème «o» se réalise :

[e] dans Amor [*Æmer*]

[u] dans Hocine [*Husin*], Locif [*L şif*]

[eu] dans Omar [*Ėumer*]

[o] dans Roza [*Roza*]

«ou» se réalise :

[u] dans Yougourthen [*Yugurten*], Tounes [*Tunes*]

[w] dans Louiza [*Lwiza*], **Ouahiba** [*Wahiba*]

[we] dans Ourda [*Werda*], **Ourdia** [*Werdiya*]

[eu] dans Saoudi [*SaĖudi*]

[ua] dans Fouad [*Fuad*]

Le digramme «eu» et «u» sont des indices très significatifs de la francisation des prénoms kabyles puisqu'ils ne sont attestés nulle part, leurs prononciations sont plutôt françaises, tels dans Ameer [*Ėmer*], Boubkeur [*Bubker*] et Mustapha [*Meştafa*] ; mais aussi le «h» aspiré en fin du prénom Sarah [*Şara*].

2.2.2. Le cas des consonnes

Le graphème «b» peut être spirant ou occlusif et parfois les deux à la fois :

[b] dans Zine**b** [*Zineb*], **Belkacem**, [*Belqasem*]

[b] dans Nabil [*Nabil*], Zoubida [*Zubida*]

Le graphème «c» admet deux réalisations :

[s] dans Hocine [*Husin*], Ahcène [*Aĥsen*]

[Ş] dans Nacer [*Naşer*], Locif [*Luşif*]

Le graphème «d» admet trois réalisations :

[d] dans Bouzid [*Buzid*], Adem [*Adem*]

[d] dans Nadir [*Nadir*], Thazdayt [*Tazdayt*]

[ḍ] dans Remdane [*Remdan*], Khoudir [*Xuḏir*]

Le graphème «g» admet deux réalisations :

[g] dans Megdouda [*Megduda*]

[g] dans Yougourthen [*Yugurten*]

Le graphème «h» admet deux réalisations :

[h] dans Zahia [*Zahiya*], Tahar [*Tahar*]

[ħ] dans Abdelhak [*ʕebdelħaq*], Abderrahman [*ʕebderrahman*]

Le graphème «k»

[q] dans Seddik [*ʕeddiq*], Mokrane [*Meqran*]

[k] dans Kahina [*Kahina*], Bakir [*Bakir*]

Le graphème «r» admet deux réalisations :

[r] Farid [*Farid*], Amir [*Amir*]

[r̥] Mourad [*Murad*], Larbi [*Lærɓie*]

Le graphème «s» admet deux réalisations :

[s] dans Selma, [*Selma*] Samira [*Samira*]

[s̥] dans Salah [*ʕalah*], Seghira [*ʕyira*]

Le graphème «t» admet quatre réalisations :

[t] dans Toufik [*Tufiq*]

[t] dans Tamazgha [*Tamazya*], Tinhinane [*Tinhinan*]

[t̥] dans Taoues [*Tawes*], Fatima [*Fatima*]

[t̥] dans Fateh [*Fateh*], Fatiha [*Fatīha*]

Le graphème «z» admet deux réalisations :

[z] dans Zineb [*Zineb*], Zina [*Zina*]

[z̥] dans Zahra [*Zehra*], Zahir [*Zahir*]

2.2.3. Notation des lexèmes

La tension est mise d'une façon aléatoire : **Abderahim**/ **Abderahim** ; **Azdine**/ **Azzeddine** ; **Abdeslem**/ **Abdessellam** ; **Bilal**/ **Billal**.

Un même prénom peut être sujet à plusieurs transcriptions : **Koceila**/ **Kossaila**/ **Kosseila** ; **Célia**/ **Silya**/ **Sylia**/ **Cilia**/ **Silia** [**Silya**] ; **Djaafar**/ **Djaâfer**/ **Djafar** [**Ġæfer**] ; **Souaad**/ **Souad** [**Suead**] ; **Amar**/ **Ammar**/ **Amor**/ **Amer**/ **Ameur** [**Emeɾ**] ; **Ourda**/ **Ouarda**/ **Warda** [**Warda**] ; **Mohamed**/ **Mouhamed** [**Muħemmed**].

Deux prénoms différents du point de vue phonétique peuvent s'écrire de la même façon : **Chafia** [**Cafie**/ **Cafiea**/ **Cafiya**], **Rabia** [**Rabiea**/ **Rabie**]

Tendance à la reconstitution de la racine initiale : **Abdellah** [**Ebdella**], **Souheyla** [**Suhila**], **Khayreddine** [**Xirdin**].

Existence de plusieurs transcriptions pour les prénoms composés :

- Tiret entre les deux lexèmes : **Bader-ddine**, **Mohend-Amokrane**
- Transcription en bloc : **Badreddine**, **Khayreddine**
- Blanc entre les deux lexèmes : **Dhia Hanane**, **Mohammed Arezki**

La transcription ainsi faite pose des problèmes du sens à donner à certains prénoms, tels : **Chafia** : au sens de «*cfεε* : protéger», il peut être un prénom masculin [**Cafie**] ou un prénom féminin [**Cafiea**], ou bien au sens de «*cuf* : va voir, discerner», le prénom [**Cafiya**].

Conclusion

L'Amazigh a été dominé dans son histoire par plusieurs conquérants qui lui ont imposé leurs civilisations et leurs langues. De ce fait, il a été contraint dans la plupart du temps à les utiliser dans ses relations politiques et commerciales, mais aussi comme langues du savoir. Sa langue s'est trouvée ainsi confinée dans des domaines traditionnels et secondaires. Les innovations ainsi apportées par les différentes civilisations se sont répandues dans leurs langues d'origine, d'où l'existence de plusieurs emprunts dans la langue amazighe sous ses diverses formes kabyle, chaouïe, chenouïe, mozabite, targui, etc.. On retrouve plusieurs emprunts au punique, au grec, au latin, à l'arabe, au français, à l'espagnol, à l'italien, mais aussi à certaines langues africaines dans le cas du touareg ; une grande partie est intégrée dans le système morphosémantique amazigh. Cependant, les emprunts à l'arabe, aussi bien lexicaux que grammaticaux, sont massivement admis dans l'amazighe au point de déstabiliser le système morphosémantique, phonétique-phonologique et syntaxique de ce dernier et en même temps ils ont participé à son enrichissement lexical dans plusieurs domaines et à très forte dose dans le domaine religieux. Ainsi, l'arabe à travers la religion islamique a joué un grand rôle dans le renouvellement du lexique kabyle en particulier et amazigh en général. Le lexique anthroponymique tout en étant un lieu de conservation de la langue amazighe est fortement influencé par la culture arabo-islamique.

L'islamisation des Kabyles et la valorisation que procurent les prénoms à sémantique arabo-islamique comme référence symbolique à l'Islam, au prophète *Muḥammed* et à Dieu ont favorisé leur implantation dans toutes les familles kabyles. Au fil des générations, ces prénoms ont pris des formes locales et se sont kabylisés. Leur ancrage dans la société kabyle est telle-

ment fort au point même de surplomber les prénoms kabyles d'origine amazighe et ils constituent un stock non négligeable dans la création de nouveaux prénoms.

Avec la colonisation française, la société kabyle va connaître deux systèmes d'affiliation : le système officiel colonial pendant la colonisation française, qui a été repris par le pouvoir algérien après l'indépendance, représenté par l'état civil et le système traditionnel représenté par l'appartenance à une lignée déterminée dont chacun s'occupe des domaines bien délimités.

Cependant, l'état civil algérien est le centre d'affirmation de deux politiques linguistiques, la francisation des anthroponymes algériens pendant la colonisation française puis son arabisation après l'Indépendance. Ainsi, la grande majorité des noms, mais aussi des prénoms dans l'état civil algérien présentent des altérations consonantiques et vocaliques, mais aussi morphosémantiques dues à une mauvaise transcription ou dans la plupart des cas à une volonté de franciser ou d'arabiser les anthroponymes issus de tamazight ou de l'arabe dialectal. De même, à l'instar de la langue et de la culture amazighe, certains prénoms amazighs ne sont pas reconnus par l'état civil algérien.

Avec la revendication amazighophone, la reconnaissance de la dimension amazighe comme partie intégrante de l'identité algérienne et tamazight comme langue nationale et son introduction dans le système éducatif algérien, les prénoms d'origine amazighe resurgissent et reprennent leur place et de ce fait participe à la valorisation tout d'abord de la langue et de la culture amazighes en particulier, mais aussi de l'être et de l'identité algériens, en général.

Bibliographie

- Aghali M. Z., 1999, *Anthroponymes et Toponymes Touareg. Inventaire et corrélation*. pp. 209-248. in *Littérature arabo-berbère. Dialectologie, ethnologie*, CNRS, Paris.
- Basset A., 1961, *Textes berbères de l'Aurès (parler des Aït Frah)*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien-Maisonneuve.
- Chaker S., dans une entrevue accordée le 20 mai 2013 au journal Liberté.
- Cheriguen F., 1993, *Toponymie algérienne des lieux habités (les noms composés)*, édition Epigraphe, Alger.
- Cheriguen F., 2005b, *Régularités et variation dans l'anthroponymie algérienne*. pp. 15-18. in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, Edition CRASC, Oran.
- Dubois J. et alii, 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse-Bordas/VUEF.
- Dallet J.-M., 1982, *Dictionnaire kabyle-français, Parler des At Mangellat*, Algérie, Paris, Ed. SELAF.
- Elimam A., 1997, *Le maghribi, langue trois fois millénaire*, Alger, Ed. ANEP.
- Grand Robert 2005, DVD.
- Thomàs J., 2009, *Toponymie : Nomination et Normalisation*, pp. 61-67. in *actes du Congrès d'Auch : Toponymie occitane et signalisation bilingue. 30 novembre et 1^{er} décembre 2007 à l'hôtel du département du Gers, Auch. Toulouse*, Edition CROM.
- Tidjet M., 2013, *La patronymie dans les daïras de Timezrit, Sidi-Aich et Chemini : étude morphosémantique*, thèse de doctorat sous la direction du Professeur Foudil Cheriguen, université M. Mammeri de Tizi Ouzou.

LES PROCÉDÉS TRADITIONNELS D'ATTRIBUTION DE PRÉNOMS À L'ÉPREUVE DES MUTATIONS SOCIOLINGUISTIQUES À TIZI-OUZOU

*Sini Chérif
Université M. Mammeri
Tizi-Ouzou
Algérie*

Résumé :

L'évolution des procédés d'attribution de prénoms à Tizi-Ouzou fait partie des éléments visibles des mutations sociolinguistiques en cours dans cette région. En plus de l'hybridation et de la refondation que connaît le kabyle dans cette région, du fait respectivement de l'accélération de l'urbanisation du mode de vie social et des implications sociolinguistique de la grammatisation en devenir, la fragilisation de la transmission intergénérationnelle des procédés d'attribution de prénoms dans cette région constitue un autre signe des mutations socioculturelles en cours et rappelle à bien des égards celles des formes orales standardisées du kabyle.

Mots-clés :

Prénoms. Procédés d'attribution. Mutations sociolinguistiques.

Abstract :

The evolution of the process of attributing first names in Tizi-Ouzou is a part of visible phenomena of sociolinguistic mutations which occur in this region. More than the hybrid forms and the rebuilding that the kabyle language knows in this region, and which is due to the acceleration of urbanization of social life and to the sociolinguistic implication of grammatization on perspective. Moreover, the transmission of attributing process of first names from a generation to another becomes fragile and this fact constitutes, in this region, another element of sociocultural occurring mutations. It suggests, in many ways, the changes which influence the standard oral forms of the kabyle language.

Key-words :

First names; attributing process; sociolinguistic mutations.

Un contexte de mutations

L'évolution des procédés d'attribution de prénoms à Tizi-Ouzou fait partie des éléments visibles des mutations sociolinguistiques en cours dans cette région. En plus de l'hybridation et de la refondation que connaît le kabyle dans cette région, du fait respectivement de l'accélération de l'urbanisation du mode de vie social et des implications sociolinguistique de la grammatisation¹ en devenir, la fragilisation de la transmission intergénérationnelle des procédés d'attribution de prénoms dans cette région constitue un autre signe des mutations socioculturelles en cours et rappelle à bien des égards celles des

1. Outillage intellectuel d'une langue non écrite ou écrite avec une autre graphie que le latin. Cela concerne l'adoption / adaptation de la graphie latine, la description de la langue en question au moyen d'un métalangage d'une langue européenne écrite avec l'alphabet latin, l'explicitation de sa grammaire, confection de dictionnaires et d'autres produits de l'écrit. (cf. Les travaux de Sylvain Auroux)

Les procédés traditionnels d'attribution de prénoms à l'épreuve...

formes orales standardisées du kabyle. Naturellement, il est difficile de souscrire à l'idée d'une volonté de ne plus reproduire les chants, les berceuses, les devinettes, les contes, les proverbes, etc. qui rythmaient la vie quotidienne d'il y a quelques décennies, cela faisant partie d'un tout en évolution et accompagnant les implications socioculturelles et socio-langagières de la modernisation de la langue kabyle et du mode de vie en famille nucléaire, de l'urbanisation sociale et de l'émancipation plus ou moins visible de la femme/mère qui se traduit particulièrement dans l'accès de celle-ci au travail rémunéré mensuellement et à la responsabilité de tout genre ; ce qui exige d'elle de confier ses enfants aux établissements de la petite enfance avant de les mettre à l'école où ils fréquentent plutôt l'arabe ou le français selon qu'ils sont inscrits dans l'enseignement public ou privé.

Concernant l'attribution des prénoms, il en est autrement. En effet, celui-ci apparaît comme un choix plutôt libre et libéré des contraintes traditionnelles justement du fait de la généralisation progressive du mode de vie de famille nucléaire qui semble induire une espèce de fragilisation dans la chaîne de reproduction des valeurs communautaires dont les pratiques langagières, y compris en zones villageoise et rurale. Évidemment, la nature de ce choix et la liberté qui le suppose s'inscrivent aussi dans cette évolution en devenir et en rapport à la fois avec l'accélération de l'évolution du mode de vie de plus en plus urbanisée et les effets culturels de la mondialisation en cours, notamment la perception, la conception et les voies de la réussite sociale. On pourrait à présent soutenir que l'idée qui fait de la femme kabyle, et traditionnelle en général, la gardienne des traditions est mise à rude épreuve ; car maintenant qu'elle dispose de possibilités de choisir, elle ne semble pas se soucier spécialement de ces traditions. Elle opte plutôt pour des projets de parcours sociaux dont les éléments culturels ka-

byles, dont le prénom et les formes orales standardisées, ne paraissent pas tenir un rôle important encore moins déterminant qui pourrait justifier la nécessité de les défendre en le transmettant aux générations montantes. Loin de lui faire un reproche, il s'agit de réajuster cette idée en fonction des évolutions en cours et de rappeler que ce statut de gardienne de traditions apparaît à présent en rapport avec le conditionnement social lié au mode de vie traditionnel et de reproduction intergénérationnelle des règles de vie en communauté condensées dans les traditions... orales.

L'objet de la présente contribution concerne donc cet aspect des mutations socioculturelles et sociolinguistiques constatable au moyen de l'observation directe, participante ou indirecte mobilisant successivement questionnaire et entretien intersubjectif avec des partenaires rencontré(e)s lors des enquêtes menées pour le compte du projet de recherche sur les pratiques langagières et les transmissions intrafamiliales de langues en milieu plurilingue, en association avec le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle.

De quelques procédés traditionnels d'attribution de prénoms : un héritage en rupture ?

- **Le(s) prénom(s) de grands-parents et/ou aïeux :**

C'était une pratique quasi-générale dont l'exception paraît être la disparition répété des enfants mâles à la naissance ou après quelques jours, mois ou années qui, comme pour se protéger de cette mort, exige un prénom que porte "habituellement" une personne appartenant à la basse classe de l'échelle sociale : l'esclave et/ou le boucher (nous y reviendrons plus loin). C'était dans la logique de la transmission intergénérationnelle du patrimoine immatériel que de reproduire le prénom, généralement, du grand-père paternel dans le souci de préserver

Les procédés traditionnels d'attribution de prénoms à l'épreuve...

ver sa mémoire et dans l'espoir que le nouveau-né hérite de ses qualités physiques et morales. Les mises en discours recueillies à ce sujet font preuve de croyance à l'idée de présence permanente du défunt parmi ses descendants au moyen de la reproduction de son prénom comme si celui-ci le porterait et sa reproduction garantirait alors cette permanence et ce lien. Son abandon serait-il synonyme de rupture de ce lien avec le passé et les Anciens ? «*Oui*», réplique sans hésitation Lounès, monolingue de 90 ans. Selon, Mohand, monolingue de 87 ans, cela pouvait même être interprété parfois comme «*un choix de reniement et donc de trahison envers ceux qui nous ont donné la vie et élevé*».

C'était aussi dans la logique de l'identification généalogique et ... tribale qui a précédé l'établissement de l'état-civil occidental impliquant l'écriture : Amar n Said n Amar n izraxfawen ou Mohand u Qasi n Ahmed n Ali n Moh n Amar¹... On connaît les effets de l'établissement colonial de l'état-civil sur ce lien généalogique, notamment en imposant un nom de famille à la manière européenne : malgré la résistance et l'éveil de beaucoup, les ruptures généalogiques font légion si bien que plusieurs membres issus d'un même aïeux portent des noms patronymiques différents et leurs descendants se comportent et se considèrent ainsi...

Cette reproduction du prénom parental concerne en principe le premier né des fils ou du petit fils ou encore arrière petit fils. Mais il arrive que le prénom du grand-père soit attribué au second, au troisième, voire au dernier né petits-fils quand la nouvelle naissance coïncide, par exemple, avec la disparition de celui-là. Elle peut aussi concerner un disparu aîné et même

1. Refrain d'une chanson de Sliman Azem : "Mohand de Kaci d'Ahmed d'Ali de Moh d'Amar..."

un disparu autre que le grand père : le père ou un frère ou même un parent quand celui-ci, de la même lignée que le nouveau-né, jouit d'une grande estime familiale ou communautaire pour ses valeurs exceptionnelles. Une nouveau-née fille peut aussi recevoir le prénom de la grand-mère paternelle, etc. La règle tout comme sa morale paraît être de même nature que celles dans le cas d'un nouveau-né garçon ; sauf qu'ici ce sont uniquement les qualités morales et physiques de la porteuse qui motivent la réattribution : la succession importe peu...

Dans bien des cas, cette reproduction peut se faire du vivant du grand-père et du porteur en général. Dans ce cas, elle semble être motivée par les traits de la personnalité du porteur que l'attribution souhaite reproduire chez le nouveau porteur : «*nif, tirugza, tissas id ibwi i baba-s*», c'est à dire "l'honneur, la virilité et le courage qu'il a hérité de son père", résume Smina, monolingue de 94 ans.

Dans ces conditions, on pourrait aisément déduire que le prénom n'est pas choisi : il s'impose de tradition. Autrement dit, les parents géniteurs et porteurs ne devaient pas protester car le nouveau-venu au monde par eux, appartient à la communauté familiale avec tout ce que cela sous-entend en ce qui concerne l'ordre communautaire justement à ne pas outrepasser pour s'assurer la protection et ne pas risquer l'ex-communication...

- **Un prénom pour préserver de la mort**

Il ne concerne généralement que les garçons. Mais, dans bien des cas, on a attribué à des filles le prénom Taklit, féminin de Akli qui signifie l'esclave. Akli était choisi donc lorsque les enfants mâles mourraient prématurément, à la naissance ou après quelques jours, mois ou années. La croyance était qu'avec un tel prénom, qui porte l'individu selon cette logique et non l'inverse, la mort répugnera à le "prendre", c'est-à-dire à le ravir, à le re-

prendre. Arav est l'autre prénom attribué dans les mêmes conditions. Cependant, celui-ci ne semble pas avoir eu d'équivalent féminin. Il faut noter que chacun des deux prénoms est parfois accompagné de celui de Mohand qui est un abrégé de Mohammed¹. Ainsi, selon la croyance, Mohand-Akli et Mohand-Arav permettraient de préserver de la mort. Pourrait-on émettre l'hypothèse que s'il est vrai que dans le cas de Akli, les attributs négatifs de celui-ci feraient repousser la mort alors que dans le cas de Arav, ce serait positif, en ce sens que celui-ci, du fait de son lien avec la religion musulmane que les Kabyles pratiquent, protégerait contre la mort. L'hypothèse mérite en effet la vérification car la présence attestée de Mohand dans les deux cas de figure la fragilise déjà... M'Barek, Yiddir, Mahrez, Latamen, Amara, etc., pour les garçons et Laakri, Taklit, Chafiâa, Aïcha, etc., pour les filles, protégeraient ainsi les nouveau-nés de la mort, selon cette croyance ancestrale en déclin particulièrement dans les familles nucléaires de constitution² en observation.

- Reproduire le prénom de la mère pour avoir un garçon

Quand une mère ne donne naissance qu'à des filles, il est de traditions qu'elle reproduise son propre prénom pour «arrêter la série de filles», comme on disait dans le temps. «Oui, mais il ne faut pas reproduire le nom de la mère dès la première naissance sinon c'est la mère qui mourra³», précise Hend, monolingue kabylophone de 93 ans. Il y aurait donc des règles ou plutôt des pruden-

1. Moh, l'autre abrégé de Moham(m)ed, accompagne parfois Akli pour avoir ainsi Moh-Akli ; mais pas Arab dit le plus souvent Mohand-Arab ou Mohand-Larbi, c'est-à-dire Mohand l'arabe.

2. Qui n'a pas transité par le foyer parental (qui peut être aussi une famille nucléaire), encore moins par la famille traditionnelle. La famille nucléaire de constitution suppose que le couple s'est établi directement dans son propre foyer sans avoir séjourné dans celui des parents.

3. C'est nous qui traduisons à partir du kabyle.

ces à observer, associées bien sûr à «*l'adhésion totale et sincère*» à cette croyance. Celles-ci seraient différentes selon les cas et les régions. Evidemment, on ne réattribue jamais le prénom de la mère à une nouveau-née de surcroît quand le couple n'a pas encore enfanté. On ne le fait pas donc quand le couple perd les naissances garçon et fille. Selon les témoignages recueillis, parfois on le faisait après une série de naissances de sexe féminin et cela même si on a déjà un garçon (généralement l'aîné) ; parfois, quand on a déjà plus de deux filles et sans frère aîné ; souvent quand le nombre de filles dépasse trois et sans frère aîné... La tradition ne semble donc pas répondre à des critères explicites et unifiés. Les situations seraient aussi diversifiées les unes des autres, généralement, en fonction des rapports de forces au sein du village qui, lui, se mesure là-aussi le plus souvent au nombre de membres mâles qui composent les familles et à la richesse en terre, en oliveraies, en bête de somme et en bétail de chacune d'elles. En revanche, le besoin, psychologique et sociologique, c'est-à-dire clanique, d'avoir un héritier paraît être le même partout et à la base de cette pratique parmi tant d'autres croyances qui nourrissent l'espoir d'enfanter un, voire des futurs hommes pour garantir la suprématie du clan ou au moins la survie du groupe.

De nos jours, cette pratique semble être en déclin. En effet, de toutes les familles auprès desquelles nous enquêtons sur les pratiques langagières intrafamiliales depuis 2003, aucun couple sans garçon ou dont le(s) garçon(s) est (sont) venu(s) après trois, quatre, voire huit filles, n'a eu recours à cette pratique. «*ça doit exister encore*, déclare Chabha (84 ans), *mais maintenant*, poursuit-elle, *il n'y a plus de distinction entre une fille et un garçon et maintenant il vaut mieux une fille. Et puis, aujourd'hui, elles* (les épouses en âges de procréer) *connaissent toutes les astuces pour avoir un garçon*», clôt-elle son tour de parole d'apparence en contradiction totale avec son idée initiale d'éga-

Les procédés traditionnels d'attribution de prénoms à l'épreuve...

lité entre les deux sexes... D'apparence car l'égalité dont parle Chabha concerne en fait l'accès des jeunes femmes (par rapport à celles de sa génération sans doute) à l'instruction, au travail et «*au droit de donner un prénom à leurs enfants car dans notre temps ce n'était pas comme ça*» précise-t-elle sans regret apparent d'autant plus que sa belle-fille (ou sa bru pour rester dans l'air de son temps) l'interrompt pour témoigner de l'opposition de sa belle mère à l'idée de reproduire son prénom (Chabha) même après sa disparition : «*donnez à vos enfants les prénoms de leur temps*», confirme Chabha. C'est peut-être pour cette même raison qu'aucune des personnes interrogées, y compris les monolingues dont l'âge varie entre 81 et 96 ans, ne semble tenir à la reproduction du prénom de la mère pour avoir un garçon...

En revanche, la croyance selon laquelle l'attribution du prénom Meriem à une naissance fille après deux ou trois autres filles permettrait d'"obtenir un garçon" est une pratique vérifiée auprès de certaines familles, y compris quand celles-ci évoluent dans l'algérois...

Références et signification de quelques prénoms kabyles ou kabylisés

En plus du procédés indiquant le statut d'enfant succédant à un enfant disparu prématurément ou né à la disparition du grand-père ou de la grand-mère paternels ou même du père, d'un frère ou autres parents du côté du père, les prénoms kabyles ou kabylisés s'inspirent de la place qu'occupe le nouveau-né dans la fratrie, de la nature, du nom de la période de la naissance et de la religion pour signifier respectivement l'âge du porteur, comparé aux autres frères et sœurs, sa beauté, quand il s'agit d'une fille, le jour, le mois ou la période de l'année de sa naissance...

- Selon la place dans l'ordre de la venue au monde

Vraisemblablement, cela ne concerne que les garçons. Les deux prénoms les plus utilisés sont Mokrane, c'est-à-dire "le grand" ou Amokrane, qui veut dire le "plus grand" ainsi que Meziane qui signifie "petit" ou Améziane, qui veut dire "le petit". On peut évidemment s'interroger à propos de la distinction entre Amokrane et Mokrane : a-t-elle toujours été ainsi ou induite par une éventuelle introduction ou suppression de la voyelle «a» en position initiale ? Est-ce que la distinction entre "le grand" (Mokrane) et "le plus grand" (Amokrane) est une simple différence ou implique-t-elle du sens et donc elle est motivée ? Les données recueillies n'offrent pas de précision : «Mokrane *negh* [ou] Amokrane *kif kif*», tranche Chavane, monolingue de 89 ans.

Au féminin, seul Tamazouzt semble avoir servi de prénom pour désigner la plus petite sœur, parmi les autres sœurs ou parmi l'ensemble de la fratrie qui comprendrait ainsi même les garçons. Selon Moh-Smail, trilingue kabyle-français-arabe âgé de 99 ans, on appelait le dernier né garçon Amazouz aussi mais à chaque fois ce prénom était suivi de celui du père désigné ainsi : Amazouz n Amar. Tout porte à croire qu'il s'agirait-là d'un second prénom car pour savoir qu'il était le dernier du père, il fallait la disparition de celui-ci. Par contre, celui de Tamazouzt semble fonctionner sur le principe qui régit la croyance selon laquelle en attribuant ce prénom, qui veut dire la plus petite mais aussi et surtout la dernière des filles sans doute, celui-ci mettrait fin aux naissances de sexe féminin... L'affection que rendrait le sens de ce prénom serait-elle à ce point spécifique aux garçons ? ou le serait-elle encore plus pour une dernière fille qui se ferait donc suivre d'une naissance masculine ?

- En rapport avec la nature et le physique

Djedjiga vient de *tadjedjigt* qui veut dire en kabyle «la fleur». Ourida et Ouerdia proviendraient de Ouerda qui signifie, en arabe, la rose et ne constituent donc pas l'équivalent de Djedjiga. Ce dernier préserve l'essence naturelle de celle qui le porte ; à la différence de Ouerda, Ourida, Ouerdia, etc., qui le seraient moins du fait de l'entretien dont la rose bénéficie ; ce qui réduit en quelque sorte l'état totalement naturel de "tadjedjigt".

Ferroudja est aussi la forme arabisée du kabyle *tafarroudj*, la petite de la perdrix. Celle-ci est appelée en kabyle *tassekourt*. Une appellation d'où est issu le prénom, à la forme arabisée, Sekourra et son équivalent arabe kabylisé : h(a)djila. D'usage très peu fréquent et de plus en plus rarissime chez les générations montantes, ces prénoms sont-ils en voie d'extinction ? Même le prénom typiquement kabyle qui renvoie exclusivement à la beauté féminine est dans cette situation : Chabha qui veut dire "belle". Ce prénom dont semble s'inspirer celui, en arabe, Djamila, entretient-il un rapport spécialement avec la couleur blanche ou a-t-on plutôt tiré cet aspect de couleur de ce prénom, celle qui le porte étant, en effet, blanche de peau comme les habitants de la région kabyle et comparativement aux esclaves d'autrefois ? Cela est d'autant plus curieux que la couleur blanche se dit encore en kabyle "*temlel*", c'est-à-dire la blancheur ; une femme blanche de peau est donc *ttamellalt*, c'est à dire blanche comme un œuf qu'on désigne d'ailleurs avec le même mot : *tamellat*, au singulier, et *timellalin*, au pluriel... Au masculin, on dit *amellal* dont semblent provenir les patronyme *Amel(l)al* et probablement *Mellal*...

La redynamisation sociolinguistique du kabyle connaîtra à partir des années 1980 l'attribution de prénoms amazighs d'inspiration naturelle et de connotation physique : c'est le cas notamment de Tamila, Tanina, etc.

Le prénom Smina tire son origine du mot arabe *samīn* qui veut dire en arabe «grosse» ; «gros» au masculin. Spécifique à la gente féminine, ce prénom n'était pas du tout négatif comme semble l'être (ou le devenir) depuis quelque temps, c'est-à-dire depuis que la beauté féminine se mesure aussi à la finesse de la taille du corps. Autrefois, un corps féminin svelte ne signifiait pas spécialement la beauté. Par contre, il indiquait au moins l'insuffisance de la femme non seulement pour faire une «épouse complète» mais aussi pour constituer une force de travail et de (re) production, car en ce temps-là la femme, sauf dans quelques cas d'exception, devait aussi travailler dans les champs, accomplir des tâches si difficiles et soulever parfois des poids si lourds qu'un corps maigre ne pouvait pas supporter. La charge sémantique de ce prénom, rarement attribué actuellement, n'était pas donc identique au sens originel de ce mot en arabe. Il était positif et son attribution était motivée par la croyance selon laquelle la porteuse sera aussi forte que l'indique le contenu sémantique de ce prénom.

- **Selon le mois et... la période de l'année**

De tradition, on attribuait le nom du mois de naissance aux nouveau-nés, c'est-à-dire aux garçons. Ainsi, Les Ramd(h)anes seraient nés durant le mois sacré musulman qui coïncide avec le mois de carême et de jeûne. Les Chabanes, prononcé Chavane, du moins actuellement, seraient nés pendant le mois du même nom et qui précède celui de Ramd(h)ane ; les Hachour durant les fêtes d'el Hachoura, prononcée en kabyle *taâachourt* mais n'a pas donné de prénom féminin pour une raison évidente et liée à la religion. C'est d'ailleurs aussi le cas pour le prénom Laïd dans la région de Béjaia dont l'équivalent dans la région de Tizi-Ouzou est Bélaïd, en rapport dans les deux cas avec la fête religieuse musulmane : l'aid. Celle-ci était-elle au masculin, depuis toujours, dans la région de Béjaia ? Cela

Les procédés traditionnels d'attribution de prénoms à l'épreuve...

ne semble pas être le cas dans la région de Tizi-Ouzou : est-ce là la raison pour laquelle dans cette région on dit Bélaïd, prononcé d'ailleurs V'laid ?

Selon, ce raisonnement, est-ce que le prénom féminin kabyle *Tafsout* s'en est inspiré de ce procédé d'attribution et même de création de prénoms, ou c'est plutôt l'inverse qui se serait produit : le prénom *tafsout*, dont le sens en kabyle est le printemps, période par excellence de la beauté, de la fertilité et de la force reconstituée grâce à l'abondance de la nourriture, aurait-il inspiré la création et l'attribution de prénoms en lien non pas avec la période de l'année, comme c'est le cas dans *Tafsout*, mais des fêtes et des mois de pratiques religieuses ? Mais pour confirmer cette hypothèse, il faudrait vérifier si *Tafsout* ne serait-il pas un prénom créé récemment en rapport avec *Tafsout Imazighen*, le printemps des Amazighs... que les défenseurs kabyles de l'amazighité commémore le 20 avril de chaque année, en hommage au soulèvement étudiant d'abord puis populaire d'avril 1980. Il faudrait aussi remarquer que tous les Ramd(h)anes, les Chabanes ne sont pas forcément nés durant respectivement ces mois : dans bien des cas il s'agit de reproduction de prénoms attribués à des parents ascendants probablement selon ce procédé relatif au mois de naissance, parfois il s'agit aussi d'une remise à l'honneur de prénoms de parents, et même d'autres personnes sans lien direct avec l'ascendance, pour leurs qualités, généralement, morales. L'estime d'une personne peut donc donner lieu à la reprise de son prénom peut être pour perpétuer cette estime ou pour que le nouveau porteur ou nouvelle porteuse l'incarne et lui succède ainsi, etc.

Dans cette rubrique, il faut mentionner aussi le prénom *Djema*, attribué à des garçons nés un vendredi, journée musulmane consacrée au repos et à la prière. Cela ne signifie pas que tous les *Djemaas* seraient du même jour de naissance :

certaines l'ont hérité d'un grand-père, d'un frère ou parents disparus, etc.

- **Appropriation/ kabylisisation de prénoms religieux de consonance arabe**

C'est sans doute le procédé qui a donné le plus grand nombre de prénoms et les plus utilisés. L'adoption des noms de prophètes et de messagers divins a donné en effet naissance à des prénoms d'inspiration islamique même lorsque le prénom se réfère aux deux autres religions monothéistes. En plus du plus répandu Moham(m)ed, généralement abrégé Mohand et souvent prononcé Moh, en plus de Hend, de Ahmed, Hamid, etc., il y a Smail, Brahim, Aissa, Moussa, Youcef, etc., mais aussi Mouloud, El Hachimi, Hocine et Fatima dans sa version kabylisé Fadhma, Fetta, H'lima, Meriem, Hadjira, Bachir, Chérif, Boubkeur, Hamza, Tahar, Salah, Malik, Malika, Rabah, Rabiha, Saïd, Saïda, Karim, Karima, etc., ainsi que tous ceux qui commencent par Ab comme Abdelkader (généralement abrégé Kader), Abderrahmane, etc., et ceux dont le second composé est «ddine» comme Mahieddine, Azedine, Noureddine, etc. Depuis quelques décennies, ces prénoms cèdent de plus en plus la place à d'autres prénoms plus marqués encore religieusement (nous y reviendrons).

- **Des prénoms féminins sublimant l'Orient**

D'usage restreint et plutôt féminin, Tourquia, Tounsia, Baya seraient de création relativement récente. Ils seraient créés en sublimant la Turquie et la Tunisie : Baya aussi serait aussi en référence à l'épouse du Bey de Tunis, durant la période Ottomane. Mais pourquoi Tourquia et non pas Ottomania, féminin du nom ottoman avec lequel était désigné l'empire Ottoman ? A moins que ce prénom ait été créé en référence à la Répu-

Les procédés traditionnels d'attribution de prénoms à l'épreuve...

blique Turque d'après la révolution kamélienne de 1923, ce qui paraît peut probable, cela montre que pour la population locale, il s'agit bien de Turcs en tant que conquérants et non pas d'Ottomans en tant qu'empire et organisation politique et militaire. Ainsi, dans l'imaginaire collectif kabyle, les puissants en cette période de leur histoire s'appelaient bien Turcs. Un des textes célèbres du chanteur Matoub Lounès en atteste en effet cet usage qui témoigne par ricochet de cet imaginaire : «argaz d el qad Truka, illa deg awal d Umari...», à peu près : "L'homme de la taille des Turc est dans le verbe et dans Hend Oumari", (célèbre bandit d'honneur kabyle durant la période coloniale).

Curieusement, leurs équivalents masculins ne semblent pas avoir été utilisés ! Athmane ne tirerait pas donc son origine de la présence ottomane en Afrique du nord ? Serait-il alors directement inspiré du nom du compagnon du prophète Mohamed : Ottoman ibnu Affane ? Qu'en est-il de celui de Nacer ? N'aurait-il pas ainsi de rapport avec la célèbre Naciria devenue Bougie puis Béjaïai, et dont le sens semble s'apparenter à "la victorieuse" ? De tous les prénoms de cette catégorie, seul celui-ci est à la fois au masculin et au féminin...

L'arabisation et l'affirmation identitaire :

Ce sont des noms de rois, de princes et de guerriers amazighs. Ils seront attribués comme des prénoms par les défenseurs de l'amazighité et contestataires du caractère exclusif de la politique d'arabisation. Celle-ci les combattra en vain jusqu'à mettre en place la fameuse liste des prénoms dans laquelle chacun devait puiser pour prénommer les nouveau-nés. Une liste purgée de toute référence à cette catégorie de (pré)noms car considérés contraires aux objectifs de la politique culturelle de l'époque. Pourtant, Massinissa, Djugurtha, Micipsa, Tacfari-

nas, Koceila, Syphax, Kahina, Massiva, thinhinane, etc., étaient les premiers prénoms d'affirmation identitaire amazighe. Leur usage sera assez significatif à partir du début des années 1980 alors que la politique d'arabisation connaissait une accélération brutale comme pour répondre à la revendication culturelle et linguistique de Kabylie, en général, et de Tizi-Ouzou, en particulier. L'interdiction de ces prénoms était donc une forme de répression de la diversité identitaire revendiquée dans et par la région, d'un côté. Au contraire, de l'autre côté, c'était un des moyens pour éveiller les consciences et défendre l'amazighité en contrecarrant le discours infériorisant les référents amazighs en les présentant à l'opinion publique comme des barbares qu'il fallait et qu'il faut civiliser... C'était, pour les défenseurs de l'amazighité, une façon de redonner de la fierté d'appartenir à une civilisation d'ancrage plusieurs fois millénaire et dont les rois, les princes et les guerriers ont combattu Rome, Byzance, etc. C'est aussi pour cette raison que parmi ces premiers prénoms de filles figurent *Tilleli* qui veut dire liberté et Noumidia qui veut dire Numidie...

Pluralisme politique, mondialisation et attribution de prénoms

Comme partout ailleurs en Algérie, la région de Tizi-Ouzou connaîtra une effervescence politique au lendemain des émeutes meurtrières d'octobre 1988. L'activité culturelle clandestine sort au grand jour, se déploie sociologiquement et s'engage sur le terrain périlleux de la politique partisane mais inévitable en raison de la sensibilité identitaire. Elle mobilisera, d'une part, contre les tenants de la généralisation immédiate de l'emploi de l'arabe et, d'autre part, contre l'extrémisme religieux. Chacun connaît la suite... Au niveau de l'attribution des prénoms, la région devient petit à petit un espace à la fois de confrontation idéologique mais aussi de cohabitation. Une cohabitation que diversifiera l'apparition à partir de cette pé-

Les procédés traditionnels d'attribution de prénoms à l'épreuve...

riode de prénoms islamiques inconnus jusque-là mais aussi, et ce particulièrement au début de ce 21^e siècle, de prénoms de culte protestant et d'autres encore de consonance occidentale, orientale, turque et sud-américaine, avec toutefois la prédominance des prénoms amazighs qui semblent supplanter de plus en plus même les prénoms kabyles ou kabylisés... Une diversité que la région semble assumer avec le même souffle que celui avec lequel elle la revendiquait depuis toujours.

- **D'autres prénoms amazighs**

Il faut d'abord noter l'évolution sensible dans la prononciation et dans l'écriture des prénoms en référence aux rois, reines, princes et guerriers amazighs. Depuis quelques années, nous assistons à une réappropriation de la prononciation de ces prénoms qui, jusqu'à la fin du 20^e siècle, étaient prononcés et (trans) écrits selon les règles de la langue de grammatisation en cours en domaine kabyle : le français. De plus en plus Yougourthen au lieu de Djugurtha, Youva au lieu de Juba, etc. Le plus significatif est sans conteste l'abandon du surnom Kahina au profit Dyhia, le vrai nom de la reine Amazighe des Aurès...

Il faut ensuite constater une espèce de généralisation d'autres prénoms d'usage marginal au tout début des années 1980 et 1990 durant laquelle la problématique identitaire faisait que ces noms symboles de l'amazighité étaient les plus affirmatifs de l'identité amazighe et aussi les plus subversifs de l'ordre idéologique établi qui les interdisait. La constitutionnalisation de l'amazighité, l'enseignement tout comme la promotion de la langue amazighe au statut de langue nationale et les progrès institutionnels réalisés en faveur de cette langue, semblent avoir relativement contenir le sentiment de marginalisation et d'exclusion d'il y a quelques décennies qui motivaient une

certaine focalisation sur les noms de rois, de reines et de guerriers amazighs. C'est pourquoi, nous semble-t-il, l'attribution d'autres prénoms amazighs moins connus comme référence dans l'histoire des Amazighs et de différentes inspirations comme Anir, Amayas, Aggur, Tiziri, Itri, etc.

Il faut enfin insister sur la recherche de prénom amazigh peu connu justement comme c'est le cas aussi avec les prénoms des autres sphères. Cela semble s'apparenter à une espèce de recherche de singularisation au sein d'une identité amazighe déjà singulière ou singularisée.

- **Des prénoms islamiques récemment introduits :**

Ils sont très peu connus jusqu'à la fin du siècle passé. Leur apparition semble avoir un rapport étroit avec les mouvements politiques d'essence religieuse. Oussama, Aaya, Roqayya, Islam, etc., participent-ils à un effet de mode ou plutôt font-ils partie d'une option civilisationnelle en devenir ?

- **Des prénoms de culte protestant :**

On pourrait se poser la même question à propos des Gad, Nathan, Maria, Johanna, Yohann, etc. Là aussi les parents nés musulmans et convertis au culte protestant choisissent d'investir et de rendre visible leur choix religieux dans les prénoms qu'ils attribuent à leur enfants. Peut-on dire que ces parents sont exactement dans le cas des défenseurs de l'amazighité condamnés à la disparition définitive par les objectifs de la politique d'arabisation ? Que peut signifier ce besoin de rendre ainsi visible leur appartenance religieuse ? Cela fait-il partie de la constitution de leur identité ? ou cette démarche constitue-t-elle une certaine identification à la sphère culturelle et civilisationnelle de ces prénoms ?

- **Les prénoms occidentaux**

Leur apparition semble remonter aux années 1960-1970. Probablement en accord avec les mouvements progressistes de l'époque, on a attribué ces prénoms plutôt féminins comme Sabrina, Sandra, Céline, Syla, etc., ensuite masculin comme Rayan, Dylan... On pourrait s'interroger bien sûr sur la nature de cet accord avec le progrès de l'époque qui devait avoir comme modèle le bloc soviétique ! Ces prénoms, d'inspiration opposée à l'idéologie de ce bloc, participeraient-ils à une opposition sous-terrain ? Avec l'effondrement de ce bloc et la fin de la guerre froide à la fin des années 1980-1990, ils émergent et leur attribution s'apparentaient petit à petit à un projet de société tourné vers le mode de vie occidentale. Certains des porteurs de ces prénoms sont aujourd'hui des jeunes parents dont certains enfants portent des prénoms de cette catégorie quand à d'autres on a attribué des prénoms d'autres catégories.

- **Les prénoms orientaux**

A la différence des prénoms occidentaux, Ramy, Ryme, Ahlam, Anis, Chourouk, Raouf, Yara, Racha, Rachad, Yasmine, etc., sont d'apparition relativement récente et leur adoption suivraient celle des autres prénoms arabes. Du fait que ces prénoms n'ont pas apparemment de référents islamiques, leur attribution inspirerait-elle ou manifesterait-elle un positionnement politique et idéologique des parents vis-à-vis de la montée en puissance du religieux et des valeurs orientales moins marquées religieusement ?

- **Les prénoms sud-américains et turcs**

Les parents ayant attribué ces prénoms à leurs enfants confirment leur provenance des feuillets sud-américains et turcs.

Ce sont plutôt les mères (interrogées) qui font la proposition... D'apparition très récente, leur attribution semble s'apparenter à un effet de mode qui pourrait cacher une recherche identitaire qu'incarneraient certains acteurs de ce cinéma et certains personnages de ces histoires / fictions mises en images.

Vers des prénoms peu utilisés...

Au mode d'attribution de prénoms assez codifiés socialement, succède donc celui de modes libres et, pour certain(e)s, libérés des contraintes et croyances traditionnelles qui seraient parfois, selon certains parents, à l'origine de ce que F. Bonifaix (1995) appelle «le traumatisme du prénom». Présente dans ces nouveaux modes, la question de l'identification paraît s'orienter vers une espèce de singularisation et d'individuation dans la recherche de prénoms peu utilisés et culturellement inclassables pour échapper à la catégorisation mais aussi pour ne pas charger, selon certains parents, le porteur des opinions politiques et idéologiques du donneur. D'où l'attribution de prénoms comme Massivel, Macinta, Yasten, Masten, etc.

Toute la question est donc de savoir si nous assistons, avec cette orientation vers des prénoms peu attribués, à un autre procédé d'attribution de prénoms dont les motivations pourraient renseigner sur les reconfigurations identitaires et les mutations socioculturelles en cours.

Bibliographie

- Ait Hamou Ali R., 2005, *Pour une étude de la mise en mots des représentations et des attitudes de locuteurs à l'égard de prénoms en usage en Algérie*, Mémoire de magister dactylographié, E. N. S., Alger, 374 p.
- Ait Hamou Ali R., 2012, «De quelques usages de prénoms à Tizi-Ouzou», dans Les Cahiers du Sladd *Des langues et des discours en question*, numéro

Les procédés traditionnels d'attribution de prénoms à l'épreuve...

6, Université de Constantine, pp. 67-107.

- Ait Hamou Ali R., 2013, «Rupture dans la chaîne de transmission de prénoms à Tizi-Ouzou : propos de porteurs», dans *Les langues dans l'espace familial algérien*, Sini Ch. (éd.)
- Auroux S., 1994, *La révolution technologique de la grammatisation*, éditions Mardaga, Coll. Philosophie du langage, Liège, 216 p.
- Bonifaix F., 1995, *Le traumatisme du prénom*, éd. Dune 95, Paris, 192 p.
- Bauer J. P., 1987, «Histoires de prénoms», dans *Enfances T40*, n°12, pp. 79-88.
- Hadaddou M. A., 2004, «La valse des prénoms», dans *La dépêche de Kabylie* n°701, 702 et 703 correspondant respectivement aux 25, 26 et 27 septembre 2004.
- Le Rouzie P., 1978, *Un prénom pour la vie*, éd. Albin Michel, Paris, 428 p.
- Sini C., 2013, «Paroles de parents kabylophones à l'égard des prénoms à attribuer aux enfants», dans *Le nom propre maghrébin de l'homme, de l'habitat, du relief et de l'eau*, Ouerdia Sadat Yermèche et Farid Benramdane (dir.), éditions du Crasc, pp. 155-163.
- Sini C., 2006, «Quelques attitudes à l'égard de certains prénoms en usage dans l'espace social kabyle» dans *Berberstudies* vol. 14, pp. 209-220.
- Tidjet M., 2003, «Prénom kabyle : évolution récente», dans *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, coordonné par F. Benramdane, pp. 45-55.

QUEL MODE D'ATTRIBUTION DE PRÉNOMS À LAGHOUAT ?

Ziouani Fatima
Université Amar Telidji
Laghouat

Touati Mohamed
Université Ahmed Ben Bella
Oran

ملخص :

كونه انتقاء جد رفيع من طرف أجيال من الآباء، الاسم لا يمثل تركيبة لحنية من الحروف والأصوات فحسب. بانتسابه إلى مرجعية ثقافية، لأصول أجنبية، لانتماء اجتماعي أو إلى حنين إلى زمن مضى، يستمد الاسم أصوله من منشأه وجذوره. في هذا الصدد، يعالج هذا المقال ظاهرة التسمية بالأغواط والتي تعود لعدة عوامل.

الكلمات المفتاحية :

التسمية، المجتمع، النفسية، الثقافة، الأغواط.

Résumé :

Sélection extrêmement raffinée pour des générations de parents, un prénom ne représente pas seulement une combinaison mélodieuse de sons et de syllabes. Qu'il se rapporte à une référence culturelle, aux origines étrangères, à une affiliation sociale ou encore à la nostalgie

d'une période écoulée, un prénom puise ses racines dans son étymologie et sa genèse. Cet article a trait à la prénomination à Laghouat, qui est soumise à de nombreux facteurs.

Mots-clés :

Prénomination, société, psychologie, culture, Laghouat.

Abstract :

The highly refined choice of many generations of parents for their offsprings' first names is not only a matter of tuning. Whether it holds a cultural reference, foreign origins, a social affiliation or more a nostalgia about a past period, the first name digs deeply in both its etymology and genesis. The present paper investigates the prénomination in Laghouat dwelling related to several factors.

Key-words :

Prenomination, society, psychology, culture, Laghouat.

Introduction

Défini comme étant ce qui précède le nom patronymique, le prénom sert à distinguer les différentes personnes d'un même groupe familial¹. Acquis, il indique une personne de façon unique, à la différence du nom de famille qui est hérité et commun. Selon les psychologues des relations interpersonnelles, s'adresser à quelqu'un par son prénom à maintes reprises a un effet affectif sur lui. Et l'Islam considère que la prénomination est un droit que l'enfant a sur son père. Ce dernier doit choisir de beaux prénoms pour ses enfants. Sous ce rapport, nous citons ce hadith du prophète musulman : «*Les noms les plus aimés d'Allah sont Abd Allah et Abd Rahman*»²

-
1. Définition du Larousse expression, version numérique.
 2. Rapporté par Mouslim dans son Sahih 1398.

Quel mode d'attribution de prénoms à Laghouat ?

Riadh ben Rejeb trouve que les prénoms «*attestent et soulignent les infiltrations historiques et politiques, la fusion des sangs et le contact des civilisations*»¹. Pour lui, les prénoms maghrébins mettent en valeur le rond-point dynamique de races et de peuples qui a marqué le territoire nord-africain.

De quelques modes d'attribution de prénoms en Algérie

En Algérie, comme dans d'autres pays, l'attribution du prénom répond à des critères divers, parmi lesquels figure la variable culturelle. Sachant qu'il évolue dans une société conservatrice, mais qui connaît aussi la cohabitation de différentes cultures, l'Algérien est souvent indécis lors de l'attribution du prénom à son enfant. La mondialisation en cours, en lui fournissant plusieurs choix le met à la recherche permanente d'un joli prénom, indémodable mais qui "convient aux ancêtres". Sous ce rapport, Besnard P. et Desplanques G. essaient d'expliquer ce paradoxe :

«D'un côté, les parents veulent individualiser leur enfant : il faut éviter un prénom trop répandu, divulgué voire vulgaire. Mais, d'un autre côté, ils savent bien qu'un prénom excessivement rare court le risque d'être excentrique, extravagant, à la limite intolérable pour son porteur. C'est dans cet entre-deux, dans cet intervalle entre le commun et l'excentrique que le choix va s'effectuer [...] il doit permettre à son acquéreur de se distinguer des autres ou, plus exactement, de marquer ses distances avec ceux dont il entend se distinguer, mais, en même temps, d'affirmer sa ressemblance avec ceux auxquels il s'identifie ou dont il souhaite se rapprocher»².

1. Riadh Ben Rejeb, Psychopathologie transculturelle de l'enfant et de l'adolescent, sous titré Clinique magrébines, Editions In Press, 2003.

2. Cité par Pierre Demeulenaere, Esthétique et rationalité du choix des prénoms, p. 104 -116, in la sociologie durkheimienne : tradition et actualité. 2004.

Le sociologique et le psychologique dans l'attribution de prénoms

D'une manière générale, les spécialistes soulignent deux facteurs déterminant l'attribution des prénoms : l'un est d'ordre sociologique, l'autre est d'ordre psychologique.

Le facteur sociologique

La religion, les traditions, la diversité des communautés et la mode interviennent dans l'acte d'attribution des prénoms. Ainsi, en Algérie, les prénoms des Prophètes et des Messagers sont fréquents, notamment celui de Mohamed. Les noms annexés à Allah sont aussi très répandus. Idem pour les noms des califes et des compagnons du Prophète Mohamed. C'est là la marque de l'attachement des Algériens qui les attribuent à leur religion.

Par ailleurs, nous citons l'usage des prénoms des saints et des marabouts locaux. En effet, à chaque région son marabout qui est un saint local reconnu comme protecteur des moissons et dont le tombeau est l'objet d'un culte populaire. Dans la région de Mostaganem, par exemple, le prénom Belkacem est le plus répandu. Cela traduit le respect profond qu'éprouvent les groupes sociaux à leur marabout Sidi Belkacem. Idem pour Boumediene à Tlemcen, etc. Sous cet angle, nous remarquons que même les filles peuvent porter le prénom du marabout pour avoir sa bénédiction. Il suffit d'en ajouter le «a» pour former le féminin en langue arabe : Khaldia à Tيارت, Houaria à Oran, etc. Les prénoms ont donc tendance à immortaliser les saints locaux, notamment ceux ayant introduit les Tariqas ou les écoles mystiques à l'instar des Tidjania, Rahmania et Qadiria. C'est ce qui expliquerait l'adoption fréquente du prénom Abdelkader lié à «Abdelkader Al Jilani»¹.

1. A. Demeerseman, Le culte des walis en Kroumirie. Institut des belles

Quel mode d'attribution de prénoms à Laghouat ?

Dans la même perspective, le trait politique entre en jeu dans l'attribution des prénoms. Ainsi, la communauté mozabite préfère attribuer les prénoms Aflah, Abderrahmane, Abdelouhab, car ils représentent les prénoms des imams qui ont fondé l'Etat Rustumide en 761¹.

Optant pour des prénoms comme Kahina, Juba, Massinissa et Jugurtha, la communauté berbérophone exprime par ce choix sa fierté à l'égard de ses ancêtres rois, princes et guerriers qui ont combattu contre les Romains et tous les conquérants de l'Afrique du Nord. Voilà l'expression d'un rapport étroit entre ces groupes ethniques et leur Histoire.

Dans *La sociologie durkheimienne*², on peut lire : «*En attribuant un prénom à son enfant, on cherche à la fois à se distinguer et à imiter ; pas simplement à se distinguer des modes passées, mais à se distinguer aussi d'autres groupes sociaux avec lesquels on coexiste à un moment donné dans une société*».

Ainsi devenu un marqueur d'idéaux révolutionnaires, le prénom d'un président ou d'un martyr a marqué la deuxième moitié du siècle précédent vu l'esprit révolutionnaire imprégné à cette époque-là. Boumediene (les années 70), Saddam (les années 90) Gamel ou Nacer (les années 60), à titre illustratif, sont des prénoms assez répandus dans le contexte algérien. On pourrait percevoir dans ce choix un certain sens du patriotisme algérien en accord avec les grands mouvements politiques et militaires auxquels ont pris part les porteurs initiaux de ces prénoms.

lettres arabes, Tunis, 1964, 106-107, pp. 119-166.

1. M. El Fassi et I. Hrbek, *L'Afrique du VII^e au XI^e siècle*, Tome III. Présence Africaine. Edicef. UNESCO. 1997. p. 208.

2. Massimo Borlandi et Giovanni Busino, *La sociologie durkheimienne : tradition et actualité*, Tome XLII-2004. N° 129. Librairie Droz, Genève. p. 131.

Dans les zones rurales et semi-rurales, les petits enfants héritent encore des prénoms de leurs grands-parents. Signe de respect ou d'autorité, ce fait a tendance à rétrécir dans les villes, où les couples, appartenant à une catégorie socioprofessionnelle distinguée par son autosuffisance économique surtout, donnent des prénoms à la mode à leurs enfants. L'époux et l'épouse se mettent même d'accord sur le prénom que leur enfant va porter grâce à l'usage de l'échographie qui permet de nommer le futur nouveau-né, c'est-à-dire avant que celui-ci ne vienne au monde. A cet effet, Ghitta El-Khayat pense que *« parmi toutes les personnes susceptibles d'attribuer un prénom à un bébé, c'est en général le père ou la mère, ou les deux conjointement, qui, après beaucoup de recherches et d'hésitations, finissent par assumer ce choix. Parfois le prénom s'impose aussi promptement qu'impérieusement »*¹

La mode, à son tour, dicte aux parents un autre choix de prénoms inspirés des films et des feuilletons d'abord égyptiens, ensuite syriens et récemment turcs. Il s'agit de Souad par exemple, que porte actrice égyptienne Hosni (Souad) reconnue comme la cendrillon de l'écran arabe. Idem pour Sabah, Fayrouz, Affaf et Nour... Le charisme de ces artistes influence certaines mamans-funs qui cultivent l'espoir qu'en portant le prénom de l'artiste, leur enfant pourrait avoir un succès similaire.

Les prénoms arabes indémodables tels que Marouan, Sofiane, Qays, Leila, Balkis et Hind, par exemple, font l'objet d'actualisation malgré leur appartenance à une époque très lointaine de l'histoire préislamique. Ils seraient jolis et reviendraient à l'usage pour cela...

1. G. El khayat, Le livre des Prénoms du monde arabe, éditions Eddil, 2006. Casablanca. p. 15.

Quel mode d'attribution de prénoms à Laghouat ?

Pour passer inaperçus, les émigrés optent pour des prénoms universels pour leurs enfants comme Sarah, Sami, etc. D'après des enquêtes menées par des chercheurs pour expliquer ce choix, les émigrés préféreraient octroyer à leurs enfants ce genre de prénoms pour faciliter leur intégration dans la société hôte et les prémunir des problèmes d'homophobie et de chômage. En Europe, souvent quand un émigré épouse une française ou une européenne, d'une manière générale, ce mariage de cultures se répercute aussi sur l'attribution des prénoms. L'enfant aura donc l'occasion d'avoir à la fois les deux prénoms représentant les deux communautés du couple. Des fois, le prénom est reconnu et écrit selon les traditions des deux cultures : c'est le cas de Meriem en arabe écrit et prononcé en français, Meryam. Dans cette optique, Baptiste Coulmont souligne que *«les prénoms peuvent servir d'indicateur de l'acculturation, de l'assimilation ou de l'intégration»*¹.

Le prénom peut aussi représenter une origine culturelle. En effet, le "mariage" des cultures qu'a connu l'Algérie depuis longtemps, a donné lieu à des prénoms marquant la communauté turque comme Mourad, Hikmet, Kheireddine, Salim, Farouk, Ferial, Farida, etc., acteurs de l'empire ottoman. Ces prénoms se trouvent généralement à Constantine, à Tlemcen et à Médéa. Pour la communauté juive, nous citerons le prénom Daoud.

D'autres prénoms montrent une trace d'un esclavage disparu, de la période des Mamelouk : M'barek et M'barka ou Mabrouka. Ces prénoms sont généralement portés par des hommes de couleurs.

Chez certaines classes, le prénom est signe de force et de no-

1. Baptiste Coulmont, sociologie des prénoms, la Découverte. Collection : Repères, 2011. p. 78.

blesse. En Algérie, ce sont des prénoms de caïds et de Bach aghas, comme Fahd, Raad, etc.

Le diminutif

C'est le fait d'abrégé le prénom ou le diminuer de sa moitié. Ce fait de «dorlotement» traduirait l'influence de la culture occidentale sur l'esprit de l'Algérien : Fatima réduit en Fati, Abdelkader en Kader, Khaddoudj ou Doudja pour Khadîdja. L'usage du diminutif indique l'esprit de familiarité et d'affection entres les individus.

Le facteur psychologique

Le trait psychologique marque son empreinte quant au choix des prénoms. Le prénom peut être lié à un événement. Nous remarquons d'une manière spécifique que certains nouveaux-nés dont la naissance coïncide avec quelques événements importants portent le nom de l'événement comme par exemple «Ayad» pour les enfants nés à la fête religieuse dite «Aïd». «Achouraa» est également un prénom attribué aux filles dont la naissance coïncide avec le dixième jour du mois de Mouharam, fête sacrée dite «Al Achouraa». Pour les événements politiques, nous relevons l'attribution du prénom féminin «Wiaam». Une attribution en rapport avec la politique promue en Algérie à la fin des années 90 pour cultiver la tolérance entre les Algériens.

Il en va de même pour le fait de trouver un emploi : c'est un événement heureux pour les parents et une occasion pour appeler leur fille «Raziqa» ou leur fils «Abderrazaq».

D'autres prénoms sont liés à des événements comme le cas d'un bébé qui survit lors d'un accouchement difficile : «Salim». «Amel» est aussi un prénom qui exprime un «espoir» des parents à un avenir meilleur. D'autres prénoms relèvent du patri-

Quel mode d'attribution de prénoms à Laghouat ?

moine intellectuel comme «Nadjiba / ingénieuse» et «Nadjah / réussite». Appelant leurs enfants ainsi, les parents espèrent que leurs enfants réussissent à l'école et dans la vie intellectuelle en général. Certains parents choisissent le prénom en fonction du patrimoine physique comme «Ouarda / rose». Selon une croyance, l'attribution de ces prénoms pourrait "appeler" le bonheur et exercer ainsi une influence favorable sur la destinée des enfants. C'est l'onomancie.

Nous remarquons que certains parents choisissent des prénoms qui ont une esthétique sonore : ce sont des prénoms dont la mélodie est distincte grâce au son «s» par exemple qui accentue les prénoms Nesrine, Sihem, Yacine, etc. Cela reflète le goût et la sensibilité des parents à la douceur sonore et rythmée.

Le facteur psychologique intervient également dans la culture algérienne, quand on perd quelqu'un de cher. La famille du défunt donne le prénom de ce dernier au premier nouveau-né de la famille comme pour lui rendre hommage et le garder en mémoire. Le porteur-donneur peut être encore en vie et dans ce cas sa place morale au sein de la famille exige, selon les parents, cette transmission du prénom pour que leur nouveau-né ait une part de son éducation et son succès.

Par ailleurs, le prénom est lié des fois à un rêve qui incite les parents à choisir tel ou tel prénom. Les Algériens, d'une manière générale, prennent en considération ce que le rêve dicte. Pour eux, il s'agit d'une attribution divine du prénom.

La prénomination à Laghouat

La région de Laghouat est appelée également la porte du désert. Laghouat est un nom arabe qui exprime le pluriel de «Ghout» qui veut dire une maison entourée de jardins. Située au centre de l'Algérie, Laghouat a connu la cohabitation de plusieurs communautés : arabe, berbère, juive, turque et française.

C'est une région de renommée religieuse. Le siège de la zaouïa Tijania se trouve au nord de la ville. Recouvrant un nombre important de casernes, la ville peut être considérée comme une zone militaire. Au sud de la ville, le pôle industriel de Hassi R'mel. Ces conditions ont favorisé la rencontre de divers groupes sociaux provenant des autres wilayas. Ce qui a conféré à la ville une diversité culturelle et a donné lieu à la diversification des modes d'attribution de prénoms dans la région.

Présentation de l'enquête

Notre enquête consiste à recueillir des données de 120 personnes de l'université Amar Thélidji de Laghouat par le biais d'un questionnaire. La tranche d'âge des enquêtés varie entre 20 et 45 ans, dont 60 hommes et 60 femmes, répartis selon les catégories socioprofessionnelles en étudiants, enseignants et agents. Notre enquête n'a touché que les personnes résidentes de la région. Elle vise à vérifier les facteurs qui interviennent dans l'attribution des prénoms ainsi que la mise en mots de l'impression des enquêtés vis-à-vis de leurs prénoms.

Lecture et interprétation des résultats de l'enquête

Il sera question ici d'une double lecture des résultats de notre enquête : une lecture quantitative et une lecture qualitative. La lecture quantitative s'effectuera à travers un tableau qui renseigne sur tous les chiffres qui ressortent des données obtenues au moyen du questionnaire. Ces chiffres seront ensuite expliqués et interprétés sous formes de conclusions.

1- Lecture quantitative :

Quel mode d'attribution de prénoms à Laghouat ?

	Facteur sociologique				Facteur psychologique		
	Religieux (prophètes, compagnons)	P. des Marabouts et des saints	Prénoms traditionnels (grands parents)	Prénoms de mode	Prénoms liés à des événements	Prénoms optimistes	Prénoms liés aux rêves
Pré. Mas. ...fois/60	Mohamed (8 fois) Abderrahmane (3 fois) Ali (2 fois)	Aïssa (10 fois) Attallah (9 fois) Tijani (4 fois)	Tahar (2 fois) Belgacem (4 fois) Lazhari (4 fois)	Khalil (3 fois) Anouar (2 fois)	Salim (1 fois) Abderrazaq (2 fois)	Fouzi (2 fois) Hakim (2 fois)	Ilias (1 fois) Bachir (1 fois)
Pré. Fém. ...fois/60	Fatima (6 fois) Khadidja (4 fois) Hadjer (2 fois) Meriem (3 fois)	Tourkia (2 fois)	Kheïra (5 fois) D'hiba (3 fois) Mamma (3 fois) Fatna (3 fois) Hadda (2 fois)	Afaf (3 fois) Ikram (2 fois) Rym (1 fois)	Achouraa (1 fois) Israa (3 fois) Bouchra (2 fois)	Imène (6 fois) Amel (3 fois) Najiba (2 fois)	Sahla (3 fois) Hiba (1 fois)
Pourcentage	23,33%	20,83%	21,67%	09,17%	07,50%	12,50%	05%
	75 %			25%			

Le tableau ci-dessus permet de constater que les deux facteurs cités *supra* (sociologique et psychologique) sont bien identifiables à travers les différents prénoms de la population enquêtée. Nous pouvons même remarquer une importante domination du facteur sociologique avec 75 %, contre 25 % seulement pour le facteur psychologique.

2- Lecture qualitative :

La tranche d'âge des sujets avec de «vieux ou d'anciens» prénoms varie entre 32 et 45 ans. La tranche d'âge des sujets qui portent des prénoms «à la mode» se situe entre 20 et 32 ans. Six sujets (l'équivalent de 5 % de la population enquêtée) portent deux prénoms (vieux ou ancien prénom + prénom à la mode). Nos échanges avec cette catégorie de la population nous a permis de comprendre que, généralement, le premier prénom (vieux ou ancien prénom) est utilisé dans l'espace familial proche (père, mère, sœurs, frères, tantes, etc.), tandis que le second prénom (prénom à la mode) est utilisé dans l'espace professionnel, à l'université, etc.

Les prénoms de source religieuse, les prénoms de marabouts ainsi que les prénoms des grands parents constituent 87,77 % des prénoms qui obéissent au facteur sociologique (65,83 % de 75 %). Il est à souligner que les pourcentages de ces trois origines de prénoms sont presque en parfait équilibre. Les prénoms à la mode n'occupent qu'une part de 12,33 % du même facteur (09,17 % de 75 %). Ces chiffres établissent la tendance conservatrice de la société laghouatie dans l'attribution de prénoms.

La moitié des prénoms qui obéissent au facteur psychologique relève de la catégorie des «prénoms optimistes». En effet, sur 30 prénoms recensés, 15 constituent des prénoms qui tiennent à des représentations d'optimisme ou optimiste. Ce constat permet d'avoir une idée sur la part de la superstition dans le

Quel mode d'attribution de prénoms à Laghouat ?

processus d'attribution des prénoms (qui peuvent entraîner de bonnes ou de mauvaises conséquences) dans la société de Laghouat.

Sur la totalité des 60 prénoms masculins recensés, 23 sont des prénoms de marabouts ou d'hommes saints (soit plus du tiers). Dans ce contexte, les disparités sont frappantes. En effet, les deux marabouts qui «se taillent» la part de lion dans cette catégorie sont «Sidi Aïssa» (les occurrences du prénom Aïssa sont de l'ordre de 10/23) et «Sidi Attallah» (les occurrences du prénom Attallah sont de l'ordre de 09/23). Le Cheikh de la Tarika Tidjania quant à lui vient en dernière position avec 4 occurrences du prénom «Tijani». La transmission des prénoms de marabouts semble se maintenir en contexte de familles de fidèles qui les vénèrent (les deux populations les plus fortes en nombres sont les adeptes de Sidi Aïssa et de Sidi Attallah).

La moitié des prénoms féminins recensés (28/60) relève de prénoms religieux ou traditionnels. En termes de nombre d'occurrences, les prénoms d'origine religieuse occupent la tête du classement avec 15 prénoms sur 60 suivis directement des prénoms traditionnels (prénoms des grands-parents) avec 13 prénoms sur 60. Ces chiffres permettent de souligner une nouvelle fois la tendance conservatrice de la société laghouatie.

En termes de classement des prénoms recensés, le prénom «Aïssa», avec 10 occurrences, vient en première position, chez les hommes. Quant aux femmes, c'est le prénom «Fatima» qui occupe la première place avec 6 occurrences.

En réponse à la dernière question, 15,83 % de la population enquêtée, soit 19 des porteurs, expriment leur mécontentement vis-à-vis de leurs prénoms : ils les trouvent vieux et démodés. Ils se plaignent des moqueries des autres et des risques de leurs répercussions négatives sur leur avenir scolaire et professionnel. Pour eux, s'ils avaient le choix, ils auraient opté pour

des prénoms à la mode ou des prénoms discrets mais tout en s'inscrivant dans le contexte référentiel religieux.

Conclusion

Au fil du temps, le prénom, indicateur d'une identité individuelle, est devenu un bien de mode. Les choix individuels donnent donc naissance à un trait collectif. Considéré comme étant un système de nomination, le prénom est porteur de sens tant aux regards des parents qu'aux regards des observateurs.

Le choix des prénoms à Laghouat notamment reflète l'influence de plusieurs éléments sur la mentalité de ceux qui les choisissent et les attribuent avec le souci de répondre aux rapports de pouvoir au sein de la famille, au marché de la mode et à l'échelle sociale. Le choix du prénom donne la possibilité d'aborder la question sous des angles sociologique et psychologique à travers une étude quantitative et qualitative. Celle-ci nous apprend que le prénom laghouatais a un capital traditionnel, une histoire très ancienne et un effet de mode. Ce capital traditionnel est à la fois arabe, berbère et musulman mais aussi biblique. Ce patrimoine connaît actuellement l'influence par l'apport étranger, notamment turc, occidental et oriental.

Bibliographie

- A. Demeerseman, *Le culte des walis en Kroumirie*. Institut des belles lettres arabes, Tunis, 106-107, pp. 119-166. 1964.
- B. Coulmont, *Sociologie des prénoms*, La Découverte, collection : Repères, 2011.
- G. El khayat, *Le livre des Prénoms du monde arabe*, éditions Eddil, Casablanca. 2006.
- Le Larousse expression, version électronique.
- M. El Fassi et I. Hrbek, *L'Afrique du VII^e au XI^e siècle*, Tome III. Présence Africaine. Edicef. UNESCO. 1997.

Quel mode d'attribution de prénoms à Laghouat ?

- M. Borlandi et G. Busino, La sociologie durkheimienne : tradition et actualité, Tome XLII. N° 129. Librairie Droz, Genève. 2004.
- P. Demeulenaere, Esthétique et rationalité du choix des prénoms, p 104 -116, in la sociologie durkheimienne : tradition et actualité. 2004.
- R. Ben Rejeb, psychopathologie transculturelle de l'enfant et de l'adolescent, sous titré Clinique magrébines, Editions In Press, 2003.
- Sahih Mouslim, 1398.

Annexe

Le questionnaire qui a servi à recueillir les données étudiées

- Votre prénom :
- Votre âge :
- Votre profession :

1- Pourquoi, d'après vous, vous a -t- on attribué ce prénom ?
Cochez la bonne réponse

- Prénom religieux ? Précisez.
.....
.....
.....
.....

- Prénom d'un marabout ? Précisez.
.....
.....
.....
.....

- Prénom de grands parents ? Précisez.
.....

.....
.....
.....
- Prénom à la mode ? Précisez.

.....
.....
.....
- Prénom lié à un événement ? Précisez.

.....
.....
.....
- Prénom optimiste ? Précisez.

.....
.....
.....
- Pour rendre hommage à quelqu'un ? Précisez

.....
- Prénom rythmé ? Précisez

Quel mode d'attribution de prénoms à Laghouat ?

.....
.....
.....
.....

2- Ce prénom, vous plait-il ? dites pourquoi ?

- Oui

.....
.....
.....
.....
.....

- Non

.....
.....
.....
.....
.....

3- Quel prénom souhaiteriez-vous porter ?

.....
.....
.....
.....

4- Pourquoi ce prénom ?

.....

5- Quels prénoms souhaitez-vous pour vos enfants ?

6- Pourquoi ?

Merci pour votre contribution

Université Les Frères Mentouri, Constantine



**Laboratoire de recherche
Sciences du Langage
Analyse de Discours, Didactique**

Le SLADD...

Un Pôle d'observation de la mutation des langues, leurs pratiques, leur diffusion et leur enseignement à partir des discours langagiers et des discours littéraires spécifiques aux Algériens.

• **Coordonnées**

Directeur de Laboratoire : Prof. Cherrad Vasmina

Téléphone : 00 213 031 81 88 10

Télécopie : 00 213 031 81 88 10

Site : www.sladdlab.net

Email : sladd-lab@umc.edu.dz

• **Notre Prestation de qualité**

- Formation doctorale :
 - Ouverture de quatre masters depuis 2008 Arrêté N°124 du 07 août 2008.
 - a- Plurilinguisme et variation linguistique, Responsable Pr. Derradji Yacine
 - b- Didactique du FLE, responsable Pr. Hanachi Daoui
 - c- Analyse de discours, responsable Pr. Logbi Farida
 - d- Sciences des textes et littérature, responsable Pr. Benachour Nedjma
 - Ouverture de deux formation de Doctorat LMD Arrêté n° 618 du 28 octobre 2010 et Arrêté du n°617, du 02 Octobre 2011.
 - a- en Sciences du Langage et didactique du FLE : responsable Pr Derradji Yacine
 - b- en Sciences des textes et littérature, responsable Pr. Benachour Nedjma
- Enseignement du français langue étrangère lié à tous les domaines de la science et de la technologie selon les besoins spécifiques des entreprises économiques.
- Confection d'outils didactiques et de manuels d'enseignement des langues.

- Traduction de tous documents ou ouvrages.
- Recyclage pour enseignants.

• Équipes de recherche

- Multilinguisme et pratiques langagières en Algérie

Responsable : Pr. Cherrad Yasmina

- Contact de langues, variation et aménagement linguistiques en Algérie

Responsable : Pr. Derradji Yacine

- Confection d'outils didactiques et de manuels d'enseignement des langues

Responsable : Dr. Hanachi Daouia, Maître de conférences

- Analyses discursives de productions littéraires maghrébines

Responsable : Dr. Logbi Farida, Maître de conférences

- Pratiques discursives, Constantine dans les discours littéraires

Responsable : Pr. Benachour Nedjma

Dynamique des répertoires langagiers en contexte plurilingue : interactions verbales et interculturalité.

Responsable : Dr. Cherrad Nedjma

• Projets de recherches existants

- Accord programme CMEP Tassili 07MDU 715. « L'enseignement- apprentissage des langues à l'université. Étude des fonctions de l'alternance codique. Enquêtes dans les universités d'Angers et de Constantine. Responsable Pr. Cherrad Yasmina

- Projet PNR n° 22 Code 22/u250/4523 « La variation linguistique dans la presse algérienne francophone, Cas de la presse régionale (Est). » Responsable Pr. Derradji Yacine

- Projet CNEPRU « L' Arabisation de l'environnement linguistique en Algérie : ordre, désordre ou échec d'une politique linguistique » Code n° U00 2009 2010 0118, agréé à compter du 1 / 01/ 2011. Responsable Pr. Derradji Yacine

- Projet PNR n° 25 « Héritages et conditions socio-historiques de production de la littérature algérienne de langue française ». Responsable Pr. Benachour Nedjma

- Projet CNEPRU « Acteurs sociaux et personnages littéraires » Code U00 2009 2011 0067, agréé à compter du 01/01/2012. Responsable Pr. Benachour Nedjma

- Projet CNEPRU « De la théorie à la pratique du texte littéraire » Code U00 2009 2010 0045, agréé à compter du 01/01/2011 Responsable Dr. Logbi Farida
- Projet CNEPRU « La licence de français : de la conception des programmes à leur mise en pratique » Code U00 200920120051 Responsable Dr. Cherrad Nedjma

• **Mots clefs**

acquisition, alternance codique, aménagement linguistique, apprenant, apprentissage, appropriation, archéolinguistique, bilinguisme, diglossie, particularités lexicales, plurilinguisme, code switching, compétence de communication, performance, contact de langues, création lexicale, didactique, discours mixte, enseignement, interlangue, langue, lexicque, locuteur, monolinguisme, phonétique, pragmatique, réadaptation, sociolinguistique, sémantique, sujet parlant, variation linguistique

• **Effectifs des chercheurs du laboratoire SLADD :**

- 27 enseignants chercheurs permanents
- 31 doctorants

• **Principales collaborations scientifiques internationales et nationales :**

- Accord avec le CNRS, laboratoire LiDiFra (Linguistique, didactique, francophonie) Université de Rouen
- Accord inter laboratoires avec le groupe de recherche Kachina, Laboratoire de Psychologie Processus de pensée, Université d'Angers
- Accords inter universitaires avec les UFR Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université d'Angers, de Paul Valéry de Montpellier 3, d'Aix-en-Provence et Paris 13.
- Accords inter universitaires avec des universités algériennes Es Senia, Tizi Ouzou, Alger, Skikda, Mostaganem.

• **Nos partenaires :**

- Éducation nationale, universités, écoles de langue,
- Centres de formation professionnelle, entreprises nationales, banques, tourisme,
- Organismes de diffusion et d'information, presse, maisons d'édition, télémarketing,
- Agence de publicité, ...

Monographie du laboratoire SLADD

- **Activités scientifiques 2014 / 2015**

- Séminaires :

1. Plurilinguisme au Maghreb : les langues en présence et leur enseignement.
2. Variation syntaxique dans le français parlé en Algérie : cas du système verbal.
3. Sociolinguistique
4. Les axes de la recherche sur le FLE en Algérie

- Journées scientifiques d'équipes du laboratoire :

Évaluation des projets PNR et CNEPRU en cours de réalisation.

- Colloques